



Assemblée générale

Soixante et unième session

13^e séance plénière

Mercredi 20 septembre 2006, à 15 heures
New York

Documents officiels

Présidente : M^{me} Al-Khalifa (Bahreïn)

La séance est ouverte à 15 h 10.

Allocution de M. Óscar Berger Perdomo, Président de la République du Guatemala

La Présidente (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Guatemala.

M. Óscar Berger Perdomo, Président de la République du Guatemala, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Óscar Berger Perdomo, Président de la République du Guatemala. Je lui donne maintenant la parole.

Le Président Berger Perdomo (*parle en espagnol*) : En cette année 2006, nous célébrerons plusieurs anniversaires importants qui forment la toile de fond de notre débat général. Pour l'Organisation des Nations Unies, 2006 annonce une nouvelle occasion d'évaluer le chemin parcouru depuis l'adoption, il y a six ans, d'un ensemble d'engagements généralement connus sous le nom d'objectifs du Millénaire pour le développement, dont la réalisation a bénéficié pendant notre Sommet mondial de 2005 d'un élan renouvelé. Parmi les résultats de ce Sommet, certains se rapportent au thème central de notre débat pendant cette Assemblée et fournissent les lignes directrices de

la réforme de notre Organisation. Pour cette grande ville qui est le Siège de notre Organisation, 2006 marque le cinquième anniversaire des événements tragiques du 11 septembre qui ont changé pour toujours l'histoire. Pour le Guatemala, 2006 marque le dixième anniversaire de la signature des Accords de paix qui mirent fin à un conflit interne sanglant, long de plus de quatre décennies. Pour notre Secrétaire général, M. Kofi Annan, 2006 marque la fin de son mandat de 10 ans, dont le bilan est très positif, résultat dont je tiens, en cette occasion, à donner acte et à le remercier.

Je voudrais ensuite me pencher sur plusieurs de ces questions, mais je souhaite auparavant exprimer notre reconnaissance à M. Jan Eliasson qui a dirigé de façon remarquable et avisée la session précédente. De même, nous nous félicitons de votre élection, Madame la Présidente, et nous ne doutons pas que vous saurez amener nos délibérations à bon port.

J'ai fait rapidement référence à quatre questions : la réalisation des Accords de paix concernant le Guatemala, processus auquel a participé de très près l'Organisation des Nations Unies en jouant un rôle central; le suivi du Sommet mondial de 2005 et, en particulier, l'objectif 8 de la Déclaration du Millénaire visant à créer un partenariat mondial pour le développement; notre point de vue sur quelques aspects pertinents associés à la réforme de l'Organisation des Nations Unies; et notre point de vue sur quelques aspects positifs qui touchent les relations internationales.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



J'en viens immédiatement au premier point. Le peu de temps dont je dispose ne me permet pas d'entrer dans les détails mais il est indéniable que nous avons beaucoup progressé pour concrétiser la vision d'avenir présentée par les Accords de paix. Assurément, si nous comparons le Guatemala d'aujourd'hui, tolérant, ouvert aux délibérations et à la participation, au Guatemala de 1996, nous notons que notre démocratie représentative se renforce après trois processus électoraux libres et transparents. L'armée est véritablement subordonnée au pouvoir civil. Des progrès notables ont été enregistrés dans le domaine du renforcement de la pluriethnicité et du multilinguisme de la société. L'État est résolu à respecter les droits civils, politiques et de l'homme et à veiller à la participation croissante de la femme dans notre société. Des efforts importants ont été faits pour renforcer le système d'administration de la justice et l'état de droit. Le pourcentage des dépenses publiques affecté à la fourniture des services sociaux a connu une hausse notable au cours des dernières années. Nous avons accompagné dans la mesure de nos possibilités les victimes du conflit avec, entre autres choses, un programme de réparations. Mon gouvernement a fait du Front national contre la faim et la dénutrition une priorité d'action. De même, nous avons adopté, ces derniers jours, la politique de développement rural qui a été élaborée avec la participation du monde des affaires, des paysans et des syndicats et qui sera mise en œuvre avec eux.

Parallèlement, nous reconnaissons qu'il reste encore beaucoup à faire. Il existe encore des cas de violation des droits de l'homme qui sont souvent associés à la hausse de la délinquance, y compris la criminalité organisée. Voilà pourquoi nous avons invité la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme à créer un bureau dans notre pays pour nous accompagner dans le renforcement de notre propre capacité de défense et de protection des groupes vulnérables. Nous avons également invité l'Organisation des Nations Unies à s'associer à une initiative visant à créer une commission d'enquête sur les organes illégaux et les appareils de sécurité clandestins. D'autre part, nous avons encouragé l'adoption d'une législation nationale pour lutter contre le fléau que représente la criminalité, y compris la loi contre la criminalité organisée promulguée récemment.

Les engagements contenus dans les Accords de paix impliquent de substantielles incidences

budgétaires. Pour y faire face, nous avons présenté récemment au Congrès, qui l'a adoptée, la loi contre la fraude fiscale. Parallèlement, nous avons forgé un large consensus sur un train de mesures budgétaires qui assure le financement de notre développement futur en renforçant l'affectation et la gestion des dépenses et le recouvrement de l'impôt.

Mon gouvernement donne la priorité à la reconnaissance de l'identité et des droits des peuples autochtones. À cet égard, nous formons le vœu que l'Assemblée générale adopte rapidement la Déclaration des peuples autochtones élaborée par le Conseil des droits de l'homme, qui contribuera à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

En résumé, notre plan gouvernemental entérine les accords de paix et s'engage à s'y conformer à l'échelle nationale. En 2005, une loi-cadre sur les accords de paix a été adoptée en vue de renforcer le caractère institutionnel du processus. L'une de nos ambitions est de parvenir à un développement socioéconomique participatif qui réponde aux besoins de toute la population.

Ce dernier commentaire m'amène au second point de mon discours, à savoir les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En effet, une bonne partie de notre propre programme gouvernemental coïncide avec ces objectifs, notamment en ce qui concerne la lutte contre la faim et la pauvreté et l'accès de tous à l'éducation primaire. Nos politiques, qui privilégient le développement rural, sont tournées en priorité vers les couches les plus démunies de notre société. Les efforts déployés ont essentiellement recouru aux ressources internes – celles du Gouvernement et de la société civile – mais nous avons été aidés par la communauté internationale dans le cadre d'un partenariat véritable.

La communauté internationale respecte de plus en plus nos priorités, notamment en adaptant ses méthodes à nos procédures budgétaires. Autrement dit, de notre point de vue, des progrès ont été réalisés depuis la Conférence internationale sur le financement du développement, en 2002. Nous avons aussi observé, ces quatre dernières années, un renversement de la tendance baissière en matière d'aide publique au développement (APD). Il faut espérer que la hausse se poursuivra et s'accélénera, surtout en faveur des pays les moins avancés.

Si l'horizon est assez dégagé en ce qui concerne le financement du développement, il est inquiétant de constater que les négociations du Cycle de Doha ont été suspendues. C'est là un sérieux revers pour l'économie mondiale, qui repousse la possibilité pour les pays en développement d'accroître leur participation au commerce international.

Si l'on ne préserve pas le potentiel du Cycle de Doha, qui prévoit le démantèlement des subventions agricoles et d'autres mesures limitant le commerce des produits agricoles qui subsistent dans les principales économies développées, il pourra difficilement être question de l'association mondiale pour le développement, qui fait partie des objectifs du Millénaire pour le développement. En ce sens, il est urgent de relancer les négociations du Cycle de Doha sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce. À ce sujet, nous appuyons aussi le renforcement de la coopération Sud-Sud sous tous ses aspects.

S'agissant du troisième point de mon intervention, nous estimons que les réformes entreprises à l'ONU depuis 2000, et en particulier depuis le Sommet de 2005, ont été significatives et vont dans la bonne direction. Nous nous identifions au nouveau Conseil des droits de l'homme, dont nous sommes membre, et nous appuyons son rôle de promotion et de protection des droits de l'homme à l'échelle planétaire.

Nous comprenons aussi que la nouvelle Commission de consolidation de la paix peut apporter une contribution considérable aux travaux conjoints du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social, dans l'intérêt des pays qui sortent d'un conflit. Nous sommes en faveur de la revitalisation et du renforcement de l'Assemblée générale, seule instance universelle à disposer de la légitimité suffisante pour débattre et adopter des politiques, conformément à la Charte, comme approuvé dans la Déclaration du Millénaire et lors du Sommet de 2005.

Nous réaffirmons notre appui au Conseil économique et social en tant que lieu de dialogue où promouvoir le développement durable, et nous saluons en particulier la décision de convoquer tous les deux ans une réunion de haut niveau sur la coopération pour le développement. Nous unissons notre voix à toutes celles qui appellent à sortir de l'impasse où se trouvent les discussions relatives à la réforme du Conseil de sécurité. Les paramètres du débat sont bien connus. Si

nous avons toujours été en faveur d'une hausse modérée du nombre de membres non permanents, nous avons toutefois récemment indiqué que nous pourrions appuyer une autre formule, dès lors qu'elle pourrait aboutir à un consensus, s'agissant notamment d'une augmentation du nombre de membres dans les deux catégories. Nous souhaitons également que le Conseil gagne en représentativité, en transparence et en efficacité.

Nous sommes candidats à un siège non permanent au Conseil pour l'exercice biennal 2007-2008, car nous estimons que le fait d'avoir su passer d'une situation de conflit à la paix et à la démocratie fait de notre pays un postulant qualifié. En outre, parmi les premiers signataires de la Charte, nous sommes l'un des rares pays à n'avoir pas encore eu la possibilité de participer aux travaux de cet organe. Si nous sommes élus au Conseil de sécurité, nous nous engageons à assumer nos responsabilités de façon professionnelle, responsable et digne – au nom de notre pays – et à promouvoir de l'intérieur la réforme de cette instance dont l'importance est si cruciale pour la paix et la sécurité dans le monde.

La politique extérieure de mon gouvernement est conforme à nos intérêts nationaux, se fondant sur une participation accrue du Guatemala à l'activité mondiale, ainsi que sur le renforcement du multilatéralisme et de l'intégration régionale. Nous avons favorisé une coopération accrue avec nos voisins immédiats d'Amérique centrale et enregistré des progrès considérables dans la création d'une union douanière. Avec les quatre autres pays d'Amérique centrale, nous avons également signé un accord de libre échange avec les États-Unis d'Amérique et, en 2007, nous entamerons des négociations en vue d'un accord d'association avec l'Union européenne.

D'autre part, mon gouvernement s'est efforcé de consolider la relation bilatérale qu'il entretient avec le Belize, tout en cherchant une solution définitive, juste, équitable et honorable au litige territorial qui oppose nos pays. Ainsi, le 7 septembre 2005, nous avons signé, sous l'égide de l'Organisation des États américains, un accord-cadre sur des négociations et des mesures de confiance qui couvre tout un éventail de thèmes susceptibles de rapprocher les deux parties. L'un des résultats tangibles de cette initiative a pris la forme d'un accord de libre échange signé il y a quelques mois.

Le Guatemala a pris une part active au Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement qui s'est tenu ici même il y a moins d'une semaine. Dans ce cadre, nous avons souligné que la situation des émigrants guatémaltèques était également l'une des priorités du gouvernement actuel. Le respect intégral des droits de l'homme de tous les migrants est un élément essentiel de la politique publique dans ce domaine, élément qui ne donnera de résultats satisfaisants que lorsque tous les États auront adhéré à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et de leurs familles.

Mon gouvernement entreprend des démarches auprès des pays d'accueil, en particulier les États-Unis d'Amérique, pour promouvoir une réforme intégrale des migrations, qui prévoirait des mécanismes de gestion de l'offre de main-d'œuvre dans les pays d'origine et de la demande dans les pays de destination. Cette réforme aiderait à régulariser la situation des émigrés qui contribuent de manière substantielle au soutien matériel de leurs communautés et rendrait notre population moins vulnérable.

Nous sommes solidaires des nations qui ont été victimes d'un conflit. C'est pourquoi, nous avons participé à un nombre accru d'opérations de paix des Nations Unies. Nous sommes fiers d'être présents, aux côtés d'un grand nombre d'autres pays d'Amérique latine, en Haïti, pays voisin, et nous nous félicitons de la formation d'un gouvernement démocratiquement élu sous la direction du Président René Prével. Nous avons également des contingents déployés en République démocratique du Congo, ainsi que dans 6 autres pays du continent africain.

Nous déplorons la violence qui a frappé plusieurs pays du Moyen-Orient, et notamment le Liban. Nous plaçons en faveur d'une solution qui permette, à l'avenir, à Israël et à un État palestinien souverain de vivre en paix, à l'intérieur de frontières sûres et dans le contexte plus large d'une région dont le destin serait placé sous le signe de la concorde et du progrès.

De notre côté, compte tenu de l'importance de la coordination entre les États de notre région, le Guatemala a organisé du 11 au 13 septembre dernier, la première réunion entre l'Amérique centrale et la

République dominicaine sur la sécurité régionale. Cette réunion visait à obtenir un consensus entre les pays d'Amérique centrale, le Mexique, la Colombie, le Belize et la République dominicaine afin de mettre au point une stratégie complète pour lutter contre les principales menaces auxquelles la région est confrontée et pour harmoniser les engagements, les politiques et les procédures en matière de sécurité déjà entérinés dans les accords et traités multilatéraux, tant au niveau régional qu'international, ainsi que dans les documents adoptés lors de réunions au sommet.

Nous espérons pouvoir continuer à compter sur l'appui de la communauté internationale et des Nations Unies afin d'organiser trois autres réunions nécessaires à la mise au point définitive de cette stratégie.

Il convient de souligner que le Guatemala organise, conjointement avec Transparency International, la douzième Conférence internationale contre la corruption, qui aura lieu du 15 au 18 novembre de cette année. Le thème central de la conférence sera « Vers un monde plus juste : pourquoi la corruption demeure-t-elle un obstacle? » Cette initiative traduit l'engagement ferme de mon gouvernement à l'égard de la lutte contre le fléau de la corruption qui a rongé pendant tant d'années nos institutions, empêchant nos habitants d'évoluer vers plus de justice. Vous êtes tous les bienvenus et nous souhaitons vivement pouvoir partager avec vous les défis, les progrès et les obstacles inhérents à cette lutte commune.

Sous votre direction, Madame la Présidente, la présente session de l'Assemblée générale devra aborder des thèmes de la plus haute importance tant pour l'humanité que pour notre Organisation. Le Guatemala s'engage à participer activement aux débats programmés cette année. Pour l'heure, nous vous assurons de notre entière collaboration en vue du succès de votre présidence.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Guatemala de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Oscar Berger Perdomo, Président de la République du Guatemala, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

**Allocution de M. Néstor Carlos Kirchner,
Président de la République argentine**

La Présidente (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République argentine.

M. Néstor Carlos Kirchner, Président de la République argentine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Néstor Kirchner, Président de la République argentine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Kirchner (*parle en espagnol*) : Je voudrais vous féliciter, M^{me} Al-Khalifa, de votre élection à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale, car je pense qu'il est très significatif qu'une femme assume cette fonction pour promouvoir l'égalité des sexes, objectif cher à la fois à mon gouvernement et aux Nations Unies.

Au nom de la République argentine nous voudrions, également, féliciter le précédent Président de l'Assemblée générale, M. Jan Eliasson, pour la tâche qu'il a accomplie et réitérer notre reconnaissance au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour son action en faveur de la paix, du multilatéralisme et de la lutte contre la pauvreté.

Nous nous présentons devant l'Assemblée générale fermement convaincus que la revitalisation de cette instance de représentation mondiale est fondamentale pour que le droit international puisse être véritablement un instrument de rationalité nous permettant de régler les conflits et de faire face aux menaces qui pèsent sur la paix.

L'action de la République argentine au plan international s'inspire des valeurs de la démocratie représentative, du respect des droits de l'homme fondamentaux et de la défense active de la paix et de la sécurité internationales. Ces principes, partagés par l'immense majorité du peuple argentin, orientent notre gestion des affaires publiques et constituent le fondement des décisions que prend l'Argentine en matière de politique extérieure.

Dans le domaine des droits de l'homme, après plus de deux décennies de démocratie, nous vivons,

depuis 2003 en Argentine, un véritable changement de modèle. En réaction aux mandats confiés par la société tout entière, les trois pouvoirs de l'État ont adopté dans leurs domaines respectifs des décisions concomitantes en faveur de la lutte contre l'impunité, de la préservation de la mémoire, de la vérité, de la justice et de la réparation.

L'annulation par le Congrès des lois qui consacraient l'impunité des auteurs d'actes de terrorisme d'État, la proclamation de l'inconstitutionnalité de ces lois et des grâces qui avaient été accordées par les tribunaux de notre pays, et la réouverture de plus de 1 000 procès pour crime contre l'humanité, dont certains se sont conclus par la condamnation des responsables, sont les jalons de ce changement. Nous avons la conviction que la démocratie se renforce lorsque l'on combat l'impunité et promeut le plein respect de l'État de droit, de manière simultanée et sans esprit de revanche.

C'est forts de cette expérience que, depuis le lancement de la réforme du système des Nations Unies, nous avons appuyé fermement la réévaluation de la question des droits de l'homme afin qu'elle soit institutionnellement traitée au même niveau que des thèmes comme le développement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Cette détermination a conduit à la création du Conseil des droits de l'homme, à laquelle l'Argentine a activement participé.

Les premières mesures prises par cet organe ont été positives, avec notamment l'approbation du texte de la convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, un instrument qui revêt une grande importance puisqu'il qualifie de crime contre l'humanité les disparitions forcées dont l'Argentine a très largement souffert par le passé, et ce, à un coût très élevé pour notre société. Nous comptons aujourd'hui, parmi nous, la représentante d'une organisation qui a contribué grandement à cette question, l'une des mères de la Plaza de Mayo, M^{me} Marta Vázquez, qui accompagne notre délégation. Nous espérons que l'Assemblée générale adoptera rapidement cet instrument très important, au cours de la présente session.

Cinq ans après les attentats qui ont traumatisé cette ville et le monde entier, nous voudrions condamner fermement la menace que représente le terrorisme international. L'Argentine pense que tous les

actes terroristes perpétrés contre des civils innocents sont criminels et injustifiables, et n'accepte aucun argument visant à justifier de telles méthodes.

Pendant les années 90, le peuple argentin a subi deux attentats atroces perpétrés contre l'ambassade d'Israël et le quartier général de l'Association mutuelle israélite argentine. Nous tentons toujours, en dépit du temps écoulé, d'apporter tous les éclaircissements sur ces faits et de punir les coupables. Nous pensons que, pour venir à bout de cette menace criminelle, nous devons mettre en œuvre une réaction soutenue, multilatérale et légitime. Le respect des droits de l'homme, du droit international humanitaire et du droit des réfugiés est essentiel, tout comme la coopération internationale et l'entraide judiciaire, pour mettre en œuvre efficacement les normes contre le terrorisme.

Si dans notre lutte contre le terrorisme international, nous commettons des violations mondiales contre les droits de l'homme, c'est le terrorisme qui sortira victorieux de cette lutte. On ne progressera résolument dans cette lutte que si elle s'inscrit dans le respect des lois nationales et des normes et conventions internationales. Les complications ne sauraient servir d'excuse pour enfreindre la légalité.

C'est en comprenant la véritable définition du concept de solidarité entre les nations dans des dimensions qui vont au-delà de ses aspects purement militaires ou majoritairement unilatéraux que l'on consolidera et préservera la paix. Les nations, qu'elles soient grandes ou petites, riches ou pauvres, seront plus vulnérables si l'on ne comprend pas que la lutte contre le terrorisme exige une action soutenue, multilatérale et appropriée qui se fonde sur la légitimité, le respect des droits fondamentaux, la proportionnalité des réactions et l'appui de l'opinion publique internationale.

Nous sommes vivement préoccupés par les hostilités qui se déroulent sur la frontière israélo-libanaise, qui ont causé des centaines de victimes, de graves dégâts à l'infrastructure civile et le déplacement de centaines de milliers de personnes. La violence doit cesser. Nous devons nous attaquer aux causes profondes de la crise, éviter tout recours disproportionné à la force et comprendre que seules les solutions politiques négociées seront durables. L'Argentine continue d'appuyer une solution équitable aux problèmes du Moyen-Orient dans le cadre de la résolution 1701 (2006).

Il faut comprendre que le monde se rapprochera de la paix que lorsqu'il encouragera l'égalité et luttera pour éliminer la pauvreté et l'exclusion. Cela est vrai aussi bien pour le système universel que pour chaque pays pris individuellement.

L'Argentine appuie l'édification de sociétés plus justes, plus équitables qui disposent d'un meilleur système de répartition des bénéfices de la croissance économique. Nous pensons aussi que chaque pays a le droit de rechercher son propre modèle de développement, sans subir la pression de la conjoncture. Nous n'aspérons pas seulement à créer une croissance durable; nous voulons qu'elle profite à tout le monde. Il doit y avoir une croissance harmonieuse sous la forme d'une répartition équilibrée des revenus car nous savons que ce qui est nécessaire n'est pas le développement de quelques-uns mais le développement de tout un pays.

Dans la région et dans le marché commun du Sud (MERCOSUR), nous voulons mettre en place un instrument efficace pour faire face à la pauvreté et à l'exclusion; nous voulons que le bien commun l'emporte sur les intérêts sectaires, sur la stagnation des revenus et sur la fracture technologique; et nous voulons définir un modèle de développement viable et productif qui nous permette de tirer parti de nos avantages concurrentiels et de mettre en valeur nos vastes ressources humaines et matérielles.

La situation économique de la République est très différente depuis la période où notre gouvernement a été formé. Nous sommes en train de procéder à une réforme structurelle. Elle comprend une croissance ininterrompue à des taux qui se situent entre 8 et 9 %; une participation croissante de l'investissement au produit intérieur brut; des taux d'épargne nationaux records; une industrie nationale en pleine reprise; un excédent budgétaire plus élevé que jamais; une croissance évidente de nos ventes industrielles dans le monde; la baisse systématique de notre dette publique intérieure et extérieure; l'augmentation préventive de réserves; une exposition moindre aux risques extérieurs; une baisse importante du chômage; l'augmentation des revenus des salariés et des retraités; et un recul important de la pauvreté et de la misère.

Grâce à des politiques monétaire et budgétaire prudentes et rigoureuses, un excédent budgétaire et commercial, et à une judicieuse gestion de la dette, nous réduisons davantage la vulnérabilité et

l'instabilité qui caractérisaient l'économie argentine dans le passé. Un emploi décent, l'inclusion sociale, la production nationale, la consommation intérieure et la croissance durable nous ont permis de réaliser les objectifs fixés dans la Déclaration du Millénaire même s'il reste beaucoup à faire pour nous relever de la situation tragique où nous nous trouvons.

Nous recherchons la durabilité intégrale de ce processus, pas seulement dans ses aspects macroéconomiques mais également dans nos efforts visant à garantir l'égalité sociale et une distribution plus équitable des revenus en éliminant la pauvreté et le chômage.

S'agissant de la mise en œuvre du plan national de l'éducation axé sur le gouvernement fédéral qui met en lumière le défi consistant à améliorer la qualité de l'éducation, assure le financement croissant du secteur public, et a des interactions avec le secteur privé, nous tentons également d'assurer sa durabilité stratégique.

Il faut bien reconnaître que ces réalisations n'ont pas été appuyées par le Fonds monétaire international, qui nous a refusé toute aide et – il faut le dire – ces réussites ont souvent été liées au fait que nous avons souvent passé outre ou enfreint les recommandations et conditionnalités qu'il a formulées. Nous avons suffisamment de preuves de l'échec des organisations financières internationales en matière de promotion du développement dans les pays les moins avancés. Dans de nombreux cas, leurs conditionnalités ont eu des effets contraires, freinant le développement.

Le monde a changé mais ces organisations n'ont pas changé. Elles continuent de mettre en danger les progrès accomplis par leurs interventions malencontreuses. C'est pour cela que nous appuyons, de concert avec la plupart des pays, la réforme du système financier international afin de renforcer son efficacité s'agissant d'appuyer les progrès des nations disposant de moins de ressources. Constatant la mauvaise volonté des organisations financières internationales à mettre en œuvre des changements réels dans leurs politiques, nous pensons qu'il est nécessaire d'entériner ces changements et d'envisager la création de nouveaux instruments financiers internationaux qui nous permettraient de financer des projets de développement afin de lutter contre la pauvreté et la faim dans le monde et de proposer des options en faveur du progrès.

L'Argentine est déçue de constater la stagnation des négociations du Cycle de Doha en faveur du développement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il est impératif, dans le cadre du processus de mondialisation actuel qui doit bénéficier aux pays en développement, d'obtenir des résultats fructueux et équilibrés conformes au mandat de la Déclaration de Doha. Nous réaffirmons ainsi la nécessité de parvenir à des résultats satisfaisants dans le domaine agricole lors de ce Cycle de l'OMC, notamment une réduction substantielle des subventions nationales, l'élimination des subventions à l'exportation et un accès important aux marchés des pays développés.

Nous sommes de plus en plus préoccupés par le fait que l'environnement mondial continue de se dégrader. Nous affirmons qu'il ne saurait y avoir deux poids deux mesures. L'environnement doit être protégé dans les pays développés et en développement, riches et pauvres, du Nord et du Sud, centraux et périphériques.

Dans leurs efforts visant à développer leurs industries, les pays les plus industrialisés ont bénéficié de réelles subventions en faveur de l'environnement de la part des autres pays qui mettent actuellement en péril, du fait de leur relatif retard, une véritable réserve écologique mondiale. C'est pour cela que nous ne pouvons pas admettre que les pays qui ont atteint le degré de développement le plus élevé – souvent aux dépens de l'environnement et avec des conséquences mondiales graves sur le plan climatique – tentent de rejeter chez nous les éléments les plus contaminants de leurs processus industriels.

Il ne saurait y avoir de solutions fiables sans une action concertée de tous les pays du monde tant que le problème aura une ampleur mondiale. Il est inacceptable que les revendications des pays en développement ne soient pas entendues. Il est impératif de s'engager sur la voie des solutions.

Nos pays souhaitent recevoir des investissements et offrir des possibilités dans les domaines de l'énergie, des transports et de l'infrastructure, et même dans des secteurs sensibles. Il y a donc de considérables moyens de collaboration internationale mais nous ne voulons pas que les investisseurs mènent sur nos territoires des activités qui sont interdites dans les pays industrialisés juste pour augmenter les profits des actionnaires en créant l'illusion de produits soi-disant moins chers

alors que cela augmente les coûts en termes de pollution de l'environnement, de dégradation de l'état de santé et de réduction de l'espérance de vie.

Dans un autre ordre d'idées, nous attachons beaucoup d'importance à notre participation, conjointement avec d'autres pays de la région, à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti. Selon nous, au-delà des progrès réalisés lors de la transition, l'appui constant et l'aide économique de la communauté internationale continueront de jouer un rôle crucial dans les domaines de la sécurité, du renforcement des institutions, de la promotion du dialogue politique, de la protection des droits de l'homme, de l'inclusion sociale, de la promotion de l'état de droit, de la création de capacités administratives et, surtout, de la promotion du développement économique et social par des contributions concrètes.

Nous réitérons dans cette salle notre volonté de réaliser un développement nucléaire pacifique dans le cadre du régime de vérification des organisations internationales. L'engagement de l'Argentine en faveur du désarmement et de la non-prolifération des armes nucléaires, notre adhésion au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et notre pratique établie de longue date dans ce domaine sont bien connues de tous.

Pour terminer, je voudrais rappeler que la question des Iles Malvinas, qui comprennent les Îles Malvinas, les territoires de la Géorgie du Sud, les îles Sandwich du Sud et la zone maritime et les espaces maritimes environnants, sont à l'examen à l'ONU depuis 1965.

L'Assemblée générale et son Comité spécial de la décolonisation, le Comité des Vingt-Quatre (Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux) ont défini cette question comme un cas particulier et spécifique, qui diffère des situations coloniales traditionnelles, en ce sens qu'elle touche un conflit de souveraineté, qui doit être réglé par des négociations bilatérales entre mon pays et le Royaume-Uni conformément aux dispositions de la résolution 2065 (XX) et d'autres résolutions pertinentes.

Il convient de préciser que le Gouvernement britannique persiste à passer outre les résolutions de l'Assemblée générale. Cependant, nous tenons à

réaffirmer une fois encore que notre pays reste disposé à mener un dialogue constructif avec le Royaume-Uni, et nous exhortons ce pays à répondre promptement à l'appel à la reprise des négociations, lancé par la communauté internationale.

Enfin, nous voudrions dire que nous sommes convaincus qu'il existe des perspectives de coopération internationale qui peuvent faire avancer le monde sur le chemin de la paix. L'existence de tensions et de difficultés qui pèsent sur l'humanité ne doit pas nous empêcher de voir à quel point commence à régresser l'idée selon laquelle il est possible de régler unilatéralement les conflits et les menaces par la puissance militaire. Cette illusion ne peut aboutir qu'à de gigantesques échecs et provoquer d'intenses souffrances.

La solution multilatérale, autrement dit les laborieux processus de négociation, constitue, malgré ses limites, la meilleure voie à suivre, la meilleure solution possible. Dans ce contexte, l'ONU a un rôle fondamental à jouer pour améliorer l'entente entre les pays, afin de garantir un monde sûr, pacifique et plus juste dans les années à venir.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais remercier le Président de la République argentine pour son allocution.

M. Nestor Carlos Kirchner, Président de la République argentine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Robert Gabriel Mugabe, Président de la République du Zimbabwe

La Présidente (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Zimbabwe.

M. Robert Gabriel Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Robert Gabriel Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mugabe (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer en me faisant l'écho des sentiments de ceux qui vous ont félicitée, Madame, à l'occasion de votre accession à la présidence de la soixante et unième session de l'Assemblée générale, ainsi que de ceux qui ont remercié votre prédécesseur, M. Jan Eliasson, d'avoir efficacement dirigé les travaux de la soixantième session. De même, je tiens aussi à féliciter la République du Monténégro de son admission à l'Organisation des Nations Unies.

Je voudrais également rendre un hommage tout particulier au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour sa clairvoyance et son travail exemplaire à la tête de l'ONU au cours des dix dernières années. Nous le félicitons des efforts inlassables qu'il a déployés pour aider les États membres à faire de l'ONU un instrument dynamique, utile et efficace permettant de relever les défis auxquels nous sommes confrontés, dès lors que nous essayons de rendre le monde meilleur pour tous.

Les accomplissements du Secrétaire général, en particulier dans le domaine de la promotion de la paix et du développement, dont le Sommet du Millénaire en 2000 et le Sommet de l'année dernière sur les suites données à la Déclaration du Millénaire, resteront inscrites dans l'histoire et dans nos mémoires en raison des décisions importantes que nous avons prises lors de ces deux manifestations. Alors que la fin de son mandat à cette haute fonction approche, nous lui souhaitons plein succès dans ses futures entreprises et espérons qu'il sera disponible pour servir la communauté internationale où qu'il puisse être utile.

Cette année, le thème de notre débat « Mise en place d'un partenariat mondial pour le développement » au titre du suivi du Sommet mondial de 2005 est très approprié. Nous avons reconnu l'année dernière que la lutte contre la pauvreté était une tâche collective. Nous avons tous admis qu'il était essentiel de mobiliser des ressources financières pour le développement si l'on veut créer un partenariat mondial pour le développement qui appuie la mise en œuvre des objectifs convenus à l'échelle internationale, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Depuis de nombreuses années maintenant, la communauté internationale reconnaît la nécessité d'un développement économique accéléré en Afrique. De nombreuses initiatives et programmes d'action ont été

mis en œuvre pour atteindre cet objectif. En effet, l'histoire de l'ONU au cours des 30 dernières années est jalonnée d'initiatives louables, dont beaucoup, malheureusement, sont restées à l'état de théorie sans jamais passer à la réalisation pratique.

Nous nous sommes mis d'accord sur les buts à atteindre et nous nous sommes fixé des objectifs dans les efforts que nous faisons pour surmonter les difficultés rencontrées dans notre développement économique et social. Compte tenu de cet éventail impressionnant d'initiatives, il est curieux et paradoxal que, dans leur ensemble, les résultats économiques de nos pays n'aient pas modifié la vie de la majorité de nos peuples.

M. Belinga-Eboutou (Cameroun), Vice-Président, assume la présidence.

Les difficultés que nous rencontrons dans le domaine du développement et les nombreuses initiatives manquées s'expliquent par le profond fossé qui existe entre les principes et l'action concrète. En de nombreuses occasions, nous avons convenu de mettre à disposition les moyens de réaliser les objectifs fixés. Nous avons défini des critères pour la mise à disposition de ces ressources. Or, dans le même temps, nous avons constaté que certains pays et groupes avaient adopté des mesures concertées, telles que sanctions économiques illégales, pour contrecarrer nos efforts de développement.

Dans le cas du Zimbabwe, ces pays ont bloqué l'appui à la balance des paiements et toute forme d'aide accordée par les institutions financières internationales sur lesquelles ils ont la mainmise. À la suite des efforts héroïques et fructueux du peuple zimbabwéen pour apurer les arriérés dus au Fonds monétaire international, ces forces négatives ont manipulé la prise de décision au sein de cette institution, de manière que tout nouvel appui nous soit refusé. Ils ont même essayé de réduire les flux d'investissement, tout cela en raison de divergences politiques qui nous séparent. N'est-il pas paradoxal que, d'un côté, on nous refuse les ressources nécessaires à notre développement et que, de l'autre, les éléments résolus à renverser le pouvoir démocratiquement élu par la majorité de nos citoyens en imposant un changement de régime anticonstitutionnel trouvent si facilement des sources de financement? Nous condamnons toute ingérence de cette nature dans nos affaires intérieures. Je le répète :

la décision de changer de régime, au Zimbabwe ou ailleurs, est la prérogative du peuple du pays concerné; ce ne sera jamais celle d'un autre peuple. Seul le peuple zimbabwéen a le pouvoir de modifier le régime en place, et il le garde précieusement. Personne, à Washington ou à Londres, n'a le droit d'y changer quoi que ce soit.

N'oublions pas non plus que ceux qui veulent un nouveau régime sont ceux-là mêmes que nous combattions hier. Ils incarnent le colonialisme et l'impérialisme britannique. Nous avons passé de nombreuses années en prison; moi-même, j'ai été incarcéré pendant 11 ans. Puis, nous sommes partis en exil afin de rassembler les forces militaires requises pour vaincre le colonialisme. Nombre des nôtres y ont perdu la vie. Beaucoup ont été tués par le régime britannique de Ian Smith. Enfin, notre peuple est sorti victorieux. Le 18 avril 1980, un représentant de la famille royale, le Prince Charles, a été envoyé pour baisser le drapeau britannique. Moi-même, j'ai hissé le drapeau de l'indépendance, qui symbolise aujourd'hui la pleine souveraineté du peuple zimbabwéen, acquise à tout jamais. Plus jamais le Zimbabwe ne sera une colonie.

Parfaitement conscient des manœuvres et manipulations qui continuent de se tramer, mon gouvernement reste sur ses gardes et est prêt à prendre toutes les dispositions voulues pour protéger notre souveraineté, défendre notre peuple et conserver notre droit de veiller à ce que le peuple zimbabwéen préserve cette souveraineté. Depuis cette tribune, je mets en garde quiconque tenterait de changer ce mandat par des voies anticonstitutionnelles en envoyant des agents enclencher un processus à nos yeux illégal : toute action de ce genre sera sévèrement punie par la loi.

Par conséquent, nous nous réjouissons de la tenue de ce débat, qui vise à combler le large fossé entre les plans d'action adoptés et leur mise en œuvre, entre les discours et la réalité. Nous admettons indiscutablement que c'est en premier lieu aux gouvernements nationaux qu'il appartient de mettre en œuvre les plans de développement et de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Cela dit, il est absolument nécessaire que nos efforts nationaux, comme l'élaboration et l'exécution de programmes judicieux, soient soutenus et non pas entravés du fait d'un manque de coopération internationale. La présente session serait donc particulièrement féconde si l'on parvenait à adopter un accord sur le financement du

développement et à mettre en place des mécanismes destinés à mesurer l'aide octroyée. Pour qu'il soit véritablement efficace, le financement du développement doit être adéquat, prévisible et ininterrompu.

La pandémie du VIH/sida continue d'avoir des effets catastrophiques en Afrique, surtout en Afrique australe, en raison des niveaux élevés de pauvreté qui empêchent les personnes touchées de se procurer des médicaments. Le Zimbabwe se félicite des efforts continus de la communauté internationale visant à trouver des solutions durables au fléau du VIH/sida. Nous prions instamment la communauté des donateurs et les sociétés pharmaceutiques de favoriser l'accès aux médicaments essentiels à des prix abordables, en particulier dans les pays en développement.

Il faudrait que l'ONU condamne la tendance qui veut que l'aide fournie dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida serve à récompenser l'obéissance et la docilité politiques. Étant donné que la pandémie ne s'arrête pas aux frontières, ce refus d'aider certains pays, qui est motivé par des questions politiques et procède d'une démarche intéressée et sélective, fera plus de mal que de bien en pénalisant la lutte internationale contre la pandémie. Par exemple, dans mon pays, les malades du sida reçoivent, au titre de l'aide internationale, environ quatre dollars par an et par personne en moyenne, contre 172 dollars dans les autres pays de la région. Malgré les circonstances, mon gouvernement a remporté une victoire modeste en parvenant à faire passer le taux de prévalence du VIH/sida de 29 % en 2000 à 18,1 % en 2006, grâce à ses propres ressources et programmes.

Sans vouloir remettre en cause le caractère inévitable des migrations, mon gouvernement est très préoccupé par le problème de l'exode des cerveaux, à l'instar des autres pays en développement. L'exode des cerveaux se révèle être un frein au développement durable. À moins d'y remédier dès maintenant, les pays en développement n'auront que des chances minimales de réaliser les OMD à l'horizon 2015. Non seulement les migrations font perdre de la main d'œuvre qualifiée aux pays en développement, mais, en plus, les gains tirés des rapatriements de fonds sont nettement inférieurs aux coûts générés par la valorisation des ressources humaines et des compétences. Nous devons imaginer des solutions qui reconnaissent et tiennent dûment compte des investissements réalisés par les gouvernements dans la valorisation des ressources

humaines et des compétences des citoyens, ainsi que des droits fondamentaux des migrants.

Certes, l'aide publique au développement est souhaitable. Mais ce dont les pays en développement ont davantage besoin, c'est d'un système commercial et financier ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire. Pour que les pays en développement exploitent tout le potentiel des échanges internationaux afin d'augmenter la croissance économique, il est essentiel de lever les principales barrières à l'exportation. À cet égard, nous constatons avec préoccupation que les droits de douane demeurent trop élevés sur les biens qui présentent un intérêt stratégique pour les économies en développement, comme le textile et les produits agricoles. Beaucoup pourrait être fait avec des partenariats judicieux et des termes de l'échange équitables. Nous pensons aussi que la mise en œuvre des dispositions du Programme de travail de Doha relatives au développement contribuera grandement à accroître la compétitivité des pays en développement dans le village planétaire. Il est donc alarmant qu'aucun progrès n'ait été fait pour sortir de l'impasse le cycle des négociations commerciales internationales de Doha. L'échec des négociations multilatérales donnera naissance à des arrangements bilatéraux qui sont peu favorables à un commerce équitable. Nous ne pouvons nous empêcher de soupçonner que l'échec des négociations a été organisé délibérément afin de perpétuer le statu quo qui avantage un groupe de pays aux dépens d'un autre.

L'Organisation des Nations Unies est dans une position unique pour fournir le cadre de la coopération internationale. Il existe un consensus selon lequel l'Organisation des Nations Unies devrait jouer un rôle fondamental et central dans la promotion de la coopération internationale pour le développement. À cet égard, il est important de renforcer la cohérence et la coordination, comme cela a été convenu dans le Document final du Sommet mondial de 2005. Au niveau national, le système des Nations Unies devrait être coordonné efficacement afin d'appuyer les efforts nationaux en matière de réduction de la pauvreté et de développement durable.

Bien que mon gouvernement applaudisse aux efforts continus déployés par l'Organisation des Nations Unies pour élaborer une convention sur le terrorisme, nous exhortons les États Membres à se garder contre une situation dans laquelle les

conventions internationales en vigueur sont ignorées et les résolutions de l'Assemblée générale et des autres organes des Nations Unies sur cette question sont également bafouées. Dans nos efforts de lutte contre le fléau du terrorisme, il est également nécessaire que nous nous attaquions aux causes profondes de ce phénomène. Pour prouver son engagement à lutter contre le terrorisme, le Parlement du Zimbabwe a adopté la loi sur l'élimination du terrorisme étranger et international, qui vise à lutter contre le terrorisme étranger et international, ainsi que contre les activités des mercenaires.

L'évolution récente de la situation au Moyen-Orient est une source de grande préoccupation. Nous condamnons l'emploi disproportionné de la force par Israël à Gaza et au Liban et la détention de membres élus du Parlement palestinien et de ministres. Nous rejetons fermement le châtement collectif des peuples palestinien et libanais et l'intrusion sur leurs territoires en violation du droit international. Nous appelons la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité et le Quatuor, à déployer tous les efforts possibles pour assurer le respect continu du cessez-le-feu obtenu.

Il est triste de constater que le Conseil de sécurité ait craint et manqué de prendre des mesures opportunes pour mettre fin aux massacres et à la destruction aveugle de l'infrastructure civile au Liban, tout cela pour défendre les intérêts nationaux immodérés d'une grande puissance. Le statu quo au Conseil de sécurité où quelques pays puissants tiennent le monde en otage contre une rançon n'est plus tenable pour très longtemps encore. Nous avons donc d'excellentes raisons à ce stade de nous attaquer à la question capitale de la démocratisation de la gouvernance internationale. L'Afrique demeure le seul continent qui n'ait pas de siège permanent assorti du droit de veto au Conseil de sécurité. Cette situation est inacceptable. Elle doit être corrigée, et maintenant. La position de l'Union africaine sur cette question est très claire. L'Afrique exige deux sièges permanents assortis du droit de veto – si la pratique du droit de veto est maintenue – ainsi que deux sièges non permanents supplémentaires. Nous ne ferons aucune concession sur ce point tant qu'il n'aura pas été répondu efficacement à nos préoccupations.

Ceux qui objectent à cela sont peut-être les États qui voudraient continuer d'être considérés comme supérieurs à tout le monde. Il ne peut y avoir de

supériorité en vertu de la Charte de l'Organisation des Nations Unies, qui reconnaît l'égalité des pays. Nous sommes tous égaux au titre de cette Charte et ce principe doit être reconnu, mais il semblerait que certains pays qui, au fil des ans, ont acquis un pouvoir militaire se considèrent comme supérieurs à tous les autres car ils ont la force pour eux. Mais ce n'est pas sur la force que nous jugeons la valeur d'un pays. Il doit être tenu compte de la Charte des Nations Unies, et qui sait si le Goliath d'aujourd'hui sera le Goliath de demain. En tous cas, tout Goliath a son David.

Dans de nombreuses régions d'Afrique, l'aube d'une période de paix et de tranquillité sans précédent nous a permis de recentrer notre attention et nos ressources sur le développement économique. Les temps n'ont jamais été plus propices à la communauté internationale pour appuyer nos efforts et permettre à nos peuples de recueillir les dividendes de la paix si patiemment attendus. Nous appelons par conséquent la communauté internationale à renouveler son témoignage de solidarité avec l'Afrique en apportant un appui concret sous la forme d'une augmentation des ressources, d'un allègement de la dette décisif, ainsi que des ressources financières nouvelles et supplémentaires en matière d'investissement et de croissance.

Je voudrais pour terminer rappeler que l'avenir de la communauté internationale est mieux servi par un ordre international fondé sur le renforcement du multilatéralisme d'où serait donc éliminé le système unipolaire actuel. Nous sommes convaincus que ce n'est qu'en adoptant une démarche multilatérale que nous pourrions instaurer la paix et réaliser le développement. Pour venir à bout des défis auxquels nous sommes confrontés, nous ne pouvons pas nous contenter de simples vœux pieux de solidarité. Ensemble, en tant que partenaires mondiaux de développement, nous pouvons garantir aux générations à venir un avenir prospère. Un tel partenariat devrait se fonder sur les principes de l'égalité souveraine des États et des avantages mutuels. C'est là la voie que nous devrions nous efforcer de suivre.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République du Zimbabwe de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Robert Gabriel Mugabe, Président de la République du Zimbabwe, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Leonel Fernández Reyna, Président de la République dominicaine

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République dominicaine.

M. Leonel Fernández Reyna, Président de la République dominicaine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Leonel Fernández Reyna, Président de la République dominicaine. Je lui donne maintenant la parole.

Le Président Fernández Reyna (parle en espagnol) : C'est un grand honneur pour moi que de féliciter S. E. M^{me} Haya Rashed Al-Khalifa, du Bahreïn, de son élection – la première pour une femme du Moyen-Orient – à la présidence de la soixante et unième session de l'Assemblée générale. Elle a la grande responsabilité de promouvoir le dialogue et la concertation au milieu des conflits qui se multiplient actuellement dans le monde. Nous voulons également exprimer notre reconnaissance la plus sincère au Secrétaire général, Kofi Annan, pour les 10 années qu'il a passées à la tête de cette Organisation, pour les efforts immenses qu'il a déployés en vue de maintenir la paix et la sécurité et de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

En ce qui concerne la poursuite de la réforme de l'ONU, si chère au Secrétaire général Kofi Annan, notre pays tient à réaffirmer que cette réforme doit s'accompagner d'une démocratisation accrue. Nous saluons donc les succès incontestables qui ont été enregistrés en la matière, parmi lesquels le création du Conseil des droits de l'homme et de la Commission de consolidation de la paix. Cela dit, cette réforme ne saurait être complète sans un remaniement du Conseil de sécurité, qui est par essence le lieu des décisions politiques du système. Nous sommes convaincus que le Conseil doit être élargi, pour donner plus de place à la diversité et à la participation et ainsi assurer une représentation régionale plus équitable en tenant compte des intérêts nationaux qui prévalent dans le

monde d'aujourd'hui. Les relations doivent en outre être plus étroites entre le Conseil de sécurité et d'autres organes importants des Nations Unies, comme l'Assemblée générale et le Conseil économique et social.

La sécurité humaine est l'une des questions globales qui préoccupent le plus la République dominicaine et d'autres régions du monde. Nous avons observé avec beaucoup d'inquiétude que ces dernières années, la sécurité interne des nations s'était détériorée, ce qui a eu pour effet d'accroître la violence et la criminalité. Cette situation a sans aucun doute été le résultat d'une combinaison de facteurs exogènes, tels que le trafic de stupéfiants, le trafic illicite d'armes, la traite des êtres humains et d'autres activités criminelles collectives. Face à cette situation dramatique, qui pousse certains peuples au désespoir, la République dominicaine reste vigilante et continue de se battre, en espérant que la communauté internationale va renforcer les mécanismes de contrôle et de prévention nécessaires pour freiner ce nouveau fléau qui sème la terreur et le désespoir au sein de populations civiles sans défense.

La relation entre migrations et développement durable, qui constitue le principal point à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, revêt aussi une grande importance pour l'avancement et la prospérité de nos pays. Nous partons du principe que le phénomène migratoire est un grand allié du développement, même s'il y a une contradiction, dans notre contexte moderne de mondialisme, dans le fait de promouvoir la libre circulation des marchandises, des capitaux et des services tout en limitant de façon radicale la libre circulation de la main-d'œuvre.

Bien que chaque État soit souverain en ce qui concerne l'application de ses politiques migratoires, nous estimons que l'asymétrie actuelle entre la libre circulation des facteurs de production et les restrictions imposées à la libre circulation des personnes devra prendre fin. Selon les conservateurs du monde développé, les migrations sont une sorte d'invasion des pays les plus développés par les pays sous-développés, en même temps qu'une manière, pour eux, de se venger de l'expropriation territoriale qui a eu lieu à l'époque coloniale et une menace à la survie des formes actuelles de civilisation.

Rien n'est moins sûr. Les migrations ne sont ni une invasion des pays développés par les pauvres, ni

une menace pour la civilisation actuelle. Elles ne sont rien d'autre qu'un moyen traditionnel, pour les êtres humains, de gagner en bien-être, en liberté et en justice. Comme il est impossible de venir à bout de ce phénomène, la seule chose à faire est de le transformer en une activité légale et organisée qui respecte les droits et la dignité de l'homme. En attendant, bien des gens peuvent tirer profit de cette situation grâce aux envois de fonds, à la création de réseaux de contacts et de coopération, au renforcement des capacités humaines, au transfert technologique et aux diverses formes de collaboration et d'échange.

D'autre part, les graves événements qui se sont récemment produits au Moyen-Orient nous ont remplis d'inquiétude et de consternation. Ils nous rappellent cruellement qu'il existe encore des tensions qui menacent la paix dans des régions entières. À l'instar d'autres conflits, celui qui oppose Israël à ses voisins ne peut être réglé que par le dialogue et les bons offices de l'ONU, qui sont récemment parvenus à faire cesser les hostilités entre les belligérants. Nous croyons sincèrement qu'une paix définitive s'installera dans cette région, et qu'elle permettra de voir naître la compréhension et la tolérance entre des habitants qui vivront alors les uns à côté des autres.

La République dominicaine souhaite continuer de participer à la promotion des processus de consolidation de la paix et de règlement des conflits. Nous réaffirmons notre profond attachement aux activités et objectifs de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW), que nous estimons compatibles avec l'avancement et la dignité des femmes du monde entier, et en particulier des femmes qui vivent dans des pays comme la République dominicaine. En tant que pays hôte, nous nous réjouissons vivement de l'appui apporté à l'INSTRAW par les États Membres.

La République dominicaine est profondément attachée au rétablissement de la stabilité en Haïti, et salue donc la décision récente du Conseil de sécurité de prolonger de six mois le mandat de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH). Notre pays a un intérêt particulier dans l'augmentation de la collaboration internationale pour maintenir le rythme de reconstruction de cette nation sœur. Pour ce qui est de nos deux pays, nos relations s'expriment également par l'entremise de la Commission mixte entre Haïti et la République dominicaine, un forum que nos gouvernements

s'efforcent actuellement de raviver, car nous considérons qu'il s'agit du mécanisme le mieux approprié pour la discussion et le consensus sur les nombreuses préoccupations que nous avons en commun.

Pour conclure, nous formons le vœu que l'Organisation des Nations Unies puisse se renouveler et se renforcer afin de jouer un rôle toujours plus actif, plus dynamique et plus efficace; un rôle qui garantisse la concrétisation des valeurs et des principes consacrés dans la Charte de San Francisco, de manière à ce que la paix sur Terre caractérise au quotidien la coexistence entre tous les êtres humains.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République dominicaine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

S. E. M. Leonel Fernández Reyna, Président de la République dominicaine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Boni Yayi, Président de la République du Bénin

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Bénin.

M. Boni Yayi, Président de la République du Bénin, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies, au Président de la République du Bénin, S. E. M. Boni Yayi, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Yayi : Si je prends part personnellement à la présente session de l'Assemblée générale, c'est pour réitérer l'attachement de mon pays, le Bénin, aux nobles objectifs et principes de l'Organisation des Nations Unies et aussi pour exprimer l'entière disponibilité de la délégation béninoise à coopérer et à contribuer de son mieux au succès de ses travaux.

Mais avant tout, je voudrais renouveler mes vives et chaleureuses félicitations à M^{me} Haya Rashed Al-Khalifa pour sa brillante élection à la présidence de la sixante et unième session de l'Assemblée générale

des Nations Unies et lui exprimer notre appréciation pour la manière remarquable dont elle a conduit les travaux de la Réunion de haut niveau sur l'examen global approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010.

Je voudrais aussi saluer l'action fort remarquable de son prédécesseur, S. E. M. Jan Eliasson, Ministre des affaires étrangères du Royaume de Suède, qui a eu la lourde charge de conduire la soixantième session de l'Assemblée générale consacrée essentiellement à l'opérationnalisation des importantes décisions prises par le Sommet mondial de 2005.

Je voudrais rendre un vibrant hommage à mon cher aîné, Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, qui a su, au cours de ces 10 dernières années, conduire avec sagesse et dextérité notre Organisation commune face aux récents défis et menaces engendrés par les mutations sans précédent intervenues dans l'évolution de l'humanité.

Le Bénin, mon pays, est d'avis que le prochain Secrétaire général de l'ONU devrait provenir du continent asiatique. Nous espérons qu'il saura prendre les mesures requises pour conduire l'Organisation vers la réalisation des objectifs du Millénaire convenus.

Je suis heureux de constater que nous amorçons déjà la préparation de cette grande marche sous la direction de M^{me} Rashed Al-Khalifa, car la promotion du développement représente la question essentielle du débat général de la sixante et unième session, consacrée, conformément à la proposition de la Présidente, à « la mise en œuvre d'un partenariat mondial pour le développement ». Mon pays, la République du Bénin, s'associe à ce débat avec la conviction que nous ferons progresser de façon significative la recherche de moyens pragmatiques pour concrétiser les engagements pris à diverses occasions en faveur de la promotion du développement économique et social dans le monde.

La question du développement est au cœur de la mission de l'Organisation des Nations Unies, dont les Membres ont, entre autres, proclamé dans la Charte, leur foi dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites, et se sont engagés à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples.

Aussi, la réforme des Nations Unies, si elle se veut viable et efficace, devra-t-elle contribuer à faire de notre Organisation commune, mieux que par le passé, un cadre et un outil privilégiés au service du développement à travers la promotion du mieux-être des populations les plus déshérités de notre planète et l'émergence économique des membres les plus vulnérables de la communauté des nations, notamment les pays les moins avancés.

Le financement du développement constitue un facteur sur lequel il est indispensable et nécessaire de construire un réel partenariat entre les pays donateurs et les pays en développement. Dans ce cadre, le Consensus de Monterrey, comme les membres le savent, garde toute sa validité. Il est donc heureux de constater que certains pays donateurs aient pu atteindre l'objectif de l'allocation de 0,7 % et de 0,2 % de leur produit intérieur brut à l'assistance publique, respectivement en faveur des pays en développement et des pays les moins avancés. Mais il nous paraît aussi important d'encourager ceux d'entre eux qui ont déjà établi des calendriers précis à cette fin. Face au constat de l'insuffisance de l'aide publique au développement, il importe d'explorer de nouvelles sources de financement pour impulser les actions de développement, et certains sont en train de le faire. Je voudrais saisir cette occasion pour saluer les propositions qui ont été faites par certains pays comme la République française et le Président Jacques Chirac.

La question de l'identification de sources nouvelles de financement mérite donc une attention particulière. À cet égard, l'on peut se féliciter de ce que la mobilisation des fonds des travailleurs migrants peut aussi, à certains égards, contribuer aux actions de développement. Toutefois, il importe d'en faciliter le transfert pour leur permettre de remplir efficacement leurs fonctions essentielles dans l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires, et pour maximiser leur incidence sur la réduction de la pauvreté. Mais il y a lieu de souligner que les ressources provenant des transferts des fonds des travailleurs migrants ne peuvent être considérées comme aide publique au développement et ne doivent pas être comptabilisés comme telle.

Il importe aussi d'assurer la mobilisation des ressources à travers des microcrédits en faveur des couches défavorisées. À cet égard, l'appui de la communauté internationale devra contribuer à renforcer des systèmes de microcrédits qui pourraient

être fort utiles dans le cadre des efforts déployés aux fins de combattre le chômage des jeunes et de promouvoir l'autonomisation des femmes pour améliorer leurs conditions de vie et accroître leur contribution au revenu national des pays concernés.

Il convient d'assurer la pleine insertion des pays en développement, notamment les moins avancés, dans le commerce international afin de leur permettre d'assurer par ce mécanisme, la mobilisation de ressources propres au financement de leur développement. Nous exprimons ici notre déception face à l'échec des négociations commerciales multilatérales dans le cadre du Cycle de Doha. Elles ont échoué, entre autres, sur la question cruciale des subventions agricoles qui étouffent les producteurs dans les pays en développement. Mon pays, le Bénin, continuera de composer avec les autres pays affectés pour obtenir leur suppression, sinon des compensations à la hauteur du préjudice que nous subissons de ce fait.

En vue de promouvoir le développement, nos pays s'efforcent de mettre en œuvre des réformes démocratiques. Cependant, comme je l'ai dit lors de la session d'ouverture à l'occasion de la réunion des pays les moins avancés, toute démocratie qui ne rime pas avec le développement est vouée à l'échec. De même, nos efforts pour promouvoir le développement ne peuvent porter leurs fruits si nous ne parvenons pas à maintenir la paix dans nos pays et dans le monde.

C'est pour cela qu'en 2005, mon pays, le Bénin, s'est employé, pendant qu'il siégeait au Conseil de sécurité, à contribuer aux efforts visant à renforcer l'efficacité de cet organe dans le domaine de la prévention des conflits armés. À cet égard, nous nous félicitons des diligences du Secrétaire général sur cette question à travers les recommandations de profonde inspiration et empreintes de sagesse qu'il vient de soumettre sur les questions relatives à la prévention des conflits. La résolution des différents conflits permet aux pays en développement concernés de se remettre résolument sur la voie de la reconstruction et du développement national.

Mon pays salue, du haut de cette tribune, l'action décisive de l'ONU dans le domaine du maintien de la paix, et réitère sa disponibilité à y contribuer activement. Le Gouvernement béninois est disposé à poursuivre sa participation aux opérations de maintien de la paix afin d'aider les peuples éprouvés par les conflits armés à les surmonter et à créer les conditions

de stabilité requises pour assurer la reconstruction de leur pays et leur développement économique et social.

Car pour nous, au Bénin, l'autre nom de la paix, c'est bien le développement. Tel est le message que je tenais à transmettre au cours de ce débat général, au nom du peuple béninois et des pays les moins avancés.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Bénin de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Boni Yayi, Président de la République du Bénin, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République-Unie de Tanzanie.

M. Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Yakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kikwete (parle en anglais) : Je voudrais commencer par féliciter S. E. Sheika Haya Rashed Al-Khalifa pour son élection à la présidence de la soixante et unième session de l'Assemblée générale. C'est un moment historique au regard du programme de l'ONU visant à l'égalité entre hommes et femmes. Je lui souhaite plein succès et l'assure du plein appui et de l'entière coopération de la Tanzanie alors qu'elle s'acquitte de ses hautes responsabilités.

Je voudrais également féliciter son prédécesseur, S. E. M. Jan Eliason, qui a dirigé avec maîtrise la soixantième session de l'Assemblée. Sous sa conduite, la Tanzanie a eu le privilège de coprésider avec le Danemark les négociations qui ont mené à la création de la Commission de consolidation de la paix.

Je viens m'exprimer devant l'Assemblée en ma qualité de quatrième Président de mon pays, la Tanzanie, à la suite d'une nouvelle élection

démocratique couronnée de succès, l'année dernière. C'est la troisième transition effectuée sans heurt en Tanzanie. J'ai succédé à mon éminent prédécesseur, S. E. Benjamin William Mkapa, qui demeure actif tant dans notre pays qu'à l'étranger. Il est toujours pour moi un conseiller sage et précieux, de même que son prédécesseur S. E. Ali Hassan Mwinyi. L'ancien Président Mkapa continue de s'acquitter de multiples fonctions au service de notre pays et de la grande famille humaine, notamment en tant que membre du Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence à l'échelle du système, qui joue un rôle important dans notre programme de la réforme de l'ONU. Le succès du précédent Gouvernement a été tel que je n'ai qu'un message essentiel à vous communiquer, message de continuité des politiques aux échelons national, régional et international.

Nous poursuivrons les efforts déployés par le Gouvernement précédent en faveur de la paix, de la stabilité et de l'unité nationale. En outre, nous redoublerons d'effort pour défendre et renforcer la bonne gouvernance démocratique, le respect des droits de l'homme et de l'état de droit, et pour intensifier la lutte contre la corruption. À cet égard, nous nous honorons de ce que l'Organisation mondiale de parlementaires contre la corruption ait décidé de tenir dans deux jours sa deuxième conférence mondiale à Arusha, en signe de reconnaissance et pour témoigner de son appui à nos efforts.

La Tanzanie a également fait des progrès économiques impressionnants, son économie figurant parmi celles dont la croissance est la plus rapide en Afrique. J'ai l'intention de maintenir et d'améliorer cette tendance avec zèle, vigueur et diligence.

De même, la Tanzanie s'est révélée être l'un des pays qui appliquent les meilleures pratiques quant à la maîtrise du processus de développement ainsi qu'à l'harmonisation et la coordination de l'aide au développement. Je veillerai à promouvoir cette orientation et cette pratique pendant mon mandat, dans l'espoir que cela contribue à la réalisation du thème de la présente Assemblée générale : la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement.

Compte tenu des résultats obtenus, ainsi que de notre stabilité politique et macroéconomique et de notre volonté politique, la Tanzanie s'apprête à accélérer le pas dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Toutefois, pour y

parvenir, nous avons besoin d'un appui international afin d'améliorer nos infrastructures et renforcer nos capacités en vue d'accroître la valeur ajoutée et de promouvoir le développement des ressources humaines. Heureusement, le cadre d'un tel appui international existe déjà, notamment en vertu du Consensus de Monterrey. Je pense que la Tanzanie a tenu ses engagements aux termes du Pacte mondial pour le développement. Je demande maintenant à nos partenaires de développement de faire de même.

Conscients du fait que le secteur privé joue le rôle moteur dans la croissance en Tanzanie, nous avons mis en œuvre des politiques et des réformes institutionnelles ambitieuses visant à créer un climat favorable à la prospérité des entreprises privées.

Le rapport de la Banque mondiale intitulé « La pratique des affaires, 2007 » classe la Tanzanie parmi les dix premiers pays qui ont le mieux réussi à réformer la réglementation des affaires. Cela signifie que la Tanzanie a une fois encore rempli ses engagements en vertu du Pacte mondial. C'est pourquoi nous demandons à nos partenaires de développement de soutenir nos efforts et d'aider le secteur privé à réagir favorablement.

La réussite des efforts déployés à l'échelle nationale dépend essentiellement de l'instauration de la paix dans les pays voisins. Depuis trop longtemps, la Tanzanie subit les conséquences des conflits en cours dans la région des Grands Lacs et de l'instabilité qui en résulte, notamment l'arrivée sur son territoire de centaines de milliers de réfugiés, la destruction d'infrastructures et la détérioration de l'environnement et la perte de temps et de ressources consacrés aux tentatives de règlement des conflits. C'est pourquoi la Tanzanie continuera de jouer son rôle dans la recherche de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement dans la région des Grands Lacs.

Sur le plan de la politique et de la sécurité, la situation s'est considérablement améliorée dans la région des Grands Lacs. Nous nous félicitons de l'appui de l'ONU et d'autres partenaires aux processus de paix régionale. La Tanzanie salue et félicite le Gouvernement burundais et le groupe rebelle, Parti pour la libération du peuple hutu – Forces nationales de libération, d'avoir finalement signé l'accord de cessez-le-feu. Nous sommes flattés d'avoir eu la possibilité d'apporter notre contribution. Nous nous engageons à continuer d'être utiles de quelque façon que ce soit.

De même, je félicite le Gouvernement, les principaux acteurs politiques et le peuple de la République démocratique du Congo de l'organisation des élections attendues depuis longtemps. Nous espérons vivement que le deuxième tour des élections se déroulera dans la liberté, l'équité et la paix. La Tanzanie, qui assume la présidence de l'Organe sur les questions de politique, de défense et de sécurité de la Communauté de développement de l'Afrique australe, jouera son rôle pour appuyer ce processus. En tant que pays ami voisin, nous nous efforcerons d'être le plus utile possible.

En outre, la Tanzanie, qui assume actuellement la présidence de l'Initiative pour la paix et la sécurité dans la région des Grands Lacs, continuera de travailler en étroite collaboration avec les autres membres pour que la deuxième Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, qui se tiendra à Nairobi cette année encore, soit un succès.

Je tiens à remercier sincèrement le Groupe des amis de la région des Grands Lacs de leur appui. Je leur demande instamment ainsi qu'à la communauté internationale de demeurer engagés dans ce processus.

La paix semble échapper au monde. Les guerres et les conflits violents sont à la une de la plupart de nos médias. Malheureusement, l'Afrique, le plus pauvre des continents, a été excessivement touchée par les conflits. Comme d'autres délégations, nous exprimons notre inquiétude face à la situation sécuritaire et humanitaire au Darfour, et demandons le maintien des engagements pris au niveau régional et par la communauté internationale. De même, nous sommes très inquiets de la situation en Somalie, en Côte d'Ivoire et dans d'autres parties du continent.

Il est regrettable que la question du Sahara occidental demeure dans l'impasse. Après 31 ans, il est grand temps que l'ONU redouble d'effort pour résoudre cette question. L'ONU a réglé la question du Timor oriental, qui présente beaucoup de similitudes avec celle du Sahara occidental. Les Sahraouis méritent tout autant l'appui de l'ONU. Je crois que cela est possible, si toutes les parties jouent dûment leur rôle.

En ce qui concerne la situation au Moyen-Orient, je suis heureux de constater que le cessez-le-feu entre Israël et le Liban est respecté et que les pays qui fournissent des contingents réagissent favorablement, en renforçant la Force intérimaire des Nations Unies au Liban.

La guerre de 34 jours au Liban a détourné l'attention de la communauté internationale du sort tragique du peuple palestinien. L'absence de progrès dans la recherche d'une solution négociée à deux États et la perte de confiance dans le processus de paix sont des faits nouveaux inquiétants. Nous lançons un appel au Quatuor et encourageons les initiatives bilatérales et multilatérales visant à relancer le processus de paix tel qu'il est énoncé dans la Feuille de route. Une paix juste, viable, durable et globale au Moyen-Orient n'est possible que par la négociation, à l'exclusion d'autres moyens.

La Tanzanie se félicite de l'adoption par l'Assemblée générale d'une Stratégie antiterroriste mondiale (résolution 60/288). Nous espérons que les divergences qui se sont fait jour pendant les négociations n'entraveront pas la mise en œuvre de la Stratégie. Après avoir subi un attentat terroriste majeur sur son territoire en 1998, la Tanzanie a toujours réaffirmé sa détermination de coopérer avec d'autres pour lutter contre le terrorisme, quelles que soient ses manifestations. La menace du terrorisme est mondiale et complexe; pour la maîtriser, des efforts collectifs et une stratégie adaptée sont nécessaires. Dieu merci, nous disposons déjà de cette stratégie – mettons-la en œuvre.

La Tanzanie a toujours défendu l'égalité souveraine des pays et la primauté du multilatéralisme dans la gouvernance mondiale et l'examen des questions internationales. Nous avons toujours privilégié et défendu le rôle central de l'ONU dans les affaires internationales. Nous nous engageons à rester un membre loyal et responsable de l'Organisation. Nous avons aujourd'hui l'intention de participer plus activement aux missions et opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Nous avons toujours pensé que l'ONU d'aujourd'hui devait refléter, dans sa structure, ses actions, ses programmes et ses activités, les réalités du monde actuel et non pas celle d'il y a 60 ans. L'ONU doit évoluer avec son temps et selon les aspirations de ses membres. Je tiens à réaffirmer l'attachement constant de la Tanzanie à ces exigences urgentes et légitimes. Nous souscrivons pleinement au programme de réforme de l'ONU, et en particulier du Conseil de sécurité, qui vise à le rendre plus représentatif et plus prompt à réagir aux nouvelles réalités.

La Tanzanie quittera dans trois mois son siège de membre non permanent du Conseil de sécurité. Je remercie tous les membres d'avoir accordé à mon pays l'honneur de servir ce très important organe de l'ONU. Nous remercions nos collègues du Conseil pour la coopération et l'appui qu'ils nous ont offerts tout au long de notre mandat. Alors que nous nous apprêtons à quitter le Conseil, nous nous réjouissons d'avoir pu organiser une séance consacrée à l'examen de la situation dans la région des Grands Lacs, qui a débouché sur des conclusions et des décisions utiles.

Alors que nous nous apprêtons à quitter le Conseil, nous notons avec satisfaction qu'il a conscience de l'importance de sa réforme. Armons-nous de courage et prenons le taureau par les cornes.

Je voudrais rendre un hommage particulier au Secrétaire général sortant, l'illustre Kofi Annan, grand internationaliste et grand diplomate. Nous le félicitons de l'œuvre accomplie sous sa houlette à un moment particulièrement difficile pour le monde, pour l'ONU et pour lui personnellement. Il restera dans les mémoires comme celui qui aura mis l'Organisation au défi de tenir la promesse du multilatéralisme, en assurant la sécurité collective, en défendant les droits fondamentaux et la primauté du droit et en promouvant le développement humain. Nous le remercions et lui souhaitons une retraite heureuse. J'espère qu'on lui laissera le temps d'en profiter pleinement.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République-Unie de Tanzanie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Namibie.

M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E.

M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Pohamba (*parle en anglais*) : D'emblée, je félicite M^{me} Al-Khalifa de son élection méritée à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et unième session. Il ne fait pour moi aucun doute que sa sagesse et son expérience lui permettront de diriger avec succès les travaux de l'Assemblée. Je tiens également à adresser nos sincères remerciements à son prédécesseur, S. E. M. Jan Eliasson, de Suède, pour l'excellent travail accompli durant la soixantième session.

De même, nous saluons le Secrétaire général, S. E. M. Kofi Annan, de son dévouement et de son investissement personnel dans les activités de l'ONU. Ma délégation souhaite lui rendre un hommage particulier pour sa remarquable conduite des activités de l'ONU et sa formidable contribution à l'Organisation, qu'il s'apprête à quitter après l'avoir servie avec dévouement durant une longue et brillante carrière. Sous sa houlette, l'ONU a enregistré des succès notables. Il a su poser les jalons nécessaires pour que les États Membres avancent, notamment, sur la voie de la réforme de l'ONU. Nous continuerons d'œuvrer dans ce sens en gardant à l'esprit sa vision d'une coopération durable entre les États. Je lui souhaite plein succès dans ses entreprises futures.

Nous sommes rassemblés ici pour réaffirmer notre foi dans l'ONU et pour renouveler notre adhésion aux buts et principes énoncés dans la Charte. Aujourd'hui, le monde a besoin d'une ONU plus forte et d'un multilatéralisme authentique qui tienne compte des réalités actuelles. C'est seulement ainsi que l'humanité sera en mesure de relever, en temps utile et sans hésitation, les défis mondiaux qui se posent à nous.

Nous souscrivons pleinement à la réforme générale de l'ONU, telle que proposée par le Secrétaire général. Elle doit avoir pour but de renforcer l'Organisation en la rendant plus efficace et plus attentive aux besoins de tous ses Membres. De même, nous attachons une grande importance au renforcement du rôle et de l'autorité de l'Assemblée générale, principal organe délibérant et décisionnel, dont il convient de revoir le rapport avec les autres organes principaux de façon à garantir leur coopération et le respect des mandats définis dans la Charte.

Mon gouvernement juge essentielle la réforme du Conseil de sécurité, notamment la question de son élargissement. Le continent africain mérite d'y être représenté de façon juste et équitable. Ce n'est pas trop demander.

Lors du Sommet mondial de septembre dernier, nous avons réaffirmé notre attachement à la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), adoptée il y a plus de six ans. Le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1) a réitéré nos engagements à appliquer les décisions prises lors des conférences et réunions au sommet antérieures. Mon gouvernement se félicite du travail réalisé en matière d'application des décisions du Sommet sous l'éminente direction capable de l'ancien Président Eliasson.

Les fruits de ces efforts sont visibles pour tous dans la mesure où ils ont abouti à l'investiture de la Commission de consolidation de la paix, à la création du Conseil des droits de l'homme, à la création du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires et à la création d'un Bureau de la déontologie. Nous nous félicitons également des réalisations obtenues dans le domaine de la réforme de la gestion. Les peuples du monde ont grand espoir que ces instruments créés récemment rempliront leurs mandats spécifiques. Nous encourageons par conséquent tous les États Membres à mener à bonne fin d'une manière ouverte et transparente l'examen du processus.

La Namibie attache de l'importance à l'agenda mondial pour le développement. Nous sommes donc préoccupés par la lenteur avec laquelle cette question essentielle est traitée et par la non-application des engagements conformes à la Déclaration du Millénaire. À cet égard, j'exhorte tous les autres dirigeants à œuvrer ensemble à trouver des solutions efficaces pour repousser les frontières de la pauvreté, de la faim, de la maladie et de l'ignorance, qui gagnent sans cesse du terrain.

Les peuples africains savent qu'ils doivent prendre la situation en main sur le continent pour régler les problèmes et relever les défis. Dans cette entreprise, ils doivent former des partenariats constructifs avec la communauté internationale. Je me félicite donc des engagements pris par le Groupe des Huit l'année dernière en Écosse d'examiner l'augmentation de l'aide au développement pour l'Afrique, d'annuler la dette des pays les plus pauvres

et de promouvoir l'accès universel aux médicaments antiviraux pour le VIH/sida d'ici à 2010.

Nous répétons notre appel à une coopération entre l'Organisation des Nations Unies, ses institutions spécialisées et l'Union africaine ainsi que ses organisations sous-régionales s'occupant du développement économique et social du continent. Nous continuons de souligner l'importance du Conseil économique et social en tant qu'organe intergouvernemental central pour la promotion d'une démarche plus intégrée en faveur de la paix et du développement mondiaux.

La Namibie se félicite des élections présidentielle et parlementaire qui ont eu lieu récemment en République démocratique du Congo dont la plupart des observateurs internationaux ont convenu qu'elles se sont déroulées dans une atmosphère pacifique et dans la transparence. Nous exhortons l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale dans son ensemble à continuer d'appuyer le peuple de la République démocratique pendant cette transition démocratique cruciale.

La situation dans la région du Darfour (Soudan) est une source de graves préoccupations. L'Union africaine, par la Mission de l'Union africaine au Soudan et avec l'aide de la communauté internationale, a fait des efforts pour instaurer la paix dans cette région, dans des conditions exceptionnellement difficiles. Nous félicitons l'Envoyé spécial de l'Union africaine, M. Salim Ahmed Salim, de ses efforts inlassables pour amener les parties à un accord. Nous exhortons toutes les parties à honorer leurs engagements.

Nous nous félicitons de la visite faite au Soudan par l'équipe du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies en juin dernier et des recommandations qu'elle a faites. La Namibie attend avec intérêt que se produise la transition urgente et sans heurt de la Mission de l'Union africaine à une mission de maintien de la paix des Nations Unies au Darfour, conformément à la résolution 1706 (2006) du Conseil de sécurité. Nous exhortons le Gouvernement soudanais et les autres parties concernées à accepter cette transition dont nous pensons qu'elle servira au mieux les intérêts du peuple soudanais, en général, et ceux de la région du Darfour, en particulier.

Je souhaiterais me joindre aux autres pays dans le monde pour exprimer notre préoccupation en ce qui

concerne le commerce illicite des armes légères, qui demeure une menace pour l'humanité. La prolifération de ces armes compromet la paix et la sécurité. Elle pose également des problèmes sérieux aux services chargés de l'application des lois dans le monde.

Nous sommes préoccupés par le fait que la question du Sahara occidental ne soit toujours pas réglée. Il faut que les droits inaliénables du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance soient défendus et respectés, comme le stipulent les résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies. Nous appelons donc à ce que soient appliquées d'urgence toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale dans le but d'organiser un référendum libre et juste au Sahara occidental.

La Namibie est également profondément préoccupée par les souffrances continues du peuple palestinien. Nous souhaitons réaffirmer notre appui total et sans équivoque aux droits inaliénables du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'indépendance nationale. Dans ce contexte, nous lançons un appel à l'Organisation des Nations Unies pour qu'elle prenne toutes ses responsabilités en appliquant avec effet immédiat et sans condition préalable toutes ses résolutions et décisions sur la Palestine.

Malheureusement, le peuple libanais a été exposé à nouveau à la guerre et aux bombardements aveugles, qui ont causé d'énormes souffrances et la mort de personnes innocentes, y compris des enfants et des personnes âgées, ainsi que des dégâts importants aux biens et à l'infrastructure, et la destruction de ceux-ci. Dans ce contexte, nous demandons l'application immédiate et sans condition de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle fournisse au peuple libanais l'aide humanitaire dont il a besoin pour faire face à la crise humanitaire concomitante.

Depuis maintenant de nombreuses années, la majorité des États Membres de cette Assemblée ont exprimé la préoccupation que leur inspire l'embargo économique, commercial et financier continu contre Cuba, qui crée toujours de graves difficultés pour le peuple cubain. Le Gouvernement de la République de Namibie défend les principes de la coexistence des pays et du commerce juste et ouvert entre les pays. Nous demandons donc à tous les États Membres,

conformément à leurs obligations au titre de la Charte de l'Organisation des Nations Unies, de lever immédiatement et sans condition l'embargo contre la République de Cuba, comme les y engage la résolution 60/12 de l'Assemblée générale et de nombreuses résolutions antérieures.

En juin 2006, l'Assemblée générale a organisé une Réunion de haut niveau et un examen d'ensemble des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés dans la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida. Cette Réunion a donné aux États Membres l'occasion d'évaluer les progrès et de renforcer encore, notamment en les élargissant, les réponses apportées à la pandémie de VIH/sida. Avant la Réunion de haut niveau, l'Union africaine a adopté une Position africaine commune lors d'une session spéciale à Abuja, en mai 2006. La Namibie est extrêmement attachée à la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida. Par ailleurs, nous nous réjouissons de l'appui dont a bénéficié l'appel à mobiliser des ressources et à forger un partenariat qui soit plus à même d'affronter la pandémie. Nous insistons sur la nécessité d'offrir aux personnes touchées un accès universel et abordable à l'ensemble des services proposés.

Dans le cadre de notre initiative de réforme et de renforcement de l'ONU, en vue de la rendre plus efficace et agissante face aux défis d'aujourd'hui – la pauvreté et la faim, la pandémie de VIH/sida, les guerres civiles et la guerre contre le terrorisme –, nous devons placer la dignité et les vies humaines au centre de tous nos efforts. La réforme que nous avons lancée doit être vue comme un processus et menée dans un esprit de compréhension mutuelle et de responsabilité collective. Efforçons-nous de redonner de la vigueur aux Nations Unies et d'en faire une Organisation dont nous puissions être fiers, pour faire de la planète Terre un foyer commun où toute l'humanité pourra vivre dans la paix, la stabilité et la prospérité.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Namibie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Alfredo Palacio, Président de la République de l'Équateur

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de l'Équateur.

M. Alfredo Palacio, Président de la République de l'Équateur, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à M. Alfredo Palacio, Président de la République de l'Équateur, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Palacio (parle en espagnol) : Au XXI^e siècle, le monde doit adopter une nouvelle approche en matière de droit international et de relations entre les peuples et les États. Il y a un an, l'Équateur a mis l'accent sur la nécessité de passer à un nouvel ordre mondial fondé sur trois éléments : l'économie, le droit international et la biologie. Il est maintenant urgent de le faire. Nous appelons instamment la planète à établir cette nouvelle triade, qui doit inclure la biologie.

Jamais il n'y a eu autant de richesses qu'aujourd'hui. La pauvreté, pourtant, continue de croître, alors que la faim et la misère prennent chaque jour leur tribut de vies humaines. La vie sur Terre se dégrade. La continuité harmonieuse de l'humanité est en péril, et le monde – y compris les pays développés – n'a pas été en mesure d'y trouver remède. Il y a encore de vastes zones d'Afrique subsaharienne, d'Amérique latine et d'Asie où des millions d'êtres humains sont au bord de l'extinction. La coopération internationale reste donc essentielle. Alors qu'au Japon, à Hong Kong et en Islande, l'espérance de vie à la naissance dépasse les 80 ans, au Botswana et au Lesotho, elle est d'à peine 36 ans. Et si en Suède, à Singapour, au Danemark, en Islande et en Norvège, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est inférieur à 4 %, en Sierra Leone, au Niger et au Libéria, il dépasse les 235 %. Nous devons garantir une plus grande équité des dépenses de santé dans le monde afin de réduire le gigantesque écart qui sépare les quelques dollars par habitant investis dans les pays pauvres des milliers de dollars par habitant qui sont investis dans le monde développé.

Cinq ans ont passé depuis la proclamation des objectifs du Millénaire pour le développement, et on a fait très peu pour les réaliser. Le fait que les pays les plus développés n'aient pas suffisamment respecté leur engagement à consacrer 0,7 % de leur revenu national brut au développement des zones les plus pauvres a eu pour résultat d'aggraver cette situation.

Le sous-développement est un problème mondial, à l'instar de la survie des espèces menacées par des problèmes économiques, politiques et militaires. Les pays les moins avancés manquent de moyens pour faire progresser l'éducation et la culture – qui sont pourtant nécessaires à la santé collective. Le fardeau croissant de la dette extérieure empêche notre peuple d'investir dans son développement. Le service de la dette extérieure continue de peser comme un joug et d'absorber l'épargne nationale et de réduire toutes possibilités d'investissement social et productif.

Loin de régler le problème, les rééchelonnements successifs se convertissent en nouveaux maillons d'une chaîne qui étouffe le développement, le progrès économique, le caractère éthique de la vie et le destin de l'humanité. C'est pourquoi, l'Équateur appuie l'initiative du Royaume hachémite de Jordanie de créer un groupe des pays à revenus faibles ou intermédiaires fortement endettés, qui s'emploieraient à trouver des solutions novatrices et à long terme.

Les pays qui en ont le plus besoin ne sont pas en mesure de réaliser les investissements nécessaires pour la recherche scientifique et les découvertes médicales et en sont donc tenus à l'écart.

Le phénomène des migrations a pris des dimensions inédites. Plus de 200 millions de personnes ont dû chercher refuge hors de leur pays d'origine. Les migrations détruisent les familles et sapent la culture, ce qui empêche la reproduction saine des nouvelles générations et le traitement équitable des personnes âgées afin qu'elles vivent dans des conditions dignes.

Il est impératif que les pays prennent des engagements contraignants en matière de défense des droits fondamentaux des migrants. C'est pourquoi nous saluons le Dialogue de haut niveau sur les migrations et le développement, un événement pluridimensionnel qui a engagé la volonté politique des pays d'origine et des pays d'accueil.

Les guerres affectent la planète tout entière. Les taux de mortalité augmentent non seulement en raison

des victimes directes des conflits mais aussi en raison des destructions causées à l'infrastructure. Des problèmes ethniques et religieux ou de simples ambitions économiques donnent lieu à des pratiques de génocide. La paix mondiale, la défense des droits de l'homme et le respect mutuel entre les États sont les principes à la base de la création de l'Organisation des Nations Unies.

Le monde a été le témoin passif de massacres et de violences brutales commis contre des peuples parce que les conflits sont réglés par la voie des armes et que la communauté internationale, au sein de l'Organisation des Nations Unies, ne parvient pas à trouver de solutions conformes au droit.

Nous appuyons la résolution adoptée par le Conseil de sécurité et les efforts déployés par le Secrétaire général afin que toutes les parties concernées s'engagent à respecter le cessez-le-feu et à se retirer derrière les frontières d'avant la précédente confrontation.

La communauté internationale et les plus hauts organismes multilatéraux ne parviennent pas à trouver les moyens diplomatiques de régler ces conflits de manière rapide et efficace. Cela veut dire qu'il faut améliorer la structure de ces organes, y compris le système des Nations Unies lui-même.

Le Conseil de sécurité n'est plus le reflet de l'équilibre mondial. Aujourd'hui, il n'est plus que le reflet de lui-même. Aussi doit-il être réformé et démocratisé en ce début de troisième millénaire. Il est inconcevable que la vie de millions d'hommes et de femmes, de peuples tout entiers, dépende du vote ou de l'exercice du droit de veto de tel ou tel État ou d'une vision géopolitique unilatérale.

Les notions de paix et de guerre se trouvent de nouveau au centre de notre réflexion sur la sécurité et la survie de la planète. La sécurité de la planète, des peuples, des États et des nations ne sera durable que si elle se fonde sur la santé, l'éducation, le développement et bien entendu sur la paix.

Jeter les bases d'une paix véritable est la principale obligation morale incombant à l'humanité tout entière. Tout autre choix ne se résumerait qu'à la montée de l'insécurité, alimentée par la pauvreté, la maladie, la misère et la peur.

La Commission de consolidation de la paix, la création du Conseil des droits de l'homme dont

l'Équateur est membre et les réformes qui sont actuellement introduites au Secrétariat et au sein des organes administratifs des Nations Unies sont des avancées importantes, mais encore insuffisantes.

Mon pays, l'Équateur, estime que la réforme du système passe notamment par le renforcement de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de sa direction, de sa lutte contre la misère et contre les effets biologiques de cette dernière. Il faut encourager les initiatives locales, nationales et régionales visant à mettre en place un système de santé mondial totalement décentralisé. Cela permettrait d'élaborer des systèmes et des modèles de santé capables de garantir des avantages tangibles à chacun des habitants de la planète.

L'assurance santé universelle est une stratégie valable pour garantir l'accès à un système intégral de santé aux nations en développement, d'un niveau équivalant à celui des pays développés. L'on mettrait ainsi un terme aux disparités honteuses qui existent et qui se traduisent par des statistiques tout à fait déséquilibrées en matière de santé qui en définitive distinguent différentes catégories de populations.

Pour mettre en œuvre tous ces programmes de santé fondamentaux, il est essentiel de mobiliser des ressources financières très importantes qui doivent provenir de la coopération internationale, des pays en développement eux-mêmes, ainsi que des pays dits « donateurs ».

La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement au siècle présent est une véritable politique nationale pour le Gouvernement équatorien. Pour un pays multinational, multiculturel et pluriethnique comme l'Équateur, garantir le respect des droits de l'homme signifie avant tout respecter autrui, respecter le développement des populations autochtones, et ce, dans des conditions de reconnaissance totale de la diversité et en les associant aux progrès de la modernité tout en préservant leur identité originelle.

L'Équateur salue l'adoption récente par le Conseil des droits de l'homme de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones et appuie son adoption par l'Assemblée.

Nous réaffirmons notre détermination à lutter contre les crimes les plus graves, comme la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle des enfants,

filles et garçons. Au plan interne nous avons, cette année, renforcé notre législation nationale afin de punir ces délits. Le Gouvernement équatorien a pris des mesures politiques économiques pour récupérer des ressources provenant de l'exploitation du pétrole. Cela nous permettra d'investir dans le secteur social de manière durable et productive améliorant ainsi les conditions de vie des Équatoriens défavorisés. Du fait de ces mesures, pour la première fois en Équateur, des fonds sont consacrés à la recherche scientifique et technologique en vue de promouvoir le savoir afin que nous puissions être les maîtres de notre destin.

L'Équateur est attaché au renforcement des relations Sud-Sud. Nous accordons beaucoup d'importance à l'intégration régionale, en particulier par le biais de la Communauté andine (CAN) et du Marché commun du Sud (MERCOSUR) qui sont des acteurs clefs dans l'édification d'une Communauté sud-américaine des Nations pour avancer sur la voie de l'intégration de l'Amérique latine, de l'hémisphère et finalement, de l'intégration à visage humain équitable pour tous.

L'Équateur entend réunir toutes les conditions nécessaires à la conclusion de traités commerciaux avec tous les pays du monde, fondés sur des principes qui respectent la préservation des domaines sensibles de la production nationale, garantissent la sécurité alimentaire et préservent activement la diversité biologique et l'information génétique, c'est à dire la vie.

L'Équateur a toujours lutté contre le trafic de stupéfiants et les délits connexes. C'est la raison pour laquelle nous estimons avoir pleinement le droit de demander au Sénat des États-Unis qu'il renouvelle la loi sur les préférences commerciales en faveur des pays andins pour stimuler la production et l'exportation licites.

L'Équateur respecte les principes qui ont présidé à la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Nous espérons que les obstacles rencontrés lors du Cycle de Doha seront aisément vaincus pour assurer sa pleine validité, notamment en ce qui concerne l'élimination des subventions à l'exportation de produits agricoles.

Nos relations avec le Mexique, l'Amérique centrale et les Caraïbes sont particulièrement importantes. Dans le même temps, nous cherchons à

établir des relations dynamiques avec les pays riverains du Pacifique et dans le monde.

Dans le cadre de la Communauté sud-américaine de nations, nous avons entamé des rencontres régionales avec les pays arabes et africains pour renforcer le dialogue politique, la coopération et le commerce mutuel. L'Équateur s'est grandement félicité de recevoir les Ministres des finances et des secteurs connexes de pays arabes et d'Amérique du Sud afin d'élaborer ensemble une stratégie visant au renforcement de nos relations dans les domaines de l'économie, des échanges et des investissements. S'agissant des nations africaines, mon pays participera au plus haut niveau au sommet qui se tiendra au Nigéria en novembre de cette année.

L'Équateur accorde également beaucoup d'importance aux mécanismes de coordination politique tels que le Groupe des 77 et le Mouvement des pays non alignés, dont le sommet a récemment eu lieu.

Pour terminer, je voudrais exprimer ma sincère reconnaissance au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour l'œuvre remarquable qu'il a accomplie à la tête de l'Organisation en dépit des énormes difficultés auxquelles il a été confronté, notamment d'ordre financier. Le monde est persuadé que le nouveau Secrétaire général poursuivra cette œuvre et concrétisera les processus de réforme de l'ONU avec l'engagement de tous ses États Membres, notamment des pays les plus avancés.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Équateur de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Alfredo Palacio, Président de la République d'Équateur, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Guinée équatoriale.

M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Obiang Nguema Mbasogo (parle en espagnol) : La Guinée équatoriale prend part aux débats de la soixante et unième session de l'Assemblée générale, animée de la ferme conviction que notre Organisation mondiale demeure la seule instance dotée de l'autorité nécessaire pour régler toutes les situations dont peut être saisie la communauté internationale. Vouloir se substituer à cette autorité est irrationnel; cela revient à nier les principes universels du droit international, qui régissent notre monde sur la base de la justice et de l'équité.

C'est pourquoi avant d'aborder les points inscrits à notre ordre du jour, je voudrais rendre un hommage appuyé à S. E. M. Kofi Annan, notre Secrétaire général, et à S. E. M. Jan Eliasson, Président de la soixantième session ordinaire de l'Assemblée générale, pour la lourde tâche qu'ils ont accomplie face aux conflits qui ont menacé la paix et la stabilité de la planète en 2006.

Nous nous félicitons également de l'élection de S. E. Sheikha Haya Rashed Al-Khalifa, Conseillère juridique de la Cour royale du Royaume de Bahreïn, qui présidera cette session de l'Assemblée générale. Nous pensons que son élection est une reconnaissance implicite du sérieux, du dévouement et du dynamisme qui caractérise son pays dans sa recherche d'un équilibre mondial et dans le respect qu'il montre à l'égard des principes du droit international de la liberté humaine, du droit des peuples à l'autodétermination, de l'indépendance et de la souveraineté nationales, du respect mutuel parmi les nations et de la coopération internationale pour promouvoir le développement et le respect des droits de l'homme.

La présente session a lieu, alors que l'humanité est plongée dans l'incertitude due aux multiples conflits et au déséquilibre sociopolitique croissant qui menacent la vie de millions d'êtres humains dans le monde. L'humanité se trouve actuellement à la croisée des chemins, ce qui soulève diverses questions.

Quel rôle l'ONU joue-t-elle actuellement, alors que ses décisions ne font pas autorité? À quoi a servi la fin de la guerre froide? Quel avenir l'humanité espère-

t-elle en cette ère dite de mondialisation, dans un monde dominé par un système politique et économique caractérisé par l'inégalité et un manque de coopération dans les efforts visant à mettre fin au sous-développement des pays les plus faibles? Quel avenir les pays en développement espèrent-ils, alors que le fossé se creuse toujours davantage en matière d'acquisition des technologies pour le développement? Enfin, quel avenir les pays en développement espèrent-ils, dès lors que de vastes services de renseignements élaborent chaque jour des plans pour soumettre le monde à l'autorité politique et à l'influence économique des pays les plus puissants?

Ces questions, et d'autres encore, devraient retenir l'attention des responsables politiques et de cette Organisation mondiale, afin de redresser le cours tortueux des relations internationales. Il n'existe actuellement aucun juge capable de régler avec équité et impartialité tout conflit international. À notre avis, l'autorité de l'ONU a été prise en otage par certains intérêts qui monopolisent le monde. Néanmoins, je suis convaincu que nous avons encore le temps de remédier à cette situation, si nous voulons éviter un échec de la communauté internationale dû au fait que, jusqu'à présent, les résultats obtenus ne sont pas satisfaisants.

Tout d'abord, nous devons démocratiser cette Organisation mondiale, en lui rendant l'autorité qui est la sienne sur la scène internationale. Par ailleurs, nous devons analyser objectivement la mondialisation des politiques, en adoptant de nouvelles stratégies politiques et économiques équitables qui protègent les intérêts légitimes des plus faibles. Dans le cas contraire, nous devons nous apprêter à affronter une crise mondiale, conséquence de notre incapacité à réduire les pressions actuelles et les intolérables disparités entre les pays.

Les nombreuses conférences organisées dans diverses enceintes politiques, économiques et sociales ont permis d'élaborer diverses stratégies visant à réduire ce fossé qui nous sépare les uns des autres; mais toutes ces stratégies ont été accueillies avec la plus grande indifférence par ceux qui devaient les mettre en œuvre.

Nous ne devons pas nous étonner du phénomène du terrorisme qui menace aujourd'hui le monde, car, bien que ses méthodes et incidences dévastatrices et inhumaines soient condamnables, il reste une solution à laquelle recourent les opprimés, une réaction de ceux

qui s'opposent aux injustices actuelles dénoncées tout au long du dernier quart de siècle.

Le phénomène même de l'immigration massive des citoyens du Sud, qui envahissent aujourd'hui le Nord, est une autre conséquence des grands déséquilibres causés par le système économique international actuel injuste. Cette immigration ne pourra pas être maîtrisée tant que le Nord ne contribue pas au développement du Sud avec des programmes d'appui solidaire.

Nous voulons que la démocratie, l'équité et la solidarité pour un monde plus homogène soient les règles applicables au système des relations internationales, en particulier celles qui régissent les institutions de Bretton Woods, de l'Organisation mondiale du commerce, les relations entre l'Union européenne et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, et toute relation économique entre le Nord et le Sud.

Par ailleurs, la nature a doté le monde d'immenses ressources qui sont amplement suffisantes pour que toute l'humanité puisse vivre dans la dignité. Nous n'avons nul besoin d'avoir recours aux règles profondément enracinées qui président aux échanges et qui favorisent les uns au détriment des autres. Ceux qui tentent ainsi de s'approprier les ressources qui appartiennent à l'humanité, qui persistent à croire au pillage du passé ou à la ruse et à l'exploitation illégale par la force, sont ceux-là même qui appuient et encouragent aujourd'hui les grandes organisations mercenaires qui font des incursions dans les pays les plus fragiles pour créer l'instabilité politique interne servant leurs propres intérêts.

En effet, mon pays a été l'une des victimes de cette conspiration, car il possède des gisements de pétrole, produit énergétique qui, aujourd'hui, divise et déchire le monde. Mon pays a échappé, le 6 mars 2006, à une invasion de mercenaires, organisée par des pays puissants qui se disputent et veulent s'emparer sans contrepartie du pétrole du monde. Heureusement, les services de la sécurité ont été avertis et ont pu éviter le désastre. Les responsables directs de cette tentative purgent leurs peines en prison, tandis que les cerveaux sont toujours en liberté, se jouant de la justice.

Toutefois, mon gouvernement ne considère pas que cette ressource naturelle appartienne uniquement à mon pays; en effet, le peuple équato-guinéen ne bénéficie même pas de 30 % de son exploitation, car,

comme nous l'expliquons depuis longtemps, en raison du système injuste des échanges, les contrats d'exploitation accordent la part du lion à nos partenaires du Nord.

À cet égard, nous rappelons que pendant la soixantième session de l'Assemblée générale, j'ai demandé, afin que la responsabilité en matière de transparence soit égale pour tous, qu'il soit exigé aussi des exploitants des industries extractives qu'ils respectent les contrats et les réglementations afin de garantir une répartition équitable des bénéfices entre les parties.

La présente session a lieu, alors que l'humanité est plongée dans l'incertitude due aux multiples conflits et au déséquilibre sociopolitique croissant qui menacent la vie de millions d'êtres humains dans le monde. L'humanité se trouve actuellement à la croisée des chemins, ce qui soulève diverses questions.

Quel rôle l'ONU joue-t-elle actuellement, alors que ses décisions ne font pas autorité? À quoi a servi la fin de la guerre froide? Quel avenir l'humanité espère-t-elle en cette ère dite de mondialisation, dans un monde dominé par un système politique et économique caractérisé par l'inégalité et un manque de coopération dans les efforts visant à mettre fin au sous-développement des pays les plus faibles? Quel avenir les pays en développement espèrent-ils, alors que le fossé se creuse toujours davantage en matière d'acquisition des technologies pour le développement? Enfin, quel avenir les pays en développement espèrent-ils, dès lors que de vastes services de renseignements élaborent chaque jour des plans pour soumettre le monde à l'autorité politique et à l'influence économique des pays les plus puissants?

Ces questions, et d'autres encore, devraient retenir l'attention des responsables politiques et de cette Organisation mondiale, afin de redresser le cours tortueux des relations internationales. Il n'existe actuellement aucun juge capable de régler avec équité et impartialité tout conflit international. À notre avis, l'autorité de l'ONU a été prise en otage par certains intérêts qui monopolisent le monde. Néanmoins, je suis convaincu que nous avons encore le temps de remédier à cette situation, si nous voulons éviter un échec de la communauté internationale dû au fait que, jusqu'à présent, les résultats obtenus ne sont pas satisfaisants.

Tout d'abord, nous devons démocratiser cette Organisation mondiale, en lui rendant l'autorité qui est

la sienne sur la scène internationale. Par ailleurs, nous devons analyser objectivement la mondialisation des politiques, en adoptant de nouvelles stratégies politiques et économiques équitables qui protègent les intérêts légitimes des plus faibles. Dans le cas contraire, nous devons nous apprêter à affronter une crise mondiale, conséquence de notre incapacité à réduire les pressions actuelles et les intolérables disparités entre les pays.

Les nombreuses conférences organisées dans diverses enceintes politiques, économiques et sociales ont permis d'élaborer diverses stratégies visant à réduire ce fossé qui nous sépare les uns des autres; mais toutes ces stratégies ont été accueillies avec la plus grande indifférence par ceux qui devaient les mettre en œuvre.

Nous ne devons pas nous étonner du phénomène du terrorisme qui menace aujourd'hui le monde, car, bien que ses méthodes et incidences dévastatrices et inhumaines soient condamnables, il reste une solution à laquelle recourent les opprimés, une réaction de ceux qui s'opposent aux injustices actuelles dénoncées tout au long du dernier quart de siècle.

Le phénomène même de l'immigration massive des citoyens du Sud, qui envahissent aujourd'hui le Nord, est une autre conséquence des grands déséquilibres causés par le système économique international actuel injuste. Cette immigration ne pourra pas être maîtrisée tant que le Nord ne contribue pas au développement du Sud avec des programmes d'appui solidaire.

Nous voulons que la démocratie, l'équité et la solidarité pour un monde plus homogène soient les règles applicables au système des relations internationales, en particulier celles qui régissent les institutions de Bretton Woods, de l'Organisation mondiale du commerce, les relations entre l'Union européenne et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, et toute relation économique entre le Nord et le Sud.

Par ailleurs, la nature a doté le monde d'immenses ressources qui sont amplement suffisantes pour que toute l'humanité puisse vivre dans la dignité. Nous n'avons nul besoin d'avoir recours aux règles profondément enracinées qui président aux échanges et qui favorisent les uns au détriment des autres. Ceux qui tentent ainsi de s'appropriier les ressources qui appartiennent à l'humanité, qui persistent à croire au

pillage du passé ou à la ruse et à l'exploitation illégale par la force, sont ceux-là même qui appuient et encouragent aujourd'hui les grandes organisations mercenaires qui font des incursions dans les pays les plus fragiles pour créer l'instabilité politique interne servant leurs propres intérêts.

En effet, mon pays a été l'une des victimes de cette conspiration, car il possède des gisements de pétrole, produit énergétique qui, aujourd'hui, divise et déchire le monde. Mon pays a échappé, le 6 mars 2006, à une invasion de mercenaires, organisée par des pays puissants qui se disputent et veulent s'emparer sans contrepartie du pétrole du monde. Heureusement, les services de la sécurité ont été avertis et ont pu éviter le désastre. Les responsables directs de cette tentative purgent leurs peines en prison, tandis que les cerveaux sont toujours en liberté, se jouant de la justice.

Toutefois, mon gouvernement ne considère pas que cette ressource naturelle appartienne uniquement à mon pays; en effet, le peuple équato-guinéen ne bénéficie même pas de 30 % de son exploitation, car, comme nous l'expliquons depuis longtemps, en raison du système injuste des échanges, les contrats d'exploitation accordent la part du lion à nos partenaires du Nord.

À cet égard, nous rappelons que pendant la soixantième session de l'Assemblée générale, j'ai demandé, afin que la responsabilité en matière de transparence soit égale pour tous, qu'il soit exigé aussi des exploitants des industries extractives qu'ils respectent les contrats et les réglementations afin de garantir une répartition équitable des bénéfices entre les parties.

Enfin, le message de la Guinée équatoriale est que nous devons agir comme des êtres humains parce qu'il est encore temps de faire de la Terre un meilleur cadre de vie pour l'humanité. Finissons-en avec l'égoïsme, les ambitions hégémoniques et l'insensibilité face aux horreurs et à la misère qui consomment notre monde. Ainsi, nous pourrions corriger ce système d'injustice et d'iniquité; ainsi, les hommes se donneront la main pour affronter ensemble, dans la solidarité, avec intelligence et sagesse, le défi posé par la protection de l'humanité contre les fléaux de la guerre, de la pauvreté et du sous-développement.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président

de la République de Guinée équatoriale de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Alfred Moisiu, Président de la République d'Albanie

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Albanie.

M. Alfred Moisiu, Président de la République d'Albanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Alfred Moisiu, Président de la République d'Albanie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Moisiu (*parle en albanais; traduction en anglais fournie par la délégation*): Je voudrais tout d'abord féliciter la Présidente Haya Rashed Al-Khalifa de son élection à ces hautes fonctions et l'assurer du plein appui de l'Albanie tout au long de son mandat. J'adresse également nos sincères remerciements au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour la clairvoyance, la maîtrise et le dévouement dont il n'a cessé de faire preuve au service de la revitalisation et de la réforme de l'ONU.

S'appuyant sur le Document final du Sommet mondial de 2005, l'Albanie a, au cours de l'année écoulée, pris des mesures concrètes dans les trois grands domaines fondamentaux que sont le développement, la sécurité et les droits de l'homme afin de mettre en œuvre l'ambitieux programme de réforme de l'ONU. Les réalisations positives que représente la création de la Commission de consolidation de la paix, du Conseil des droits de l'homme et du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires nous remplissent de confiance. La réforme du Secrétariat et de la gestion nous donne également des raisons d'être optimistes et de penser que l'ONU doit poursuivre dans cette direction afin de répondre au mieux aux nouvelles réalités et aux nouveaux défis.

Nous réitérons notre volonté de travailler en étroite collaboration avec toutes les délégations et de résoudre aussi souvent que possible par consensus les principales questions que pose la réforme. Nous pensons d'ailleurs que, pour que l'ONU en sorte renforcée, la réforme doit être vigoureuse et générale de manière à accroître la transparence et la responsabilité et à améliorer la gestion des ressources. Nous soutenons les efforts engagés pour réformer le Conseil économique et social tout en étant d'avis que la réforme du Conseil de sécurité produira des résultats positifs grâce aux efforts et à l'engagement de tous les pays membres.

Nous nous félicitons de la tenue de la Réunion de haut niveau sur les migrations internationales et le développement. Nous pensons en effet que les migrations internationales peuvent être très bénéfiques au développement des pays d'origine et de destination, dès lors qu'elles sont soutenues par des politiques appropriées qui respectent et garantissent les droits fondamentaux des migrants tout en prévenant la discrimination et la pratique de deux poids, deux mesures.

L'ONU continue de jouer un rôle très important dans la lutte contre le terrorisme, s'agissant, plus précisément, d'opposer une réponse efficace, globale et soutenue à cette menace. Nous applaudissons à la récente adoption par consensus de la Stratégie antiterroriste mondiale. Nous pensons également que l'adoption d'une convention générale sur le terrorisme international marquerait une étape décisive dans la lutte antiterroriste de l'ONU. L'Albanie entretient une collaboration étroite avec l'ensemble des organismes de l'ONU dans la lutte contre le terrorisme. À ce sujet, les visites effectuées par l'Équipe de surveillance, conformément à la résolution 1267 (1999) du Conseil de sécurité, et du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) montrent que l'Albanie s'acquitte de son obligation de faire obstacle, sur le plan national, aux activités et au financement des groupes terroristes.

Nous avons souscrit à la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité sur le conflit israélo-libanais, qui prévoit un règlement pacifique et l'envoi de forces de maintien de la paix dans la région. À l'instar d'autres pays, l'Albanie apporte son appui financier à la reconstruction du Liban.

La politique étrangère de l'Albanie reste principalement axée sur l'intégration européenne et atlantique. C'est pourquoi l'État et la société albanais s'emploient à satisfaire les critères fixés par l'Union européenne et l'OTAN. Il y a quelques jours, le Parlement européen a ratifié l'Accord de stabilisation et d'association entre l'Albanie et l'Union européenne. Mon pays a désormais atteint l'étape la plus importante du processus, celle qui consiste à remplir les obligations découlant de l'Accord. Tous les groupes politiques du pays et l'ensemble de la société albanaise en sont conscients. Nous sommes tous d'avis que notre statut de membre du Conseil de l'Europe et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ainsi que notre adhésion future à l'Union européenne et à l'OTAN constituent non pas des objectifs en soi mais des étapes logiques vers le développement.

Nous avons noué des relations fondées sur la coopération et le dialogue au niveau régional avec tous les pays soucieux d'œuvrer activement au renforcement de la sécurité et de la stabilité régionales. Avec les pays de la région, nous avons élaboré une série de mesures conjointes concernant la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée, la circulation des armes et la gestion des frontières. De même, nous avons pris des initiatives concrètes en faveur du développement économique de la région.

L'Albanie considère que la principale question qui doit être réglée dans notre région demeure celle du Kosovo. Le Kosovo a fait de grands progrès en ce qui concerne la stabilité intérieure, la réalisation des normes internationales requises, l'amélioration des relations interethniques, la création et l'administration efficace des institutions centrales et locales du Kosovo, son engagement sérieux et professionnel dans le processus de négociations avec Belgrade par l'intermédiaire de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, le Président Ahtisaari, et son intégration progressive aux activités, initiatives et structures régionales en tant que partie du processus d'intégration du Kosovo dans l'Union européenne et l'OTAN.

Les dirigeants du Kosovo, les institutions représentatives kosovares, l'opposition politique, la société civile, les médias et l'ensemble de la population civile font preuve de cohésion sociale et politique, d'une unité croissante et d'une coopération ouverte et totale avec la force internationale pour édifier un État souverain, indépendant, démocratique et

pluriethnique intégré dans les structures européenne et euro-atlantique et en paix avec ses voisins. La Mission des Nations Unies et les engagements pris par le Secrétaire général ont joué également un rôle important dans ce succès.

Les progrès enregistrés dans les négociations entre Pristina et Belgrade à Vienne sont positifs. Nous encourageons la poursuite du dialogue constructif et espérons que la partie serbe suivra la même voie en faisant preuve de réalisme et de solidarité avec la volonté de la communauté internationale, et de respect pour les aspirations du peuple du Kosovo. L'Albanie s'oppose à tout scénario possible de partition ou de désintégration du Kosovo, qui pourrait provoquer un conflit et l'instabilité dans l'avenir, comme le suggère l'expérience acquise.

Nous appuyons une solution rapide et d'ensemble à la question du statut du Kosovo, qui prenne en compte la volonté de ses habitants et garantisse la fonctionnalité de l'État et de la société kosovars et les libertés des communautés minoritaires. Un État kosovar souverain, indépendant, démocratique et pluriethnique, doté d'une perspective euro-atlantique claire, servira les intérêts de la paix et de la stabilité dans la région et au-delà.

Le point de vue qui est quelquefois exprimé, selon lequel l'indépendance du Kosovo encouragerait l'application de solutions identiques à des problèmes actuels dans d'autres pays et régions ne nous semble pas juste. La solution à tout problème doit prendre en compte le contexte historique et géographique, ainsi que les autres considérations, qui excluent la recherche d'analogies peu appropriées et leur application systématique. Du fait des aspects historiques, juridiques et moraux de la question du Kosovo, ainsi que le fait qu'il ait changé au cours des bouleversements et des guerres qui ont accompagné la désintégration de l'ex-Yougoslavie, je considère qu'un règlement conforme à la volonté des citoyens du Kosovo eux-mêmes est entièrement légitime. À la lumière de ces faits, la solution marquera également la dernière étape de cette désintégration et le début d'une nouvelle histoire, en tant qu'éléments de l'évolution démocratique des Balkans au cours de la dernière décennie.

L'Albanie est à une étape importante du processus de réforme institutionnelle, juridique et économique d'ensemble en vue d'adopter les modèles

et les normes européens. Nous sommes résolus à améliorer la gouvernance à tous les niveaux pour veiller à ce qu'elle adhère autant que possible aux intérêts de nos citoyens et du pays. Le Gouvernement actuel a mis en œuvre plusieurs initiatives économiques pour simplifier les procédures et pour renforcer notre capacité à attirer l'investissement étranger. Nous sommes conscients que cet objectif ne peut être réalisé que grâce aux réformes qui promeuvent de manière réaliste un marché compétitif et ouvert à une initiative sans entrave, qui offre à autant de personnes que possible l'occasion de mener des activités ou d'être employées, et qui est coordonné avec les réformes dans les secteurs publics prioritaires. Ces réformes incluent une augmentation de l'investissement dans l'infrastructure et l'énergie et dans les secteurs de l'éducation et de la santé, auquel s'ajoutent des politiques sociales constructives en faveur des groupes sociaux et des personnes dans le besoin. Notre objectif est que la croissance économique contribue directement à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en faisant de ceux-ci le principal facteur de la réduction de la pauvreté, à la baisse du taux de chômage au niveau moyen des pays européens développés, à la réalisation d'une croissance économique stable et à long terme qui renforce les perspectives d'avenir pour les futures générations.

Nous menons une campagne d'ensemble contre la corruption pour renforcer l'état de droit et développer le pays. Dans ce cadre, nous prenons des mesures concrètes pour appliquer la réforme législative et institutionnelle afin d'adopter des mesures préventives, de réduire les possibilités de prévarication, d'accroître la transparence publique, d'éliminer les conflits d'intérêts, d'améliorer la participation à la prise de décisions et de renforcer le rôle de surveillance de la société civile, des communautés locales et des médias.

Nous avons également prêté une attention particulière à la lutte contre la criminalité organisée, le trafic des stupéfiants, la traite des êtres humains et le blanchiment d'argent. Aujourd'hui, nous pouvons déclarer avec conviction que ces phénomènes sont combattus avec tout le pouvoir que confère la loi et les structures renforcées du pays et en coopération avec le facteur international. Voilà pourquoi nos résultats sont importants.

L'Albanie appuie le principe d'une Organisation des Nations Unies forte et efficace, capable de relever

de nouveaux défis et y contribue, car elle considère que l'Organisation est fondée sur les valeurs et les principes du multilatéralisme, sur le partenariat mondial pour le développement et sur l'adoption de mesures conjointes pour renforcer la paix et la sécurité collectives au bénéfice des droits de l'homme, de l'état de droit et des engagements pris de lutter contre le terrorisme.

Pour terminer, permettez-moi d'affirmer que mon pays veillera à honorer les engagements et les obligations découlant de ses responsabilités au sein de l'Organisation et des décisions que l'Assemblée générale adoptera à sa soixante et unième session.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier S. E. M. Alfred Moisiu de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Alfred Moisiu, Président de la République d'Albanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Fradique Bandeira Melo de Menezes, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Fradique Bandeira Melo de Menezes, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe.

M. Fradique Bandeira Melo de Menezes, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Fradique Bandeira Melo de Menezes, Président de la République de Sao Tomé-et-Principe et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président De Menezes (parle en anglais) : Comme je viens d'être réélu, c'est la première fois que je m'exprime devant cette Assemblée dans le cadre de mon second mandat. C'est donc avec grand plaisir que je me tiens aujourd'hui devant vous pour la soixante et unième session de l'Assemblée générale.

Je félicite M^{me} Haya Rashed Al-Khalifa à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée générale. Nous avons de la chance d'avoir pour Présidente une diplomate de son envergure. En outre, c'est pour l'ONU une étape importante dont nous sommes tous fiers. Mon pays, Sao Tomé-et-Principe, croit fermement en l'égalité des sexes. Je suis aussi fier de pouvoir dire qu'il y a dans nos écoles un très grand pourcentage de filles. Une femme a déjà été Présidente de l'Assemblée nationale, et c'est actuellement aussi une femme qui est à la tête de notre Cour suprême. Nous avons eu deux Premiers Ministres femmes, et aujourd'hui les portefeuilles ministériels sont pour moitié détenus par des femmes. Nous nous réjouissons donc de son élection et lui souhaitons toute la réussite possible.

Je remercie également le Président sortant, M. Jan Eliasson, pour son travail remarquable, notamment en ce qui concerne la réforme des Nations Unies. Les mots ne suffisent pas pour rendre hommage au Secrétaire général sortant, Kofi Annan. En fils très spécial de l'Afrique, il a été un extraordinaire meneur pour notre Organisation. Il a œuvré sans relâche, en mettant son formidable courage au service d'une vision remarquable. Aucun défi n'a été trop grand ou trop dangereux pour lui. Mon pays et moi-même sommes tout particulièrement redevables au Secrétaire général pour son intervention, lors d'une tentative de coup d'État en 2003, qui a permis de préserver la démocratie à Sao Tomé-et-Principe. Mon peuple et moi-même le remercions. Nous ne pouvons qu'espérer que son successeur se montrera aussi digne de louanges que lui.

Nous sommes réunis aujourd'hui à un moment où la tension internationale s'accroît et où les attaques terroristes se multiplient contre des civils innocents, cela sur tous les continents. Nous sommes témoins de conflits sans fin, parfois même de génocides. Jamais nous n'avons eu autant besoin de l'ONU, alors que la vie telle que nous la connaissons sur notre planète est menacée par le changement climatique. Il est tragique que face à tous ces nouveaux défis, l'ONU soit souvent incapable d'agir, parce que des politiques internes et l'insuffisance des ressources l'empêchent constamment de réagir comme elle le devrait.

Aucun pays ne peut vivre en vase clos dans le monde d'aujourd'hui. Pour le meilleur ou pour le pire, nous décidons en commun de l'avenir de la planète. Nous ne pouvons plus nous contenter d'être les citoyens de notre ville, de notre région ou de notre

pays. Nous ne pouvons pas non plus penser aveuglément que notre religion est la seule religion, alors que Dieu a créé tant d'êtres humains, qui croient tous en un Être suprême mais l'adorent différemment. Dieu nous a aussi donné toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, sans nous indiquer qu'une de ces couleurs devait être responsable de toutes les autres. Il n'a pas non plus désigné une région ou une langue en particulier pour dominer toutes les autres. Nous devons nous serrer les coudes pour que personne ne soit laissé pour compte. Il y a assez pour tous, si seulement nous partageons. Nous pourrions tous vivre en paix, en liberté, en bonne santé et dans la dignité, avec du travail et un accès à l'éducation, si seulement nous travaillions ensemble.

Cela dit, si nous devons collaborer à certains buts communs, il nous faut aussi respecter nos différences culturelles. Une solution ne peut s'appliquer à tous les cas. La pratique de la démocratie en Amérique latine peut différer de ce qui se fait en Asie. Ce qui a été moteur de croissance en Europe peut ne pas fonctionner en Afrique. Chaque pays, chaque peuple, chaque région, chaque ville doit être libre de décider de ce qui lui convient le mieux, tout en respectant les droits de tous et la liberté de chacun en tant que citoyen du monde.

La pandémie de VIH/sida reste incontrôlable. Dans mon propre pays, qui est une petite île isolée, nous en avons longtemps été protégés. Mais en dépit d'efforts désespérés en matière d'éducation et de prévention, notre population minuscule est aujourd'hui dévastée par une hausse brutale du nombre d'infections au VIH/sida. Nous n'avons qu'un hôpital et une poignée de médecins. Nous sommes démunis face à cette crise, car nous n'avons pas les moyens d'offrir les antirétroviraux nécessaires à tous nos malades, ni la capacité de garder nos frontières maritimes pour maintenir à l'écart la principale source d'infection. Nos femmes et nos enfants font partie des millions d'autres victimes sans visage que compte le monde et, si on ne nous aide pas, nous risquons l'extinction.

Le changement climatique sabote déjà nombre des initiatives entreprises en vue d'assurer un développement durable et aggrave la pauvreté dans les pays en développement, notamment les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Des études récentes montrent de manière convaincante que l'essentiel du réchauffement observé est imputable aux activités humaines. En raison de la fonte des calottes glaciaires, mon pays insulaire de faible

élévation est vulnérable à un second type d'extinction, à savoir qu'il risque de disparaître sous les vagues de l'océan.

Je ne saurais poursuivre sans demander une nouvelle fois à l'Assemblée pourquoi un pays qui compte 23 millions d'habitants n'est pas représenté à l'ONU, alors que chaque État est censé y disposer d'une voix. Je fais ici référence à Taïwan, démocratie établie où les gens vivent dans la paix et la sécurité. Son économie dynamique et très avancée sur le plan technologique est un modèle de réussite dans l'économie globale d'aujourd'hui. Taïwan est également un excellent citoyen du monde, qui offre une aide généreuse aux efforts humanitaires et de développement.

Pendant des siècles, les gens de Sao Tomé-et-Principe ont souffert de paludisme endémique, et des milliers en sont morts. Les innombrables tentatives visant à combattre les moustiques vecteurs de cette maladie ont échoué, jusqu'à ce que Taïwan nous apporte le savoir-faire et les ressources nécessaires. Aujourd'hui, le nombre de cas a diminué de 60 %. Nos médecins et nos infirmières disent que de mémoire d'homme, il n'y a jamais eu aussi peu de cas de paludisme dans le pays. Grâce à Taïwan et au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, nous sommes bien partis pour avoir finalement raison de ce fléau.

En plus de l'assistance humanitaire et de l'aide au développement, Taïwan entretient des liens commerciaux productifs avec de nombreux États Membres de l'ONU et fait partie de l'Organisation mondiale du commerce, de la Banque asiatique de développement et de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique. Le principe d'universalité est consacré dans la Charte des Nations Unies. Les membres permanents du Conseil de sécurité ne devraient pas continuer à méconnaître le cas de Taïwan.

Une autre question urgente continue d'appeler notre attention à tous, c'est celle de l'embargo à l'encontre de Cuba. Il s'agit d'un vestige de la guerre froide qui devrait être levé immédiatement.

Puisque j'évoque le Conseil de sécurité, je voudrais dire que mon pays appuie les appels dont ces murs renvoient l'écho depuis plus de 10 ans. Il nous faut réformer le Conseil de sécurité. Sa composition et sa structure institutionnelle sont le reflet de réalités

géopolitiques obsolètes et d'une pensée politique forgée par le monde de 1945. Doter seulement cinq membres permanents du droit de veto et de privilèges particuliers place le Conseil de sécurité à l'écart du monde. L'Afrique, par exemple, n'a pas de siège permanent. Cette situation n'est pas acceptable.

Je terminerai mon propos en évoquant la question de la pauvreté, ou plutôt, de ce que nous recherchons tous, la fin de la pauvreté. Les objectifs du Millénaire pour le développement sont une noble entreprise. Sao Tomé-et-Principe remercie le Secrétaire général, Kofi Annan, et son Conseiller spécial pour les objectifs du Millénaire pour le développement, Jeffrey Sachs, des efforts inlassables qu'ils déploient pour sortir les pays pauvres de ce que M. Sachs appelle, à juste titre, le piège de la pauvreté.

Mais comment autant de pays se sont-ils retrouvés pris au piège de la pauvreté? Il est peu probable que nous sortions de ce piège, ou que nous l'évitons, tant que nous ne saurons pas comment nous y sommes tombés. Je crois qu'il est temps que nous regardions en face certaines vérités non dites sur la pauvreté. Pourquoi sommes-nous pauvres? Traditionnellement, les économistes nous ont toujours expliqué que la richesse économique provenait d'une combinaison de ressources créées par l'homme, comme les routes, les usines, les machines, les systèmes téléphoniques; de ressources humaines, comme le dur labeur et l'éducation; et de ressources technologiques, comme le savoir-faire technique et les équipements technologiques. Mais si cela était vrai, les pays pauvres pourraient tout simplement construire des écoles, goudronner des routes, acheter quelques ordinateurs et ainsi rattraper rapidement les pays riches.

Malheureusement ce schéma ne fonctionne pas. Si Taiwan, la Corée du Sud et la Chine voient tous doubler leurs revenus tous les 10 ans, nombre des pays pauvres qui entreprennent ces changements ne connaissent pas une croissance plus rapide que les pays riches. En fait, ces pays croissent plus lentement voire s'appauvrissent. Il existe donc une nouvelle théorie selon laquelle plus vous êtes riche, plus votre croissance est rapide. Cette théorie pourrait expliquer pourquoi les pays riches restent riches et pourquoi les pays pauvres se retrouvent toujours un peu plus à la traîne. Le problème est que cette théorie n'explique pas pourquoi le Chili, l'Inde, Singapour, Maurice et le Botswana, eux, rattrapent leur retard. Ces pays dynamiques, et non le Japon, la Suisse ou les États-

Unis, ont les économies qui enregistrent les croissances les plus rapides de toute la planète. Il y a 50 ans ils étaient pris au piège de la pauvreté. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas.

Pourquoi alors tant d'autres pays restent-ils à la remorque? Les théories les plus récentes nous disent que la réponse est simple. Avec ou sans ressources naturelles, avec ou sans ressources humaines, avec ou sans technologie, les pays mal gouvernés sont pauvres. La mauvaise gouvernance entraîne la pauvreté. Lorsque les États ne protègent pas les biens et les personnes; lorsque les revenus nationaux profitent aux acteurs politiques qui, mus par leurs intérêts personnels, s'opposent à toute mesure qui conduirait à une distribution plus équitable des revenus et des ressources; lorsque les dirigeants des gouvernements gaspillent les fonds; lorsque les personnes sont embauchées parce qu'elles appartiennent à la bonne famille, à la bonne région ou encore au bon groupe politique; lorsque personne ne contrôle les dépenses publiques; lorsque la corruption est connue sans jamais être réprimée; et lorsque les activités illégales ne sont pas condamnées par la loi, la presse ou l'opposition démocratique, les résultats qui s'ensuivent sont désastreux.

Nous avons tous entendu parler de « la malédiction des ressources naturelles », qui semble indiquer que, par exemple, d'importants gisements de pétrole ou de diamants rendent la démocratie et la bonne gouvernance un peu plus improbables. Mais des études récentes montrent également qu'il y a aussi une « malédiction de l'aide ». Sans que cela ne soit leur intention, les donateurs multilatéraux et bilatéraux peuvent en fait rendre les gouvernements pires qu'ils ne sont déjà. Et tout comme les pays mal gouvernés tendent à être pauvres, les projets d'assistance mal gérés, sans transparence ni responsabilisation tendent à échouer.

L'aide humanitaire s'est avérée bien plus productive que l'aide au développement à long terme, parce qu'elle vise des objectifs ponctuels très ciblés. Elle prend aussi généralement la forme de médicaments, d'aliments, de vêtements, de tentes et est livrée directement sur le lieu de la catastrophe, alors que des docteurs et des infirmiers, et non des consultants, sont présents sur le terrain.

Bien entendu, certains programmes d'aide ont été des succès remarquables, notamment dans le domaine

de la santé, où l'on a réussi à vaincre la variole, certaines formes de tuberculoses particulièrement résistantes ainsi que la cécité des rivières (ochoncerose). Le taux d'alphabétisme chez les adultes a augmenté, tout comme l'espérance de vie, du moins jusqu'à ce que la pandémie du sida vienne balayer les progrès enregistrés.

L'aide redonne espoir à des millions de personnes de par le monde. Nous devons simplement l'améliorer et non la supprimer. Nul doute que mon propre pays a connu, lui aussi, son lot de mauvaise gouvernance, pour l'essentiel de manière involontaire, en raison de notre inexpérience. Mais nous avons appris rapidement au cours de notre courte histoire, et nous avons désormais l'une des démocraties les plus stables et les plus robustes de toute l'Afrique.

Il est probable que nos eaux et celles que nous partageons avec notre voisin, le Nigéria, recèlent du pétrole. Nous avons déjà pris des mesures pour veiller à ce qu'aucune ressource de pétrole potentielle ne soit gâchée et qu'elle soit, au contraire, protégée au bénéfice de tous nos citoyens grâce à une loi sur la gestion des revenus pétroliers qui a été adoptée à l'unanimité par notre parlement en 2004.

Nous ne pouvons pas laisser le passé tuer l'avenir. Nous pouvons sortir des milliards d'individus de la pauvreté. Lorsque j'ai été élu Président de mon pays pour la première fois, il y a cinq ans, j'ai fait naître une lueur d'espoir au sein du peuple santoméen résigné. Nous n'avons pas encore atteint notre but, mais la lueur se fait de plus en plus vive.

Si le développement était une chose aisée, tout le monde y serait déjà parvenu. Nous ne pouvons faire montre d'une indifférence passive. Nous devons intensifier nos efforts et œuvrer, ensemble, avec respect, dignité et dévouement, au profit de tous les peuples du monde et pour l'avenir de notre magnifique planète.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Fradique Bandeira Melo de Menezes, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique du Congo.

M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Kabila : Monsieur le Président, avant de commencer mon propos de ce jour, je voudrais vous demander de bien vouloir transmettre à M^{me} Haya Rashed Al-Khalifa mes très vives et chaleureuses félicitations pour sa brillante élection à la présidence de cette soixante et unième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. Mes félicitations s'adressent également à tous les membres du Bureau qui, j'en suis sûr, l'aideront à accomplir avec brio l'exaltante et délicate mission de Présidente. Je saisis aussi cette opportunité pour rendre un hommage mérité à son prédécesseur, M. Jan Eliasson, Président de l'Assemblée générale à sa soixantième session, pour la qualité appréciable du travail abattu au cours de son mandat, dans un environnement international difficile.

Je ne peux poursuivre cette communication sans exprimer toute ma reconnaissance ainsi que les remerciements de l'ensemble du peuple congolais à l'endroit de M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, dont le mandat prend fin cette année sur une note de satisfaction de tous. Grâce au leadership remarquable de ce digne fils de l'Afrique, les États Membres de notre Organisation ont bénéficié d'une décennie de diplomatie intense et active qui a permis le règlement de bon nombre de conflits dans le monde. Il y a lieu de citer notamment la situation des pays de la région des Grands Lacs, et particulièrement celle de la République démocratique du Congo.

Au moment où se déroule cette soixante et unième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, mon pays, la République démocratique

du Congo, vit et traverse une période particulière de son histoire politique. La période de transition débutée depuis 1990 va bientôt prendre fin avec la mise en place des nouvelles institutions du pays.

En effet, le 30 juillet dernier, il s'est tenu dans la paix et la transparence, sur l'ensemble du territoire national, les premières élections pluralistes réellement démocratiques depuis une quarantaine d'années. La réussite de ce pari constitue une grande œuvre commune du peuple congolais et des partenaires tant bilatéraux que multilatéraux de la République démocratique du Congo. Et c'est ici l'occasion de remercier du haut de cette tribune tous ces partenaires.

S'agissant des événements malheureux survenus à Kinshasa du 20 au 22 août 2006, après la proclamation des résultats provisoires du premier tour de l'élection présidentielle par la Commission électorale indépendante, toutes les dispositions ont été prises pour que de tels incidents ne se reproduisent plus. Le processus électoral va se poursuivre dans un climat apaisé et de concorde nationale.

Les avancées obtenues quotidiennement, parfois au prix de beaucoup de sacrifices, sont l'aboutissement d'un processus politique laborieux initié, comme les membres le savent, après un long conflit interne et externe. Ces conséquences humanitaires sont l'une des tragédies les plus importantes que l'humanité ait connues. Cependant, il demeure de nombreux problèmes multisectoriels auxquels le prochain Gouvernement devra faire face, au regard des attentes urgentes et légitimes du peuple congolais.

En effet, ce gouvernement devra parachever l'œuvre de l'intégration et de la réforme de l'armée pour assurer la paix et la sécurité à notre peuple. Il devra se mettre au travail pour améliorer les conditions de vie de nos populations. En d'autres termes, il devra tout mettre en œuvre pour répondre aux besoins fondamentaux de celles-ci, notamment, la santé, l'éducation, l'autosuffisance alimentaire, les infrastructures de base, l'électricité et l'eau potable pour tous, sans oublier évidemment la lutte contre le paludisme et le VIH/sida, ainsi que la lutte contre la pauvreté.

Pour y arriver, le nouveau gouvernement devra, entre autres, renforcer la bonne gouvernance par la lutte contre la corruption et garantir la sécurité juridique et judiciaire dans le cadre de la réforme du système judiciaire en cours. La réalisation de cette

vision n'est possible que par la mobilisation des énergies de tout le monde, à travers une participation active et inclusive de tous les fils et filles de notre pays, quelles que soient leurs tendances politiques, idéologiques ou confessionnelles.

À ce propos, nous saluons la configuration de notre futur parlement, qui reflète déjà la richesse et la diversité politique de notre peuple, et dont le rôle de contrôle sera fondamental pour le fonctionnement de l'État. C'est pourquoi, une fois de plus, je réaffirme ma foi dans le concept de la « consolidation de la paix » et lance un appel pressant à la communauté internationale afin de poursuivre le partenariat avec la République démocratique du Congo après la mise en place des nouvelles institutions.

En observant la scène internationale, il se dégage plusieurs fléaux récurrents, notamment la persistance des tensions et des conflits armés dans plusieurs régions du monde, la dégradation des conditions de vie des populations dans les pays en voie de développement, particulièrement en Afrique, la montée de l'immigration clandestine, les ravages causés par les différentes pandémies, la croissance de la criminalité et des actes de terrorisme, et les atteintes à la préservation et à la protection de l'environnement. Face à ces menaces, la session précédente de l'Assemblée générale avait organisé, en marge de ses travaux, le Sommet mondial des chefs d'État et de gouvernement consacré à l'évaluation des objectifs du Millénaire pour le développement et aux autres engagements issus des grandes conférences et réunions internationales.

C'est suite à cette évaluation que plusieurs décisions ont été prises, notamment la création de la Commission de consolidation de la paix et du Conseil des droits de l'homme, deux structures fondamentales, dont nous ne pouvons que nous féliciter de la mise en place effective. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est une priorité pour bon nombre de pays, particulièrement les plus démunis. C'est pourquoi, l'élan dans l'application des recommandations pertinentes issues du Sommet du Millénaire ne devrait pas se relâcher. Et c'est dans cette optique que nous souhaitons voir s'inscrire les présentes assises.

Outre les fléaux précités, d'autres questions préoccupent encore nos pays, notamment la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, l'effacement total de la dette des pays en voie de développement,

l'augmentation de l'aide publique au développement, la conclusion d'une convention générale relative au terrorisme international et la stratégie mondiale de lutte contre ce phénomène, les conflits armés, la sécurité collective, et l'adoption d'un traité international sur les disparitions forcées. Toutes ces questions constituent autant de défis posés à la marche harmonieuse de la communauté des nations et à l'avenir même des générations futures.

Pour y répondre efficacement, tous les pays du monde doivent être solidaires les uns vis-à-vis des autres dans un élan de coopération sincère et de justice humaniste. Concernant les crises dans le monde, que ce soit au Moyen-Orient, en Afrique ou ailleurs, la République démocratique du Congo recommande, plus que jamais, leur règlement par la voie pacifique, dans le respect de la Charte des Nations Unies et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

En guise de conclusion, puisse cette auguste Assemblée partager avec moi ma conviction en la renaissance de la République démocratique du Congo avec l'avènement des nouvelles institutions appelées à ouvrir une nouvelle ère de paix, de stabilité et de développement, non seulement dans mon pays mais aussi en Afrique centrale et dans toute la région des Grands Lacs. Malgré les défis que notre Organisation se doit de relever au jour le jour, c'est sur une note d'espoir, de solidarité entre les nations, et de synergies dans leurs actions pour un avenir meilleur des générations actuelles et futures que je termine mon propos. Je souhaite plein succès à nos travaux.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République démocratique du Congo de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de l'Honorable Dato'Seri Abdullah Ahmad Badawi, Premier Ministre de la Malaisie

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Malaisie.

L'Honorable Dato'Seri Abdullah Ahmad Badawi, Premier Ministre de la Malaisie, est escorté à la tribune.

Le Président (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à l'Honorable Dato'Seri Abdullah Ahmad Badawi, Premier Ministre de la Malaisie. Je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Badawi (Malaisie) (parle en anglais) : Je voudrais tout d'abord féliciter M^{me} Haya Rasheed Al-Khalifa, ainsi que l'État de Bahreïn, à l'occasion de son élection à la présidence de la soixante-et-unième session de l'Assemblée générale. En tant qu'asiatique, musulman et Président actuel de la Conférence au Sommet de l'Organisation de la Conférence islamique, je salue son élection avec fierté et satisfaction. Je suis convaincu qu'elle dirigera les travaux de cette Assemblée avec beaucoup d'adresse et aboutira à des résultats appréciables. Il va sans dire que la Malaisie l'appuiera de tout son possible.

Je voudrais également rendre hommage à son prédécesseur distingué, M. Jan Eliasson, Ministre suédois des affaires étrangères, pour la manière exemplaire dont il a dirigé les travaux de la soixantième session de l'Assemblée générale durant l'une des périodes les plus éprouvantes qu'ait connu l'ONU.

S'agissant de période éprouvante, je voudrais également rendre hommage à M. Kofi Annan pour ses efforts inlassables au service de l'humanité, non seulement durant son mandat en tant que Secrétaire général, mais également durant toute sa carrière consacrée aux idéaux de notre Organisation.

Je me dois également de rendre un hommage particulier aux membres du Secrétariat et à ceux qui servent sous la bannière de l'ONU, surtout ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie, comme les quatre membres de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban qui ont été tués en juillet dernier au plus fort de l'offensive israélienne contre le Liban.

M. Mérorès (Haïti), Vice-Président, assume la Présidence.

Nous devons toujours nous rappeler que l'ONU a été créée pour servir de forum et, comme le disait Tennyson, pour être le parlement de l'humanité. Soixante ans plus tard, nous n'avons toujours pas réalisé les objectifs de la Charte des Nations Unies. En

effet, la situation dans certains endroits du monde est plus sombre que jamais et l'humanité n'a toujours pas trouvé de solutions à ses propres problèmes.

Quand je me remémore les événements de l'année dernière, je trouve pour ma part extrêmement regrettable que bon nombre des maux qui affligent le monde soient la conséquence d'actions irrationnelles motivées par les préjugés qui ont caractérisé le comportement humain. Nous n'avons en fait pas réussi à dialoguer, à communiquer ni à nous tendre la main en tant qu'habitants de la même planète. En effet, la plus profonde discorde sépare aujourd'hui les descendants d'Abraham. Ils constituent le peuple du Livre : les adeptes du judaïsme, du christianisme et de l'islam, qui ont, en fait, un patrimoine commun, la religion d'Abraham.

Bien entendu, le dialogue sera interminable s'il ne s'accompagne pas d'action. Le but d'une discussion et d'un engagement honnêtes est de nous permettre de formuler des politiques rationnelles et constructives. Pour y parvenir, je pense que nous devons tous savoir écouter l'autre et être sincères dans nos relations. La plupart du temps, le dialogue consiste à s'adresser à l'autre plutôt qu'à discuter avec lui. Le dialogue échouera à coup sûr, si l'on part du principe que certains États sont des États voyous ou que certains pays sont forcément malveillants. De telles insultes constituent un prétexte pour ne pas écouter, sans parler de s'engager dans des négociations sérieuses pour trouver des solutions amiables aux problèmes graves.

Un exemple flagrant du refus même d'écouter l'autre a été la décision hâtive prise par de nombreux pays importants de ne pas reconnaître le Hamas ou de ne pas traiter avec lui après son élection au pouvoir en Palestine dans le cadre d'élections démocratiques régulières. L'aide extérieure a été suspendue. Les fonds ont été bloqués. En conséquence, des millions de Palestiniens souffrent depuis des mois, privés de salaire et de nourriture. J'espère que toutes les sanctions prises contre la Palestine appartiendront bientôt au passé, dès lors que le Président Abbas réussira à former un gouvernement de coalition, composé de toutes les parties présentes en Palestine. À l'évidence, imposer ceux qui doivent être élus dans d'autres pays ou manifester sa préférence est irrationnel et discriminatoire.

L'oppression de la Palestine, qu'on laisse s'aggraver, l'invasion de l'Afghanistan, la conquête de

l'Iraq et, plus récemment, la destruction sauvage du Liban sont autant d'entreprises menées au nom de la guerre contre le terrorisme. Les agissements d'Israël au Moyen-Orient reçoivent, ouvertement ou tacitement, un appui prétendument destiné à défendre la tradition judéo-chrétienne contre la propagation d'un islam radical et militant, légitimant ainsi toutes ces actions, quelque brutales qu'elles soient. Même des commentateurs occidentaux ont reconnu que la dernière agression perpétrée par Israël contre le Liban avait contribué à inculquer au musulman moyen ce qu'on aurait pu auparavant considérer comme des opinions extrémistes. Le monde musulman considère bien sûr tout cela comme une cabale destinée à humilier les pays musulmans et les sociétés musulmanes.

Je crains que le schisme entre l'Occident et le monde musulman ne s'amplifie encore, à moins que la communauté internationale ne soit prête à accepter certains faits comme vrais. C'est un fait que le sentiment d'humiliation ressenti par le monde musulman est la cause profonde de la perte de confiance et de crédibilité entre le monde musulman, d'une part, et la civilisation judéo-chrétienne, d'autre part. En refusant ou démentant ce fait, je crains que la communauté internationale ne nie la vérité.

Je pense que beaucoup de préjugés contre les musulmans proviennent d'un manque de compréhension de la véritable nature de l'islam et de ce qu'il représente. Par exemple, l'Occident ne se rend pas compte du rôle que joue la religion dans la vie des musulmans. L'Europe moderne a généralement choisi le laïcisme et a largement ôté la religion du domaine public, la confinant à la vie privée et familiale. Pour les musulmans, les enseignements de l'islam leur servent de référence dans tout ce qu'ils font, qu'ils mènent des activités relevant du domaine public ou qu'ils pratiquent leur religion chez eux. Selon moi, de nombreux malentendus, en particulier ceux qui opposent l'Occident chrétien et le monde musulman, sont dus à ce manque fondamental de compréhension de la place qu'occupe la religion dans la vie quotidienne des musulmans du monde entier. Lorsque l'on traite avec un musulman, on ne peut faire abstraction de sa religion, car c'est son mode de vie.

Mon pays, la Malaisie, est multiethnique, multireligieux et multiculturel. Cependant, l'islam est respecté par toute la population en tant que religion officielle. Le Gouvernement que je dirige a lancé un

programme destiné à diffuser un message présentant dûment l'islam comme une force agissant pour le bien. Nous l'appelons Islam Hadhari, qui est une approche visant à mettre en place une société progressiste compatible avec la modernité et pourtant solidement enracinée dans les valeurs nobles et les injonctions de l'islam. Cette approche a été acceptée par tous en Malaisie, parce que promouvoir le message complet de l'Islam Hadhari revient à encourager un développement et un progrès équitables. C'est un appel à la modération et à la tolérance, ainsi qu'à la garantie de la justice et de l'équité pour tous, quelle que soit sa foi.

Ce que je veux dire, c'est que l'islam en tant que religion n'est pas source d'intolérance entre les peuples de confessions différentes. En fait, l'un des enseignements fondamentaux de l'islam est la nécessité de respecter les autres religions. Le Coran énonce ce commandement de Dieu. Nous ne devons pas considérer les paroles fâcheuses et les actes pernicioeux d'un petit nombre d'extrémistes qui agissent en marge des sociétés musulmanes comme reflétant la culture islamique. La diabolisation de l'islam doit cesser et l'islamophobie disparaître. La politique de la peur doit cesser de dominer les relations entre les peuples et les pays. Si la politique de la peur n'est pas abandonnée, préjugés et irrationalité continueront de prévaloir dans le monde et le dialogue ne l'emportera pas.

Néanmoins, nous devons persister non seulement à éviter la discorde politique et religieuse entre les hommes, mais aussi à éradiquer les injustices sociales et économiques, en particulier la pauvreté et la maladie. C'est une responsabilité internationale non seulement au nom de l'humanité, mais aussi pour le maintien de la paix et de la stabilité internationales.

C'est pourquoi nous devons faire tout ce qui est possible pour que les communautés appauvries et marginalisées bénéficient des retombées de la croissance économique, de la mondialisation et du libre-échange. En effet, il serait malencontreux que nous n'en soyons pas capables, car le monde est aujourd'hui plus riche qu'il ne l'a jamais été. Nous devons tirer les enseignements de l'histoire : il n'est pas possible de maintenir à long terme un système économique qui comporte des disparités. Bien trop souvent, ces sociétés recourent à la violence. Les guerres civiles et les troubles sociaux que nous connaissons aujourd'hui sont révélateurs d'une phase qui doit se terminer.

La Malaisie est convaincue que le garant de la prospérité, de l'inclusion et de l'équité est la croissance économique durable, fondée sur le renforcement des capacités nationales, en particulier le développement du capital humain. Bien que l'éducation et les compétences ne constituent pas à elles seules une garantie de succès, elles sont les conditions indispensables d'une productivité accrue des citoyens à titre individuel, ce qui, partant, leur donne l'espoir d'un avenir meilleur.

Cela étant, les efforts faits uniquement à l'échelle nationale ne suffisent pas. Ces efforts doivent être complétés par l'instauration d'un ordre économique international couvrant des domaines tels que le commerce, le financement, la dette, l'aide publique au développement et le développement et permettant au monde en développement de surmonter ses difficultés et de contribuer à la prospérité mondiale. Des progrès ont été réalisés, mais les résultats dans leur ensemble sont loin d'être satisfaisants.

En raison du poids économique que les pays développés représentent, il est essentiel qu'ils fassent montre de souplesse et de bonne volonté à ce stade critique des pourparlers sur le commerce mondial. La Malaisie continuera de soutenir les négociations commerciales multilatérales. Cela dit, la politique malaisienne reposera uniquement sur l'idée d'une libéralisation progressive. Nous conserverons une ligne de conduite pragmatique, combinant libéralisation et réglementation à travers un ensemble de mesures adaptées aux conditions économiques du pays et à ses besoins en termes de développement.

Il va de soi que la famille des nations doit se réunir et ses membres dialoguer afin de résoudre les problèmes qui menacent de nous engloutir tous. Si parler est une chose aisée, il est autrement plus difficile d'entamer un dialogue et de communiquer. C'est probablement ce que les hommes ont le plus de mal à faire, du fait de leurs passions et de leurs faiblesses. C'est un exercice qui demande du courage, de l'humilité et du respect pour les différences qui font de nous des êtres humains.

Nous ne devons pas nous montrer protecteurs ou condescendants et surtout pas menaçants. Nous devons user de persuasion et de patience devant les situations complexes. Il n'a jamais été aisé de rechercher la paix, la justice et l'équité dans les relations entre les nations et les peuples. Relevons ce défi avec toute la force

morale qui s'impose pour, ensemble, instaurer un monde meilleur.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la Malaisie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

L'Honorable Dato' Seri Abdullah Ahmad Badawi, Premier Ministre de la Malaisie, est escorté depuis la tribune.

Allocution de M. Adnan Terzić, Président du Conseil des Ministres de la Bosnie-Herzégovine

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Conseil des Ministres de la Bosnie-Herzégovine.

M. Adnan Terzić, Président du Conseil des Ministres de la Bosnie-Herzégovine, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Adnan Terzić, Président du Conseil des Ministres de la Bosnie-Herzégovine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Terzić (Bosnie-Herzégovine) (*parle en bosniaque; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est un grand honneur et un grand plaisir que de prendre la parole devant l'Assemblée générale à sa soixante et unième session, au nom de la Bosnie-Herzégovine.

Je voudrais tout d'abord féliciter M^{me} Al-Khalifa de son élection à ces importantes fonctions et remercier son prédécesseur de sa contribution au processus de réforme de l'ONU.

La Bosnie-Herzégovine s'associe à la déclaration du représentant de l'Union européenne, qui vient enrichir le débat sur la paix, la stabilité, le développement, les droits de l'homme, l'état de droit et la poursuite de la réforme de l'ONU.

Tout en souscrivant à la déclaration de l'Union européenne, nous voudrions faire part à l'Assemblée générale de l'expérience acquise par la Bosnie-Herzégovine en matière de consolidation de la paix, de droits de l'homme, de primauté du droit et de développement économique au sortir d'un conflit. Nous espérons ainsi concourir aux succès que la

communauté internationale enregistrera à l'avenir dans le reste du monde.

La Bosnie-Herzégovine constitue un exemple évident d'intervention réussie de la communauté internationale, malgré quelques dérapages. J'insiste sur le fait que la tâche n'est pas terminée en Bosnie-Herzégovine. Il reste encore beaucoup à faire avant d'arriver au bout de ce marathon de 15 ans, tendant à mettre fin aux combats, à promouvoir la reconstruction et à bâtir une Bosnie-Herzégovine stable en vue d'une adhésion prochaine à l'Union européenne.

La Bosnie-Herzégovine fait partie de l'Europe et du continent européen. Tous les futurs médecins prêtent le serment d'Hippocrate. Ils s'engagent à suivre les normes d'éthique les plus élevées. Les étudiants en droit sont formés sur la base du droit romain. L'héritage et les usages européens sont profondément ancrés en Bosnie-Herzégovine. Il nous faut désormais adopter toutes les normes et pratiques de l'Union européenne. Nous ne devons pas nous laisser décourager par les commentaires sur « la lassitude que suscite la question de l'élargissement ». À travers l'élargissement, l'Europe fait avancer la démocratie. Il serait absolument contraire aux principes de l'Union européenne et de l'ONU de ne plus vouloir propager la démocratie.

Les récents événements survenus au Moyen-Orient nous montrent à quel point il importe d'y instaurer une paix juste et durable. Nous avons de la compassion pour les habitants des régions en crise, mais ceux-ci pourraient mettre à profit l'expérience de consolidation de la paix en Bosnie-Herzégovine. L'attention ne doit pas exclusivement être focalisée sur la stabilisation de la situation dans les Balkans, mais porter aussi sur le renforcement de la capacité de l'Union européenne et du reste de la communauté internationale à intervenir rapidement et efficacement.

En Bosnie-Herzégovine, nous avons reçu l'aide de l'ONU, de l'OTAN, de l'Union européenne, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, de l'Organisation de la Conférence islamique et du Conseil de l'Europe. Nous avons également bénéficié d'autres sources d'assistance bien spécifiques, comme le Bureau du Haut Représentant récemment créé et le Conseil de mise en œuvre de la paix, qui réunit entre autres les membres de l'Union européenne, le Japon, la Russie, les États-Unis d'Amérique, le Canada et la Turquie.

La guerre a pris fin, les réfugiés sont retournés chez eux et, aujourd'hui, nous négocions un accord de stabilisation et d'association avec l'Union européenne. Nous n'en devons pas moins veiller à ce que les tendances actuellement observées en Bosnie-Herzégovine ne dégénèrent pas en sources d'instabilité.

Malgré son rôle louable dans la fin de la guerre, l'Accord de paix de Dayton n'a pas répondu à certaines questions fondamentales, s'agissant d'assurer l'égalité des droits dans tout le pays ou de permettre le fonctionnement d'un État moderne et multiethnique.

Les étrangers de passage dans mon pays sont généralement impressionnés par la forte concentration des églises, mosquées et synagogues qui coexistent en Bosnie-Herzégovine. C'est une caractéristique de la Bosnie-Herzégovine qui nous vient de nos ancêtres. Malheureusement, les Accords de Dayton ne nous ont pas permis de conserver cette particularité traditionnelle.

En revanche, la Bosnie-Herzégovine a su réaliser son développement économique et politique, renforçant ainsi ses chances d'intégration euro-atlantique. Les effectifs des contingents militaires étrangers stationnés sur notre territoire ont été divisés par dix, tandis que le mandat de la force de maintien de la paix dirigée par l'Union européenne a été révisé, passant d'une mission de stabilisation à une mission d'intégration. Nous avons mis en place un espace économique et un système judiciaire uniques, et les différents services de renseignement ont été regroupés au sein d'une seule entité, pour la première fois placée sous la supervision rigoureuse et démocratique du Parlement. Nous avons créé un Ministère de la défense unique au niveau de l'État, ce qui nous autorise à adhérer au programme Partenariat pour la paix de l'OTAN.

La Bosnie-Herzégovine dans sa forme actuelle n'est pas le résultat d'un processus politique traditionnel. Sa structure a été conçue par l'Accord de Dayton dans le but d'empêcher la guerre. La viabilité de la Bosnie-Herzégovine telle qu'imaginée à Dayton est renforcée par les négociations de l'Accord de stabilisation et d'association avec l'Union européenne, dont le coup d'envoi a été donné à l'occasion du dixième anniversaire de la signature de l'Accord de Dayton.

La suppression du Bureau du Haut Représentant est programmée pour le milieu de l'année prochaine. Il deviendra le Bureau du Représentant spécial de

l'Union européenne pour la Bosnie-Herzégovine. Cela devrait coïncider avec la signature de l'Accord de stabilité et d'association entre la Bosnie-Herzégovine et l'Union européenne. Pour l'heure, les négociations vont bon train, la Bosnie ayant manifesté la détermination et l'aptitude technique requises pour s'engager sur la voie de l'intégration européenne. Nous sommes prêts pour les élections d'octobre même si les campagnes en cours ont, malheureusement, retardé nos efforts visant à remplir les principaux critères politiques.

Le vote de la semaine prochaine sera l'occasion, pour les citoyens de la Bosnie-Herzégovine, de contribuer au façonnement de leur avenir. Ils méritent une campagne électorale tournée non pas vers le passé, mais vers l'avenir. Ils n'ont pas besoin d'une campagne semblable à celle qui, la semaine dernière, a alarmé le Conseil des Ministres de l'Union européenne, au point de l'inciter à réaffirmer l'attachement de l'Union à l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine.

La Bosnie-Herzégovine participe activement à la coopération régionale. Nous sommes de toutes les initiatives régionales, y compris le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, le Processus de coopération d'Europe du Sud-Est, l'Initiative pour la région adriatique et ionienne et une multitude d'autres programmes et projets. Sur cette base, un très grand nombre d'accords bilatéraux et multilatéraux ont été signés, créant un cadre juridique international pour la coopération sur un certain nombre de questions et pour l'harmonisation de celles-ci.

Cela est particulièrement intéressant à la lumière de la question du Kosovo. La Bosnie-Herzégovine suit de près les négociations. Nous estimons que toute solution doit être le résultat des négociations, si nous voulons que les deux parties l'acceptent. Toute solution future doit prendre en compte un avenir commun dans l'environnement euroatlantique. Les conséquences du règlement final, quand on y sera parvenu, ne doivent en aucun cas compromettre la stabilité de la région ou celle des États voisins.

Je suis heureux d'informer l'Assemblée que le Conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine est sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Ces priorités sont complémentaires des critères d'entrée dans l'Union européenne. En collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, la Bosnie-Herzégovine est en train de mettre

en place des capacités pour la détection et la prévention du commerce illicite des matières radioactives sur l'ensemble de son territoire et de leur prolifération.

En tant que pays touché par le problème des mines, la Bosnie-Herzégovine prend une part active dans l'application de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction adoptée à Ottawa. Il est un fait bien connu qu'il y a toujours dans notre pays un nombre important de mines antipersonnel à la suite de la guerre. J'aimerais remercier tous les pays qui ont contribué aux opérations de déminage en Bosnie-Herzégovine.

Nous jouons également un rôle actif dans les programmes de l'Organisation des Nations Unies qui s'occupent de la question du VIH/sida. Nous avons créé une commission nationale de lutte contre le sida. Ses activités présentes sont axées sur la prévention de la diffusion de la maladie, la création d'un système d'alerte rapide et l'information du public sur les dangers de la maladie.

En tant que jeune démocratie et pays possédant une expérience particulière, la Bosnie-Herzégovine a appuyé la création du Conseil des droits de l'homme et le renforcement du rôle joué par le Bureau de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. Nous pensons que leurs travaux prennent chaque jour plus d'importance. Nous appuyons fermement et de manière décisive le système international pour la protection universelle des droits de l'homme.

Dans mon pays, les droits de l'homme ont été violés non seulement par la guerre et les crises mais également par certaines décisions de la communauté internationale. Un exemple en est le problème des officiers de police dont la certification a été refusée. Les décisions prises par la police internationale sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies a provoqué la perte de leur permis de travail. Aucune occasion ne leur a été offerte de déposer plainte ou de présenter leur cas devant n'importe quel tribunal pour un recours judiciaire. Notre Ministère des droits de l'homme a préparé, en étroite collaboration avec le Bureau du Haut Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine, un modèle possible de recours judiciaire auquel procédera la Mission de police de l'Union

européenne en Bosnie-Herzégovine, le représentant actuel de la présence de police internationale dans le pays. La violation des droits de l'homme absurde et flagrante commise par l'Organisation des Nations Unies elle-même est une erreur qui doit être reconnue. Elle pourra ainsi être corrigée et la crédibilité de l'Organisation des Nations Unies, en tant qu'institution, sauvegardée.

L'une des obligations internationales les plus importantes de la Bosnie-Herzégovine est de coopérer avec le Tribunal de La Haye pour les crimes de guerre. Cela est en effet une condition sine qua non pour la stabilité à long terme. C'est pourquoi elle a été offerte à la région tout entière, pour qu'elle réalise de nouveaux progrès en termes euroatlantiques. Selon les données rassemblées par les services de renseignements tant nationaux qu'étrangers, les criminels de guerre les plus recherchés ne se cachent pas sur le territoire de la Bosnie-Herzégovine. Nos institutions s'attachent à couper les réseaux d'appui financier. Il est triste et pitoyable que Radovan Karadzic et Ratko Mladic n'aient toujours pas été arrêtés mais il est encore pire que la Bosnie-Herzégovine et ses citoyens soient punis à cause d'eux. Nous sanctionnons les victimes au lieu de punir les criminels. Il doit être permis à la Bosnie-Herzégovine de rechercher la réalisation de progrès sur la voie de la démocratisation et de l'Union européenne, car les améliorations à cet égard créeront un mécanisme encore plus fort pour détruire le réseau d'appui des criminels de guerre.

Les attaques terroristes horribles qui ont frappé New York, dont nous venons de marquer récemment l'anniversaire, ont changé entièrement les conditions de sécurité dans le monde. Les attaques nous ont amenés à réfléchir sur une beaucoup plus vaste échelle. Le terrorisme est l'un des plus grands défis qu'affronte le monde moderne et il est pratiquement impossible aux pays d'y répondre seuls. Les États Membres peuvent renforcer individuellement leurs capacités mais une réponse mondiale et générale ne peut être apportée que par l'Organisation des Nations Unies.

Après la création du Ministère de la sécurité, d'une agence de renseignements et d'un service d'enquête et de protection nationale, et en coordonnant leurs travaux par le biais de l'équipe spéciale antiterroriste, nous avons entrepris d'appliquer un ensemble de mesures très importantes, non seulement en ce qui concerne les réformes nationales, mais

également en ce qui concerne notre participation à la campagne mondiale de lutte contre le terrorisme. Nous avons adopté une stratégie de lutte contre le terrorisme pour la période 2006-2009 qui nous guidera jusqu'à l'application des normes européennes dans ce domaine. Nous sommes parvenus aux dernières étapes de l'adoption d'une nouvelle loi sur la lutte contre le terrorisme et l'appui financier du terrorisme.

La Bosnie-Herzégovine a appuyé sans réserve la création de la Commission de consolidation de la paix et nous avons espéré sincèrement contribuer activement à ses travaux. L'expérience de la Bosnie en matière de consolidation de la paix est vaste et pertinente et nous sommes impatients de la partager avec les autres États Membres.

Bien que notre pays n'ait pas été choisi, nous souhaitons remercier tous ceux qui nous ont appuyés dans le processus. Au minimum, nous avons du moins envoyé au monde un autre message signalant que nous ne sommes plus seulement des bénéficiaires de l'aide internationale. L'appui que nous avons reçu nous a encouragé à continuer d'insister pour une participation plus équilibrée et plus active aux projets de l'Organisation des Nations Unies dans le monde. Dans ce contexte, je souligne que la Bosnie-Herzégovine aspire à être candidate à un poste de membre non-permanent du Conseil de sécurité pour la période 2010-2011 et je me féliciterai de l'appui de l'Assemblée à cet égard.

Malgré nos capacités limitées, nous essayons de contribuer aux efforts internationaux de paix. Nous avons envoyé nos observateurs militaires et nos officiers de police au Congo, en Éthiopie, au Libéria, en Haïti, au Soudan, en Érythrée et à Chypre. En signe de notre soutien au peuple iraquien, nous avons déployé un escadron de déminage pour contribuer, dans la limite de nos capacités, à édifier un Iraq stable à long terme.

L'été a été marqué par l'intensification du conflit au Moyen-Orient qui a fait de nombreuses victimes, dont de nombreux civils. Nous appuyons la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité appelant à une cessation totale des hostilités. Nous sommes particulièrement reconnaissants des efforts diplomatiques déployés par les membres du Conseil de sécurité, y compris les États-Unis et la France, qui ont abouti à l'harmonisation finale de la résolution. Nous espérons que ce progrès décisif et encourageant servira

de base solide aux efforts diplomatiques au Moyen-Orient et que la paix durable sera finalement instaurée dans cette région.

J'aimerais également attirer l'attention sur les questions humanitaires qui sont habituellement examinées à chaque session de l'Assemblée générale. Afin de contribuer aux travaux des organismes humanitaires et aux efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies en général dans ce domaine très important, la Bosnie-Herzégovine a présenté aux Membres un projet de déclaration sur les principes fondamentaux de l'action humanitaire en situation d'urgence, publié sous la cote A/60/627. Le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine cherche à contribuer aux progrès en matière de planification préalable internationale face aux situations d'urgence sur la base de notre expérience acquise. J'invite les États Membres à examiner l'adoption de ce projet de déclaration et à continuer de contribuer mondialement aux progrès de ces activités importantes.

Pour terminer, je remercie tous les membres de l'aide et de l'appui que nous avons reçus de la part de la communauté internationale ces dernières années et j'exprime l'espoir qu'ils feront entendre leurs voix pour appuyer la candidature de la Bosnie-Herzégovine à un poste de membre non permanent au Conseil de sécurité. Ainsi, ils contribueront à ce que la Bosnie prenne sa place dans les relations internationales. En outre, je souhaite remercier, au nom de la Bosnie-Herzégovine, M. Kofi Annan de sa contribution et de son engagement à la stabilité et à la prospérité de mon pays. Il a confirmé cet engagement en se rendant dans notre pays à deux reprises.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Conseil des ministres de Bosnie-Herzégovine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Adnan Terzić, Président du Conseil des ministres de la Bosnie-Herzégovine, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Ivo Sanader, Premier Ministre de la République de Croatie

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Croatie.

M. Ivo Sanader, Premier Ministre de la République de Croatie, est escorté à la tribune.

Le Président en exercice : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M Ivo Sanader, Premier Ministre de la République de Croatie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Sanader (Croatie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je m'associe aux autres délégations pour féliciter la Présidente de l'Assemblée générale à l'occasion de son élection et lui faire part de ma sincère conviction que, sous sa compétente direction, cette session produira d'appréciables résultats.

Je souhaite aussi exprimer la profonde admiration de mon pays pour le Secrétaire général Kofi Annan. Ses efforts incessants pour bâtir un monde meilleur ont été des plus remarquables. À la tête des Nations Unies pendant 10 ans, à une période particulièrement délicate, il a apporté une contribution cruciale à l'Organisation, par ses réussites, son humanisme, sa clairvoyance et ses initiatives. C'est là quelque chose que le monde entier reconnaît. Je lui souhaite le meilleur succès pour ses futures entreprises, et le remercie.

Nous vivons dans un monde précaire – un monde perturbé et incertain, un monde marqué par des conflits, des controverses et des confrontations d'un tout nouveau genre. Les structures et les mentalités d'hier ont cédé la place à un ensemble complexe de nouveaux défis. Hier, il n'était question que de blocs, d'idéologies, de guerre froide et d'apaisement. Aujourd'hui, il n'est question que d'ethnicité, de conflits, de régions enflammées, de chocs des religions, de destructions massives, de terreur et de pauvreté.

Aujourd'hui, l'ordre international est marqué par trois défis planétaires extrêmement complexes : les tensions, les déséquilibres et les contraintes à l'échelle mondiale. Dans ce triangle, nous devons nous efforcer de trouver des solutions durables. Notre responsabilité est énorme – en effet, alors même que nous cherchons à promouvoir la liberté, des valeurs partagées et l'égalité des chances pour tous, ce nouveau monde en construction court le risque de sombrer dans la méfiance, les désaccords et les divisions.

Nous vivons dans un monde où les chances sont incroyablement inégales, mais ce monde est également

un ensemble interdépendant, ce qui fait qu'un réel partage des possibilités économiques et politiques pourrait servir efficacement la croissance et le développement économiques. Ce faisant, nous pourrions commencer à mettre en œuvre les objectifs de développement convenus sur le plan international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

Mon pays est conscient qu'il est nécessaire de mobiliser davantage les ressources nationales des pays en développement. La Croatie a beaucoup avancé dans la création d'un climat propice au partenariat et à l'innovation. Des changements considérables ont été opérés dans l'instauration d'une économie de marché, en modifiant les structures de propriété, en créant un milieu des affaires et en opérant des réformes dans les secteurs public et privé. Et surtout, la Croatie a progressé dans la voie de la stabilité démocratique sur le plan national et l'acquisition d'une position prospère à l'échelon international en tant que cadre du développement à long terme.

La Croatie appuie les engagements pris pour atteindre les buts et objectifs définis lors des sommets des Nations Unies organisés à Monterrey et Johannesburg, ainsi que les processus qui s'y rapportent, comme le Programme de Doha pour le développement et la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement. Nous approuvons aussi l'accent qui est mis sur le fait d'atteindre, dans les pays développés, les objectifs fixés en matière d'aide publique au développement sur la base des besoins réels – passer du taux actuel de 0,33 % du revenu national brut à au moins 0,51 % d'ici à 2010 et 0,7 % d'ici à 2015 – afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et répondre à la capacité d'absorption de chaque pays. Nous reconnaissons que la mobilisation de ressources financières pour le développement et leur utilisation efficace dans les pays en développement sont essentielles à un partenariat mondial pour le développement.

Cela dit, relever les taux d'aide publique au développement ne suffit pas à ce que la communauté internationale remplisse ses obligations à l'égard des pays dans le besoin. Il est également nécessaire de contribuer à une répartition plus équitable de l'aide qui, malheureusement, reste souvent à l'écart des flux économiques et financiers normaux. La Croatie se réjouit aussi des initiatives visant à améliorer la qualité

de l'aide et à accroître ses effets, en gardant à l'esprit que des efforts d'harmonisation aux niveaux international et national peuvent faciliter les progrès des pays tant donateurs que partenaires. Par conséquent, nous insistons sur la nécessité d'une approche intégrée parmi les institutions internationales.

La Croatie reconnaît les besoins de l'Afrique, en particulier l'Afrique subsaharienne et les pays en développement les moins avancés et sans littoral, ainsi que la vulnérabilité particulière des petits États insulaires en développement. Nous sommes donc satisfaits que ces groupes de pays aient fait l'objet d'une référence spéciale dans le Document final du Sommet mondial de 2005, car cela a permis de mettre en évidence leurs besoins et contexte particuliers. Les moins chanceux ne doivent pas être abandonnés en route. Il convient d'accorder une attention particulière aux pays qui sortent d'un conflit et qui de ce fait sont engagés dans un processus de relèvement coûteux, complexe et terriblement contraignant.

La Croatie appuie sans réserve le lancement officiel, aujourd'hui, de la facilité internationale d'achat de médicaments. Cette mesure représente un notable progrès, et nous espérons que tous les pays y apporteront leur contribution.

En tant que contribuant à divers programmes et fonds des Nations Unies, mon pays confirme sa capacité d'appuyer les activités de l'ONU dans de nombreux domaines. Nous le ferons de plus en plus. Ces dernières années, la Croatie a bénévolement pris part à un certain nombre d'activités et de programmes ainsi qu'aux travaux d'organes de l'ONU : le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique et le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, pour n'en citer que quelques-uns. Parce qu'elle est un petit pays, la Croatie ne dispose que de ressources financières et humaines limitées, mais cela ne saurait l'empêcher de partager, d'aider et d'assister.

Le développement économique et humain à l'échelle mondiale doit rester l'une de nos priorités, mais la séance d'aujourd'hui est plutôt centrée sur les tensions et l'instabilité du monde. Actuellement, de nombreuses crises régionales en cours continuent d'entraîner de véritables tragédies humanitaires dans le monde entier, faisant peser une grave menace sur la sécurité régionale et mondiale. Ces arcs d'instabilité

sèment la peur et la colère dans de nombreuses parties du monde. Le terrorisme change de dimension et prend de nouvelles formes. Les armes de destruction massive sont elles aussi un motif d'inquiétude majeure. Les déséquilibres économiques et les obstacles sociaux deviennent de nouvelles sources d'instabilité dans le monde entier. Les mésententes et les clivages religieux ajoutent une dimension nouvelle et dangereuse à l'insécurité planétaire.

La croissance sensible du terrorisme international a fait naître une atmosphère malsaine de méfiance et d'intolérance religieuse et culturelle qui est propice à de graves violations des droits de l'homme. Avec le temps, ces conséquences ont à leur tour engendré leurs propres dangers qui font peser une menace considérable sur des relations internationales déjà fragiles.

La République de Croatie, en tant que membre de la coalition anti-terroriste mondiale, condamne fermement le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et, compte tenu de la menace terroriste qui ne cesse d'évoluer – en particulier les armes de destruction massive et le cyberterrorisme –, appelle à une coopération mondiale encore plus étroite en vue de l'éradication de ce fléau des temps modernes.

Nous devons montrer aux nations que nous resterons fermes et unis contre le terrorisme. Dans ce contexte, un engagement vigoureux pour parvenir à un consensus mondial sur une définition du terrorisme et l'adoption définitive d'une convention générale sur le terrorisme international sont absolument nécessaires et permettraient de réaffirmer le rôle central joué par les Nations Unies dans l'élimination du terrorisme. Sur ce point, nous saluons la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies lancée hier, et nous formons l'espoir que tous les pays la mettront en œuvre.

La République de Croatie a établi une très bonne coopération avec les Nations Unies, et particulièrement le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité et sa Direction. En outre, les 15 et 16 mai dernier, une équipe de surveillance de l'application de la résolution 1267 (1999) du Conseil de sécurité s'est rendue en Croatie et a rencontré les représentants de tous les organes gouvernementaux concernés par l'élimination du terrorisme.

Au fil des ans, nous poursuivons notre excellente coopération avec le Service de prévention du terrorisme de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime à Vienne, qui s'est traduite récemment par la tenue d'un atelier d'experts nationaux sur la coopération internationale dans les domaines criminels liés au terrorisme, organisé conjointement en juin de cette année à Valbandon, en Croatie.

Les armes de destruction massive et une démarche commune à l'égard de la non-prolifération doivent rester notre priorité. La responsabilité de la paix et de la sécurité mondiale doit rester notre ligne directrice principale dans le traitement de ce grave défi. Les règles et les normes doivent être internationalement acceptées et l'Organisation des Nations Unies et ses institutions et organismes spécialisés doivent continuer de jouer un rôle central.

Mon pays n'a gagné sa liberté qu'il y a 10 ans. L'agression et les crises subies dans cette région de l'Europe ont confronté, à l'époque, la communauté internationale tout entière à un nouveau défi. Les conflits régionaux sont alors apparus comme la nouvelle source préoccupante de nouveaux dangers pour la paix internationale et ils restent aujourd'hui un problème dans de nombreuses régions du monde. Dans ce contexte, la stabilité et la paix en Europe du Sud-Est, la gestion des situations d'après conflit et le niveau de coopération auxquels nous sommes parvenus doivent faire figure de réussite pour la communauté internationale et les pays concernés.

Mon pays continue de jouer un rôle de premier plan pour assurer la stabilité à long terme, la coopération et le développement économique de l'ensemble de l'Europe du Sud-Est, en se fondant sur la vision commune d'une Europe nouvelle, unie et sûre. Déjà en pleine négociation sur sa future adhésion à l'Union européenne, et compte tenu des progrès enregistrés par les réformes de ses secteurs militaire et sécuritaire, la Croatie, qui est également sur le point de devenir membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), est aujourd'hui un pilier de stabilité, de sécurité et de coopération. Elle est donc un partenaire indispensable de la transformation historique qui doit mener cette région, souvent mouvementée et d'importance critique pour la paix en Europe et dans le monde, à devenir une zone où la société est placée sous le signe de la modernité et des normes et valeurs démocratiques.

La position particulière qu'occupe la Croatie, à la fois pays d'Europe centrale, pays du Danube et pays de la Méditerranée, lui donne un avantage comparatif en matière d'expériences et de contacts bilatéraux et multilatéraux, en raison de sa participation à de multiples initiatives et organisations internationales, européennes et régionales dans les domaines de la sécurité, de la démocratie et de la coopération économique, notamment dans le cadre de sa présidence actuelle du Processus de coopération d'Europe du Sud-Est.

La stabilité, la construction démocratique et la coopération, ainsi que le règlement des derniers différends ouverts et le parachèvement du dispositif de sécurité de cette région d'Europe, devront être étroitement liés à la nécessité impérieuse de protéger et de promouvoir les valeurs universelles que sont l'État de droit, les droits de l'homme et la démocratie, ainsi qu'aux relations d'interdépendance qu'ils entretiennent avec la sécurité et le développement.

La Croatie appuie les efforts visant à intensifier les avancées de la démocratie de par le monde, en particulier grâce à des organisations intergouvernementales comme la Communauté des démocraties. L'année passée, en tant que signataire de la Déclaration de Varsovie de la Communauté des démocraties, la République de Croatie a contribué au financement du Fonds des Nations Unies pour la démocratie, réaffirmant ainsi sa détermination à encourager d'autres pays sur la voie de la démocratisation.

La Croatie salue le fait que la Cour pénale internationale (CPI) a commencé à travailler sur ses premières affaires. Nous accordons une grande importance à la poursuite réussie des travaux de la CPI. La Croatie se félicite aussi de voir que le nombre d'États parties au Statut de Rome a atteint et dépassé les 100 et nous espérons que ce chiffre continuera à augmenter. La République de Croatie appuie également les efforts déployés par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) en vue de mener à bien sa stratégie de fin de mandat. La Croatie continue de coopérer pleinement avec le TPIY dans le cadre de notre propre évolution vers l'État de droit mais aussi en vue de servir de repère et d'encouragement à la région, de manière à pouvoir surmonter l'héritage légué par l'histoire récente de l'Europe du Sud-Est.

La République de Croatie a été membre de multiples organes des Nations Unies. Elle s'est aussi montrée active en organisant ou en accueillant plusieurs conférences et autres activités multilatérales. Mon pays est désormais prêt à passer à la vitesse supérieure et à accroître sa responsabilité en tant que Membre de l'ONU. C'est pourquoi, la République de Croatie a présenté sa candidature à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2008-2009 pour les élections qui auront lieu en 2007.

La Croatie reconnaît l'importance du multilatéralisme mondial ainsi que l'importance croissante des organisations régionales pour relever les défis du monde d'aujourd'hui. Le rôle joué par l'ONU dans la promotion de la coopération internationale pour le développement et dans la réalisation des objectifs de développement convenus par la communauté internationale doit rester fondamental, central et il doit être redynamisé. Nous nous félicitons également du renforcement de la coordination au sein du système des Nations Unies, en coopération étroite avec toutes les autres institutions multilatérales financières, commerciales ou de développement, de manière à soutenir la croissance économique et le développement durables.

Je voudrais faire référence à l'un des messages du Document final du Sommet de l'an passé, à savoir l'idée qu'il ne peut y avoir de développement sans sécurité et que la sécurité ne saurait exister sans le développement. Nous reconnaissons que la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme constituent le socle sur lequel repose le système des Nations Unies et les fondements de notre sécurité et de notre bien-être collectifs. Nous reconnaissons que le développement, la paix, la sécurité et les droits de l'homme sont interdépendants et se renforcent mutuellement. Pour relever ce défi, le système des Nations Unies est appelé à jouer un rôle accru en matière de développement.

La Croatie se félicite de l'entrée en fonction du Conseil des droits de l'homme et estime qu'il s'agit d'une étape importante dans la promotion des droits de l'homme à l'échelle mondiale. Mon pays salue également la création de la Commission de consolidation de la paix, résultant de la nécessité d'une approche coordonnée et intégrée pour la consolidation de la paix après le conflit.

Mon pays se félicite d'avoir été élu à la Commission de consolidation de la paix en mai et je voudrais saisir cette occasion pour remercier tous les États qui ont voté pour nous et ont placé leur confiance dans la Croatie. Notre ambition est de contribuer activement au système de sécurité collective des Nations Unies de manière efficace et transparente, comme le prévoit la Charte et conformément à la Déclaration du Millénaire.

La Croatie salue également un autre résultat tangible des efforts de réforme des Nations Unies, à savoir le fait que le Conseil des droits de l'homme soit devenu le principal organe permanent des Nations Unies en matière de droits de l'homme.

Je voudrais à présent faire quelques observations sur l'une des tâches les plus importantes qu'il nous reste encore à remplir.

En ce monde fragile, la nécessité d'un organe mondial efficace et démocratique ne cesse de croître. Le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de 2005 nous a donné un programme pour entreprendre de nouvelles actions en faveur de la réforme de notre Organisation. Il y a eu certains progrès significatifs sur plusieurs aspects importants de la réforme, mais nous ne pouvons toutefois être satisfaits du rythme que suit ce processus. Mon pays estime que la réforme de l'Organisation et du Conseil de sécurité doit dûment tenir compte des intérêts de tous. La Croatie prône un élargissement du Conseil de sécurité dans la catégorie des membres permanents comme dans celle des membres non permanents, sur la base d'une bonne représentation régionale, par laquelle le Groupe des États d'Europe orientale obtiendrait deux sièges de membre non permanent. Il est de la plus haute importance que le nouveau Conseil élargi dispose d'un nombre approprié de représentants des pays en développement du Sud et que les petits pays et pays de taille moyenne y soient mieux représentés.

En outre, la réforme du Conseil doit porter sur ses méthodes de travail et son interaction avec les autres organes principaux de l'Organisation, notamment le Conseil économique et social, afin de renforcer l'action des Nations Unies dans de nombreux domaines, tels que la paix et la sécurité, et le développement et les droits de l'homme. Les pratiques de gestion et les méthodes de travail de l'ONU doivent également être améliorées pour accroître le niveau de transparence et de responsabilisation de l'ensemble du système.

La Croatie, qui sait que la paix et la sécurité sont des conditions indispensables à la prospérité économique et sociale, tient à réaffirmer son engagement en faveur de la réforme du système des Nations Unies, et à répondre aux préoccupations qu'elle suscite, pour renforcer et accroître l'efficacité de l'Organisation pour les années à venir. Il s'agit là de notre responsabilité commune. Nous devons agir aujourd'hui pour nous préparer en temps utile aux défis de demain.

Bien qu'un tiers de la période totale fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) se soit déjà écoulée, les objectifs ne sont malheureusement pas atteints au rythme prévu. Il faut remédier immédiatement à cette situation, car elle menace sans aucun doute la sécurité et la stabilité du monde de demain. Nous devons aller de l'avant dans notre aide aux pays en développement et aux autres pays pour qui ont besoin de réaliser ces objectifs.

Comme je l'ai dit au début de mon intervention, la Croatie s'est portée candidate à un siège non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2008–2009, dont les élections auront lieu en 2007. Je tiens à souligner que cette candidature ne fait que traduire la responsabilité de la Croatie.

J'ai évoqué la fragilité du monde actuel sans parler de l'état de fragilité, des incertitudes et des défis que la Croatie a dû affronter ces dernières années. Ces difficultés, qui sont connues de tous, nous ont néanmoins permis de comprendre les besoins d'un monde fragile et nous ont donné la capacité d'y répondre. Nous sommes en mesure de contribuer à l'édification d'un nouveau monde, fondé sur la coopération, en relevant les nouveaux défis et en améliorant notre Organisation. Par ailleurs, la participation de la Croatie au Conseil de sécurité illustrerait parfaitement le succès du processus de paix en Europe du Sud-Est.

Mon pays a réussi sa transition : alors qu'il accueillait autrefois les forces de maintien de la paix, il participe aujourd'hui à 11 des 18 opérations de maintien de la paix menées par les Nations Unies dans plusieurs régions du monde. La Croatie assure également des formations et des cours internationaux dans le domaine de la consolidation de la paix. En conséquence, nous savons que les pays qui ont dû reconstruire leurs capacités nationales constituent, pour un organisme

aussi important, un atout supplémentaire dans les domaines de la paix internationale, de la sécurité et du développement. La Croatie continuera d'appuyer les efforts de paix et le rôle renforcé des Nations Unies au niveau régional et mondial.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Croatie pour son allocution.

M. Ivo Sanader, Premier Ministre de la République de Croatie, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. le cheik Mohammad Al-Sabah Al-Salem Al-Sabah, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Koweït.

Le cheik Mohammad Al-Sabah Al-Salem Al-Sabah (Koweït) (parle en arabe) : Au nom de l'État du Koweït, de son gouvernement et de son peuple, j'ai l'honneur de féliciter M^{me} Haya Rashed Al Khalifa personnellement, et son pays frère, le Royaume de Bahreïn, pour son élection à la présidence de la soixante et unième session de l'Assemblée générale. Nous l'assurons de notre volonté de coopérer avec elle de manière constructive pour l'aider à assumer cette lourde responsabilité.

Je souhaite également dire au Secrétaire général mon admiration pour les efforts qu'il a déployés à la tête de cette Organisation dans le but d'améliorer et de faire avancer les travaux de ses différents organes, en les rendant plus démocratiques et plus transparents, de sorte qu'ils puissent répondre aux défis de ce siècle, et accomplir plus efficacement leurs obligations en matière de paix, de sécurité et de développement.

Dans ce contexte, le Koweït souhaite à la République du Monténégro la bienvenue en tant que nouveau Membre de l'Organisation des Nations Unies.

Nos dirigeants ont manifesté, dans le Document final du Sommet mondial de 2005, leur foi dans le rôle essentiel que joue cette Organisation pour garantir le multilatéralisme. Ils ont élaboré une feuille de route à suivre pour éliminer les principaux dangers qui menacent, au niveau international, la paix et la sécurité, à savoir le terrorisme, la dégradation de l'environnement, les violations des droits de l'homme, la pauvreté, la famine et les maladies dangereuses et infectieuses telles que le sida et le paludisme.

L'émergence de nouveaux défis pour la paix et la sécurité internationales qui ne sont pas moins dangereux que ceux cités précédemment, tels que l'incitation à la haine et à la xénophobie, les injures proférées à l'égard des religions, notamment l'islamophobie, ainsi que tout type de discrimination raciale, ethnique ou religieuse, est une source de grande préoccupation.

Un an après l'adoption du Document final, et malgré les efforts considérables déployés pour suivre la mise en œuvre de la résolution du Sommet, il reste urgent d'intensifier les efforts pour atteindre nos objectifs en matière de désarmement, de non-prolifération des armes nucléaires, de lutte contre le terrorisme, en respectant un équilibre entre les pays développés et les pays en développement dans le domaine du commerce international, et de réforme du Conseil de sécurité pour accroître, à la fois, son autorité et son efficacité, et la transparence et l'équité de ses décisions, en accordant aux petits États, qui représentent plus de la moitié des Membres de l'Organisation des Nations Unies, l'attention qu'ils méritent.

L'État du Koweït espère que des efforts seront faits pour promouvoir le dialogue et faire progresser la coordination et la coopération internationales en vue de remédier aux problèmes qui entravent la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans plusieurs régions du monde. Le Koweït continuera de se conformer aux dispositions, principes et objectifs des conventions et accords internationaux.

Tel qu'il ressort des rapports annuels internationaux rédigés par les institutions spécialisées des Nations Unies, le Koweït s'est développé sur le plan social, économique et politique. Bien qu'il en tire une grande fierté, le Koweït ne relâchera pas ses efforts pour améliorer davantage les conditions sociales et économiques qui sous-tendent le niveau de vie et la prospérité des citoyens koweïtiens. En conséquence, il continuera d'appuyer, dans la limite de ses moyens, les efforts que de nombreux pays en développement déploient pour atteindre les OMD. Cet appui passera notamment par le Fonds koweïtien pour le développement économique, qui finance des projets d'infrastructure par l'octroi de prêts à taux réduit. À ce jour, 12 milliards de dollars ont été prêtés à plus de 100 pays dans le monde.

Le Koweït contribue également au financement de projets de développement dans des pays en développement par l'intermédiaire de programmes et d'institutions spécialisées de l'ONU, ainsi que d'organisations et d'associations régionales. Dans le but d'appuyer les efforts internationaux visant à éliminer la pauvreté, le Koweït a annoncé le mois dernier qu'il accorderait 300 millions de dollars à la Banque islamique de développement pour lutter contre la pauvreté en Afrique.

Le Koweït suit, avec une profonde préoccupation, la situation sécuritaire difficile dans son pays frère, l'Iraq, due aux actes de terrorisme incessants visant la population iraquienne, les institutions publiques et les infrastructures économiques et sociales. En dépit des progrès du processus politique qui a conduit à la formation d'un Gouvernement constitutionnellement élu, la situation sécuritaire difficile entrave les progrès de la reconstruction de ce que le régime précédent a détruit du fait de ses politiques hostiles envers son propre peuple et ses voisins.

Le Koweït réaffirme son attachement à toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et s'engage à continuer d'appuyer les efforts déployés par le Gouvernement iraquien pour promouvoir la démocratie et le respect des droits de l'homme, reconstruire, remédier aux problèmes de sécurité et instaurer une harmonie nationale entre les divers groupes de la population iraquienne. Nous espérons que la communauté internationale redoublera également d'efforts pour appuyer les initiatives du Gouvernement iraquien et de la Ligue des États arabes visant à instaurer la sécurité et la stabilité en Iraq, ce qui, par voie de conséquence, contribuera à consolider la paix et la sécurité dans la région. Il est sans nul doute dans l'intérêt de tous les États de la région sans exception que l'Iraq soit un pays démocratique, sûr, stable et économiquement prospère, qui respecte les droits de l'homme, qui prenne seul ses décisions sans subir d'ingérence quelle qu'elle soit dans ses affaires intérieures et qui vive en paix avec ses voisins. C'est ce que le Koweït espère et ce qu'il s'efforce de réaliser.

À l'échelle régionale, s'agissant de la question des trois îles émiriennes qui font l'objet d'un litige, le Koweït appuie la position du Conseil de coopération des pays arabes du Golfe et espère que les négociations reprendront et s'intensifieront à tous les niveaux entre les Émirats arabes unis, pays frère, et la République islamique d'Iran, pays ami, afin de trouver une solution

à ce conflit en conformité avec les principes et les règles du droit international et les relations de bon voisinage, ce qui renforcerait la sécurité et la stabilité de la région.

S'agissant du dossier nucléaire iranien, le Koweït appelle toutes les parties concernées à éviter toute crise qui pourrait miner la sécurité et la stabilité de cette région vitale, qui, au cours des 20 dernières années, a été le théâtre de conflits et de guerres qui ont gaspillé les ressources, compromis l'avenir et retardé le développement des pays de la région. C'est pourquoi nous espérons que des mesures seront prises pour trouver une solution à la crise par des moyens diplomatiques. Nous exhortons la République islamique d'Iran à poursuivre sa coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et la communauté internationale, afin de dissiper toute crainte ou doute concernant la nature et les objectifs de son programme nucléaire.

À cet égard, il est, à notre avis, nécessaire de créer au Moyen-Orient, y compris dans la région du Golfe, une zone exempte de toutes armes de destruction massive. Cette zone doit comprendre Israël, qui doit devenir partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et appliquer à toutes ses installations nucléaires le régime de garanties nucléaires prévu par l'AIEA.

Au cours des dernières semaines, la République sœur du Liban a subi une violente agression de la part d'Israël, laquelle a causé la mort de centaines de civils innocents, en a blessés des milliers d'autres et a fait plus d'un million de réfugiés. Le Koweït a immédiatement et sévèrement condamné ces crimes révoltants et inhumains commis contre le peuple frère du Liban. S'acquittant de son devoir et de sa responsabilité, le Gouvernement et le peuple koweïtiens, fidèles à leurs relations fraternelles privilégiées avec le Liban, ont organisé des opérations de secours pour alléger les souffrances du peuple libanais par l'intermédiaire de la Société koweïtienne du Croissant-Rouge, d'autres associations et du secteur privé. Le Koweït a également annoncé un don de 324 millions de dollars pour les efforts de reconstruction du Liban.

Bien que le Koweït se félicite des mesures prises par la communauté internationale pour appliquer la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, il demande instamment à Israël de cesser ses agressions

répétées contre le Liban et de respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de celui-ci. Le Koweït appelle aussi la communauté internationale à aider le Gouvernement libanais à étendre son contrôle sur l'ensemble de son territoire et à appuyer ses efforts pour rétablir tous ses droits, notamment un dédommagement des pertes qu'il a subies du fait de l'agression israélienne.

Au cœur de la crise du Moyen-Orient se trouve la question palestinienne. Malheureusement, cette question en est au point mort. Les tentatives et efforts internationaux pour faire progresser cette question se heurtent à l'intransigeance d'Israël et à son refus d'appliquer les résolutions internationales, ainsi qu'à son mépris des conventions et accords internationaux qu'il a signés avec les parties concernées dans le cadre du processus de paix.

La poursuite de l'occupation des territoires arabes par Israël demeurera toujours source de tension et d'instabilité au Moyen-Orient. Les incursions militaires répétées d'Israël dans les territoires occupés, les pratiques visant à opprimer le peuple palestinien et à miner l'Autorité palestinienne n'apportent aucun avantage à Israël, de même que la poursuite de ses agressions et de la destruction délibérée des infrastructures palestiniennes et des institutions palestiniennes nationales ne lui apportera pas la sécurité qu'il prétend rechercher. La solution viendra en remédiant aux causes profondes du problème et en rétablissant les droits usurpés, de manière que tous les peuples de la région puissent connaître paix et stabilité.

À cet égard, nous renouvelons notre appui total à la lutte engagée par le peuple palestinien pour rétablir ses droits politiques légitimes et instaurer son propre État indépendant sur sa propre terre, avec Jérusalem comme capitale. Nous exigeons que le Gouvernement israélien se retire de toutes les terres arabes qu'il occupe, y compris le territoire syrien des Hauteurs du Golan, en conformité avec les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et le principe de la terre contre la paix. À ce propos, nous réaffirmons l'importance de l'Initiative de paix arabe adoptée à Beyrouth en 2002 en tant qu'unique option stratégique pour parvenir à une paix complète, juste et durable dans la région.

Depuis sa création, l'ONU a obtenu de nombreux résultats et a démontré son efficacité en instaurant la paix et la sécurité dans diverses parties du monde. Elle a contribué à éviter que nombre de problèmes ne

s'aggravent et elle est ainsi devenue un mécanisme indispensable à la communauté internationale pour faire face aux difficultés et enjeux mondiaux. Nous espérons que sur la liste des exploits réalisés par l'ONU dans le domaine de l'instauration de la paix et de la sécurité figureront bientôt l'Iraq, le Moyen-Orient, le Soudan, la Somalie, l'Afghanistan et d'autres pays connaissant toujours conflits et guerres, qui ont déjà coûté la vie à un nombre incalculable de leurs citoyens, épuisé leurs ressources, détruit leurs capacités et retardé leur marche vers le développement et le progrès.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Tzipi Livni, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Israël.

M^{me} Livni (Israël) (*parle en anglais*) : Cette année, le débat général coïncide avec une période très importante pour le peuple juif. Il se déroule à la veille du Nouvel An juif et de la fête du Grand Pardon, les jours s'écoulant entre les deux étant appelés jours de pénitence.

Dans la tradition juive, il s'agit d'une période consacrée à l'introspection et à la prière, à la critique et au renouveau. Ce principe de la réflexion ne vaut pas seulement pour les croyants. Ce devrait également être un moment de réflexion pour les nations. Profitons de cette occasion et de cette rencontre pour étudier avec attention et objectivité le monde dans lequel nous vivons : le monde tel qu'il est et tel qu'il pourrait être. Née en réaction aux horreurs de la guerre, l'ONU incarnait l'idéal d'un monde nouveau et pacifique. Or, voyant les souffrances endurées par les habitants du Darfour, voyant les massacres et la violence sévir aux quatre coins de la planète, nous savons que ce n'est pas le monde dans lequel nous devrions vivre.

Notre planète reste déchirée par un conflit, qui constitue à la base un conflit sur des valeurs, un affrontement d'idées. C'est un conflit entre le respect et le rejet d'autrui, un conflit entre la tolérance et la tyrannie, entre la coexistence pleine de promesses et la haine source de désolation. Nous le voyons se dérouler dans les forums de discussion d'Internet, dans les salles de prière, dans les salles de classe et les bureaux de rédaction, sur les champs de bataille et dans les coulisses du pouvoir. Il constitue la plus grande menace de notre temps.

Nous, peuple d'Israël, vivons depuis de nombreuses années en première ligne de ce conflit.

Notre nation a subi sa fureur; nos soldats combattent et périssent dans ses batailles. Peuple ancien au cœur du Moyen-Orient, grand par son histoire mais modeste par sa taille, nous sommes constamment la cible de ceux qui s'opposent à notre existence même. Nous subissons ce conflit sur différents fronts : en tant que juifs, contre les forces obscures de l'antisémitisme; en tant qu'Israéliens, contre les ennemis de notre État; et en tant que membres du monde libre, contre les marchands de la terreur mondiale.

Notre intervention dans ce conflit repose sur deux valeurs centrales, qui sont consacrées dans notre déclaration d'indépendance et forgent notre identité nationale. La première est qu'Israël, avec Jérusalem en son centre, est la patrie nationale du peuple juif, son refuge contre la persécution, sa première et dernière ligne de défense. La deuxième est qu'Israël est une démocratie et que les valeurs de la justice, de la paix et de l'humanité, originellement exprimées par les prophètes d'Israël, font partie intégrante du sens du devoir de notre nation. Nous partageons les mêmes valeurs que la communauté des États démocratiques. Nous sommes prêts à être jugés par eux, et en sommes fiers. Ils sont des nôtres.

Mais trop souvent, la perception diffère de la réalité. Trop souvent, Israël n'est pas apprécié pour sa grande créativité et son formidable esprit d'entreprise, ni pour sa contribution – proportionnellement supérieure par rapport à sa taille – aux sciences et à la littérature, au développement humain et à l'innovation. Dans de nombreuses régions du monde, nous sommes surtout considérés sous l'angle du conflit israélo-palestinien, plus exactement à travers le prisme du conflit israélo-palestinien. Pour beaucoup, ce conflit équivaut au combat de David et Goliath, le rôle de Goliath étant injustement attribué à Israël. Or, cette caricature simpliste ne tient pas compte du fait qu'Israël reste une démocratie en danger dans une région hostile.

Nous disposons, par nécessité, de la capacité de nous défendre mais nous n'y aurons toujours recours qu'en vertu de nos valeurs. Pourtant, nous nous trouvons face à un ennemi prêt à utiliser tous les moyens disponibles pour tuer sans retenue et sans distinction. Dans ce conflit, la mort de toute victime innocente est une tragédie. Il n'y a pas de différence entre les larmes d'une mère israélienne et celles d'une mère palestinienne en deuil. En revanche, sur le plan moral, la différence est très grande entre les terroristes

qui traquent les civils et les soldats qui prennent pour cible les terroristes tout en essayant d'éviter de faire des victimes civiles.

Afin de protéger son intégrité, la communauté internationale est tenue de maintenir cette distinction morale, qui est fondamentale. La terreur reste la terreur, même lorsqu'elle est appelée résistance. Elle ne peut se justifier ni être mise sur le même plan que les actions de ceux qui ne cherchent qu'à s'en défendre.

Pour protéger ses valeurs, il ne suffit pas d'y croire. Il faut aussi agir selon elles. Actuellement, il n'y a pas de plus grand péril qui plane sur nos valeurs que celui constitué par les dirigeants iraniens. Ils nient et tournent en dérision l'Holocauste. Ils se vantent ouvertement de leur désir de rayer Israël de la carte. Désormais, ils s'emploient même à se procurer les armes nécessaires pour réaliser cet objectif, mettre en péril la région et être une menace pour le monde. L'heure de vérité a sonné.

La communauté internationale n'a pas de devoir plus grand que celui de s'élever contre ce danger funeste et croissant, pas pour Israël mais dans son propre intérêt; dans l'intérêt des valeurs qu'elle affirme être les siennes; dans l'intérêt du monde que nous souhaitons léguer à nos enfants. Que doit-il encore se produire pour que le monde prenne cette menace au sérieux? Que doit-il encore se produire pour que l'on mette fin aux tergiversations et aux excuses? Nous connaissons les leçons du passé. Nous connaissons les conséquences des apaisements et de l'indifférence. De tels dirigeants n'ont rien à faire dans cette enceinte. Un tel régime n'a rien à faire dans la famille des nations.

Pour tous ceux qui douteraient encore, la menace iranienne s'est révélée au grand jour lors du récent conflit au Liban. Armé, financé et dirigé par l'Iran, le Hezbollah a kidnappé des soldats israéliens et s'en est pris à des villes israéliennes. En fait, c'est l'espoir d'une région tout entière qu'il cherchait à prendre en otage. De ce conflit, et grâce à la réaction d'Israël, est apparue une chance à saisir, mais il y a beaucoup à faire pour qu'elle débouche sur quelque chose de concret. Le Hezbollah ne doit plus jamais pouvoir compromettre l'avenir de la région. Le monde se trouve confronté à une épreuve critique: celle d'assurer la mise en œuvre intégrale de la résolution 1701 (2006) ainsi que la libération immédiate et sans danger des otages israéliens.

Alors que nous sommes réunis ici, nous pensons aux familles en proie à l'anxiété qui attendent désespérément le retour de leurs êtres chers: un fils, un frère, un mari. Israël ne baissera pas les bras tant que tous les otages israéliens n'auront pas rejoint sains et saufs leurs proches dévoués et leur chère nation. Que chacun d'entre nous fasse aujourd'hui cette promesse.

L'an dernier, un grand dirigeant israélien, Ariel Sharon, déclarait depuis cette tribune:

« Les Palestiniens seront toujours nos voisins. Nous les respectons et n'ambitionnons pas de leur imposer notre domination. Eux aussi ont droit à la liberté et à une existence nationale souveraine dans leur propre État. » (*A/60/PV.5, p. 51*)

Cela n'était pas uniquement la voix et la vision d'un seul homme. C'est la voix et la vision d'un pays. Nous ne considérons pas que les relations israélo-palestiniennes soient un jeu à somme nulle. Les intérêts israéliens ne sont pas nécessairement opposés aux intérêts palestiniens. Il existe, en fait, une vision commune qui soude les Israéliens, les Palestiniens modérés et la communauté internationale. Elle sert les objectifs des deux peuples et constitue la base d'une paix véritable et durable. En son centre se trouve la vision de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Israël croit en cette vision et c'est de cette vision que sont issus les principes sur lesquels nous voulons instaurer la paix.

Le premier est inhérent à l'idée même de deux États. Pour le peuple juif, Israël a été créé pour être sa patrie nationale. C'était la solution trouvée pour les réfugiés juifs et pour que les Juifs puissent exercer leurs droits. Et c'est là la vocation première du futur État de Palestine: une patrie nationale pour le peuple palestinien – la solution aux revendications palestiniennes, l'accomplissement des rêves palestiniens et la solution pour les réfugiés palestiniens où qu'ils se trouvent. Si les dirigeants palestiniens ne sont pas disposés à dire cela, le monde devrait le dire pour eux. Au lieu de donner de faux espoirs, le moment est venu de mettre fin à l'exploitation de la question des réfugiés et de commencer à la régler sur la base de la vision de deux États, de deux patries.

C'est là la véritable et unique signification de la vision de deux États. Celle-ci requiert que chaque peuple accepte que ses droits soient appliqués par la création de sa propre patrie, et non pas dans la patrie des autres.

L'instauration de la paix repose sur un deuxième principe, celui de vivre dans la paix et la sécurité. Partant de ce principe, la communauté internationale a fait valoir que l'État de Palestine, créé à côté d'Israël, ne pouvait être un État terroriste. Un État terroriste est la dernière chose dont notre région en difficulté a besoin. Voilà pourquoi la feuille de route exige la fin du terrorisme. Voilà pourquoi la communauté internationale a exigé que tout Gouvernement palestinien remplisse trois conditions fondamentales : qu'il renonce au terrorisme, qu'il reconnaisse le droit d'Israël à exister et qu'il accepte les accords israélo-palestiniens existants. Ces conditions ne sont pas un obstacle à la paix ou à la création d'un État palestinien conscient de ses responsabilités : elles sont un élément essentiel de la concrétisation de ces objectifs.

La fin du conflit israélo-palestinien exigera également que l'on s'entende sur une frontière commune. Il y a ceux qui considèrent que tout serait réglé si nous pouvions revenir simplement en 1967. Mais, en 1967 il n'y avait pas d'État palestinien; il n'y avait pas de liaison entre la Cisjordanie et Gaza; et il n'y avait pas d'engagement à instaurer une paix durable. Un règlement prévoyant deux États suppose la création d'une nouvelle réalité qui n'a encore jamais existé. Pour que ce règlement aboutisse, les deux parties devront s'engager à faire des concessions et à croire en la coexistence.

Si seulement nous pouvions mettre fin au conflit aujourd'hui. Mais notre expérience amère nous a enseigné que pour instaurer une paix durable, il ne suffisait pas d'avoir une vision. La paix doit être édiflée sur les fondations solides de valeurs communes et non pas sur les sables mouvants de fausses promesses. Sans cela, l'horizon politique sera toujours hors de portée. Nous avons vu des négociations échouer à cause de la méfiance et du découragement. Nous avons vu des négociations ouvrir la voie à une plus grande violence et non pas à une plus grande entente. Nous ne pouvons pas nous permettre de répéter cette expérience.

Malheureusement, l'Autorité palestinienne est aujourd'hui dominée par une organisation terroriste qui enseigne la haine aux enfants et cherche à transformer le conflit, d'un différend politique réglable en une confrontation religieuse sans fin. Le conflit israélo-palestinien est la conséquence et non pas la cause de cette idéologie d'intolérance et de haine. Nous ne pouvons pas instaurer la paix en ignorant ces réalités.

Nous ne pouvons pas trouver les solutions de demain sans régler les problèmes d'aujourd'hui.

Mais nous ne pouvons également pas abandonner tout espoir, et je refuse de le faire. Au Moyen-Orient où être modéré équivaut souvent à être faible, notre tâche est de renforcer la position des architectes de la paix et d'affaiblir celle de leurs opposants. Les étapes de la feuille de route et les trois conditions internationales ont été conçues précisément dans ce but. Mais si le monde hésite à appliquer ces règles, les extrémistes sentent une occasion à saisir. Et si la situation s'apaise, ils ont le sentiment d'une victoire. Le moment de la détermination est venu, celui des demi-mesures et des formules vagues est passé. C'est le moment d'exiger des dirigeants palestiniens qui croient en la paix de déterminer l'avenir selon ces conditions et non pas selon celles des terroristes.

Malheureusement, il n'y a pas de raccourci sur la voie de la paix. Mais la stagnation n'est pas dans notre intérêt et elle n'est pas notre politique.

C'est dans cet esprit qu'Israël s'est engagé dans le processus douloureux du désengagement pour créer une occasion de progresser. Mais, malheureusement, en échange, nous avons été confrontés au terrorisme. Et c'est dans cet esprit que j'ai rencontré le Président Abbas il y a deux jours et nous avons convenu de relancer notre dialogue et de créer une voie de communication permanente pour rechercher les moyens de progresser ensemble. Les parties n'ont pas besoin d'une autre tribune pour exprimer leurs divergences, et la table des négociations bilatérales suffira à résoudre les différends. Nous ne nous faisons pas d'illusions sur les difficultés que nous affrontons. Il nous faut y faire face et non pas les éluder. Mais nous pouvons progresser sur la voie de la paix si nous avons la force de défendre ses principes et le courage d'affronter ses ennemis.

Ces derniers jours, alors que les Juifs se préparent à fêter la nouvelle année, les musulmans dans le monde se préparent au mois sacré du ramadan. Au moment où deux grandes religions entament leur période annuelle de réflexion et de résolution, que les pays du monde fassent de même.

Les prières juives nous enseignent que nous sommes dans une période de décision, non seulement pour les personnes mais également pour les États : « sera décidé en ce jour, lequel sera livré au glaive,

lequel jouira de la paix; lequel souffrira de famine, lequel bénéficiera de l'abondance ».

Ce sont là des termes qui donnent à réfléchir mais ils confèrent également davantage de responsabilités. Le message de ces jours particuliers est que l'avenir n'est pas prédéterminé; aucun conflit n'est inévitable. Il nous appartient de faire les bons choix. C'est sur ceux-ci que l'histoire nous jugera. Pour reprendre la formule traditionnelle : « Que l'année s'achève avec ses malédictions! Que l'année commence avec ses bénédictions! » *Shana tova* : que cette année soit bonne!

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Karel de Gucht, Ministre des affaires étrangères du Royaume de Belgique.

M. De Gucht (Belgique) : Il y a tout juste un an, nos chefs d'État et de gouvernement réunis ici, dans cette Assemblée, réaffirmaient combien la paix, la sécurité, le développement et le respect des droits de l'homme sont étroitement liés. Ils réaffirmaient également leur attachement au multilatéralisme et à un ordre international basé sur le droit. Le mandat qu'ils nous ont confié se réalise progressivement. Nous avons mis en place la Commission de consolidation de la paix et le Conseil des droits de l'homme, ainsi que la Stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme. Les attentes sont grandes. Nous espérons que les résultats seront à la hauteur.

Au cours de l'année écoulée, nous avons assisté à une renaissance du multilatéralisme, et je m'en réjouis. Ce que nous, les États Membres de l'ONU, pouvons faire ensemble, de façon multilatérale, bénéficie par définition d'une plus grande légitimité. Je pense notamment au récent conflit entre Israël et le Liban, un conflit dans lequel le Conseil de sécurité a assumé pleinement ses responsabilités – conflit aussi dans lequel les bons offices du Secrétaire général doivent garantir à terme un accord politique durable.

Je constate également que la concertation internationale, bien plus que l'usage de la force, est de nouveau à l'avant plan de la diplomatie multilatérale. Je pense ici à l'Iran : nous devons tout mettre en œuvre pour obtenir une solution du difficile dossier nucléaire, dans le plein respect toutefois des principes de la Charte et du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

Ceci dit, en ce qui me concerne, le multilatéralisme n'est pas un dogme, ni une simple profession de foi. Le multilatéralisme est un instrument qui sera jugé sur l'impact qu'il aura sur les événements mondiaux. Pour être efficace, il doit mener à des résultats. C'est aussi par l'action qu'il légitimera sa raison d'être.

La Présidente de la Finlande a pris hier matin la parole au nom de l'Union européenne (voir A/61/PV.10). Je souscris entièrement à son intervention. J'aborderai par la suite quelques questions qui revêtent une importance particulière pour la Belgique.

Le Moyen-Orient vient de connaître l'une des pires crises des dernières années. La logique militaire a entraîné des sacrifices inacceptables pour la population civile, tant au Liban qu'en Israël. Face à cette crise, la Belgique et ses partenaires européens ont affiché une claire volonté d'agir et ont répondu aux appels successifs du Secrétaire général. La Belgique, pour sa part, a contribué au fonds d'urgence pour soutenir les projets de reconstruction du Gouvernement libanais. Mais surtout, elle a décidé de participer au renforcement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) demandé par la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité. Dans les prochaines semaines, 400 Casques bleus belges seront déployés au Sud-Liban.

Mais les efforts de la communauté internationale ne peuvent pas s'arrêter là. Il faut mettre en œuvre de façon urgente tous les éléments de la résolution du Conseil de sécurité. Je salue les efforts du Secrétaire général et des États concernés qui ont permis la levée du blocus. Les deux soldats israéliens enlevés doivent également être libérés immédiatement. De même, une solution s'impose pour la libération des prisonniers libanais en Israël. Et surtout, il faut veiller impérativement à ce que l'embargo sur les armes soit effectivement mis en œuvre. Enfin, le Gouvernement libanais doit pleinement assurer sa souveraineté et son contrôle sur tout le territoire. Nous l'appuyons pleinement dans ce processus.

La mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité démontre, par ailleurs, que l'Union européenne s'implique davantage dans la construction d'une paix durable au Moyen-Orient, et je m'en félicite.

Nous sommes tous d'accord que cette paix durable passe avant tout par un règlement du conflit israélo-palestinien. Pour cela, nous devons travailler sur toutes les mesures immédiates qui ouvrent la voie à une reprise du dialogue : l'arrêt des hostilités et des garanties de la sécurité de part et d'autre, la libération du soldat israélien enlevé, la remise en liberté des responsables politiques arrêtés pendant la crise, l'accès humanitaire et le rétablissement des services de base, l'amorce de la reconstruction, et la restitution des revenus fiscaux et douaniers revenant à l'Autorité palestinienne.

Nous soutenons les efforts du Président de l'Autorité palestinienne pour constituer un gouvernement d'unité nationale. Nous resterons toutefois vigilants quant à sa plateforme et sa réponse aux trois conditions du Quatuor.

Dans le contexte déjà si chargé du Moyen-Orient, je partage le constat fait par le Secrétaire général : cette région ne peut en aucune manière se permettre une nouvelle crise majeure. Face à la méfiance générale et justifiée suscitée par le programme nucléaire iranien, j'en appelle dès lors au sens des responsabilités des autorités de Téhéran pour répondre positivement aux offres de négociations qui leur sont faites. L'Iran est un grand pays, doté d'une civilisation ancienne et prestigieuse. Cet héritage et son rôle dans la région doivent l'inciter à promouvoir la paix et la sécurité, à reconstruire des relations de confiance avec ses partenaires régionaux plutôt qu'à s'isoler par d'inutiles provocations. L'Iran doit retrouver sa place dans la communauté des nations, en se conformant aux règles qui régissent les relations internationales. Il lui revient de se conformer au prescrit de la résolution 1696 (2006) du Conseil de sécurité.

Le premier tour des élections présidentielles et les élections législatives viennent de se tenir en République démocratique du Congo, grâce à un effort conjugué des autorités congolaises, de la société civile et de la communauté internationale. Le défi était de taille. La population congolaise a voté dans le calme et en grand nombre, témoignant par là de son sens civique et de sa volonté d'exercer ses droits démocratiques.

Je salue le rôle positif qu'a joué la Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) avec l'assistance de la Force de l'Union européenne pour contrôler les dérapages qui se sont produits à l'issue de ce premier

tour de scrutin. Il faut absolument mener le processus électoral à son terme. C'est la seule option. Le calme doit s'instaurer dans les esprits et les protagonistes doivent s'engager, de bonne foi, à appliquer les règles de la démocratie. La communauté internationale doit continuer à soutenir ce processus.

Toutefois, les élections ne constituent qu'une première étape. La République démocratique du Congo devra ensuite se doter d'institutions solides et fiables, prêtes à exercer leurs responsabilités au bénéfice de la population. Si les ressources potentielles du Congo sont immenses, les défis de la reconstruction du pays le sont tout autant. Il est crucial que les nouvelles autorités donnent, sans ambiguïté, la preuve de leur engagement en matière de bonne gouvernance, tant politique qu'économique.

La communauté internationale a été un partenaire indéfectible du Congo dans cette transition. Son appui et son accompagnement, notamment à travers la MONUC, resteront primordiaux dans la phase de mise en place de ces nouvelles institutions. J'espère qu'elle pourra poursuivre un dialogue constructif avec les nouvelles autorités du Congo, au bénéfice de la paix et de la stabilité et du développement du Congo et de la région.

Après les élections démocratiques qui ont mis fin à la transition au Burundi, la population burundaise et la communauté internationale plaçaient de grands espoirs dans les perspectives de stabilité et de développement de ce pays. C'est également la raison pour laquelle nous avons salué le récent cessez-le-feu intervenu avec le mouvement des Forces nationales de libération (FNL). Je crains toutefois que ces espoirs risquent d'être déçus. Les réactions du Gouvernement vis-à-vis de la presse et de l'opposition ainsi que sa gestion des affaires publiques hypothèquent l'évolution du processus démocratique.

Le Secrétaire général de l'ONU a lui-même exprimé très clairement ses inquiétudes sur la situation au Burundi. Les partenaires de développement et les partenaires régionaux les partagent. Tout devra être mis en œuvre pour consolider l'évolution démocratique du Burundi et renforcer son potentiel de développement. Il faut absolument que la démocratie s'exerce pleinement. Des médias et une société civile responsables en font partie intégrante. L'état de droit doit être consolidé dans l'intérêt de tous et avec la participation de tous. Un dialogue entre les partenaires

politiques nationaux est, à cet égard, indispensable. Le nouveau Gouvernement a un rôle crucial à jouer dans cette évolution. La nouvelle Commission de consolidation de la paix nous donnera l'occasion d'un dialogue franc et ouvert sur toutes ces questions.

Comme les membres l'auront constaté, notre Organisation porte désormais une attention plus soutenue aux États qui sortent d'un conflit et traversent une période de transition. Le danger de voir surgir à nouveau les tensions dans des États qui demeurent fragiles reste en effet très présent. La tenue d'élections libres et démocratiques constitue un moment essentiel mais ne représente qu'une étape vers la restauration d'un État de droit. Nous ne pouvons perdre de vue la façon dont s'exerce le pouvoir dans la réalité. Nous devons reconstruire des États capables d'assumer leurs responsabilités tant vis-à-vis de leurs voisins que de leurs populations; des États capables de défendre leur souveraineté et leurs frontières, sans menacer la stabilité de leurs partenaires; des États disposant en l'occurrence d'armées professionnelles et loyales; des États où le pouvoir s'exerce non au bénéfice de quelques-uns, mais pour répondre aux aspirations de la population. La bonne gouvernance doit figurer au centre de cette reconstruction.

La Belgique exerce depuis le début de cette année la présidence en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), une organisation régionale au sens du Chapitre VIII de la Charte. Ses principes et valeurs sont les mêmes que ceux des Nations Unies. Ses domaines d'action sont très semblables et complémentaires, qu'il s'agisse de la promotion des droits de l'homme, de la démocratisation, de la protection des minorités, de la prévention des conflits, de la gestion des crises, ou de la protection de l'environnement. Je citerai encore le dialogue des civilisations, la lutte contre la prolifération des armes légères, ou l'observation électorale.

L'OSCE a joué un rôle essentiel pour maintenir les liens entre les deux parties de l'Europe divisée par la guerre froide. Elle a depuis lors développé un ensemble d'engagements, de normes et de principes qui lient tous ses membres et qui contribuent à renforcer leur sécurité collective.

Un des objectifs de notre présidence était de renforcer l'équilibre entre les trois dimensions de l'OSCE : politico-militaire, économique et humaine.

Nous avons cherché, dans tous les domaines où cela était possible, à établir des synergies avec l'ONU, qu'il s'agisse de la problématique des pays enclavés ou de la lutte contre le crime organisé et le terrorisme. Pendant sa présidence, la Belgique s'est activement impliquée pour faire progresser dans la voie d'une solution les conflits « gelés ». Mais ces solutions ne seront possibles que si nous pouvons compter sur une volonté réelle des parties concernées de progresser.

Certaines des critiques adressées à l'Organisation des Nations Unies sont justifiées, et nous devons poursuivre le processus de réforme qui doit avant tout renforcer sa légitimité, son efficacité et sa crédibilité. Ces critiques ne doivent pas dissimuler les succès qu'elle peut mettre à son actif. Je note en particulier que les opérations de maintien de la paix ont pris un essor inégalé.

Par ailleurs, la pauvreté diminue au niveau mondial, notamment grâce aux progrès spectaculaires de l'Asie. Et si en Afrique subsaharienne, la progression de la pauvreté n'a pas encore été enrayerée, le rapport 2006 sur les objectifs du Millénaire pour le développement souligne que de nombreux pays africains montrent désormais un potentiel de croissance à long terme qui pourrait améliorer le niveau de vie de leurs populations.

Je saisis cette occasion pour rendre un très sincère hommage au Secrétaire général – Kofi Annan. Il met, de manière inlassable, ses talents politiques et de négociateur au service de la paix, du développement et des droits de l'homme. Je tiens à lui exprimer ma profonde gratitude pour le dévouement dont il fait preuve à la tête de notre Organisation.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Sam Kutesa, Ministre des affaires étrangères de l'Ouganda.

M. Kutesa (Ouganda) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter M^{me} Haya Rashed Al-Khalifa à l'occasion de son élection à la présidence de la soixante et unième session de l'Assemblée générale. Je sais que, grâce à la richesse de son expérience, elle saura conduire nos travaux de manière efficace. Je voudrais également remercier son prédécesseur, M. Jan Eliasson de Suède, pour la manière dont il a présidé le débat de haut niveau de l'Assemblée générale au cours de la soixantième session.

Je voudrais aussi rendre hommage au Secrétaire général, Kofi Annan, pour la manière dont il dirige notre Organisation. Les 10 années qu'il a passées à ce poste ont été marquées par des transformations radicales. L'Organisation des Nations Unies a été le théâtre de réformes majeures visant à en faire une institution plus efficiente et plus efficace. Nous savons qu'il laissera derrière lui une Organisation plus dynamique, capable de relever les défis de notre temps.

Ardent partisan du multilatéralisme, l'Ouganda estime que l'Assemblée est l'instance la mieux appropriée pour traiter des questions de préoccupation mondiale. Un grand nombre de décisions importantes a été adopté par l'Assemblée, des accords historiques ont été scellés et des engagements fondamentaux ont été pris par les membres de l'Assemblée.

En dépit de tous ces efforts, les menaces à la paix et à la sécurité internationales ainsi qu'à la dignité humaine sont plus graves que jamais. Cette situation existe aujourd'hui, parce que nous n'avons toujours pas commencé à nous attaquer aux véritables causes profondes des problèmes qui se posent à nous. Ma délégation est persuadée qu'assurer la paix mondiale continuera d'être une tâche ardue tant que la majorité dans les pays en développement et ailleurs dans le monde continuera de souffrir l'indignité de la pauvreté et de la misère, alors que nous persistons à penser qu'il s'agit simplement des affaires courantes.

Nous devons nous demander pourquoi la plupart des problèmes internationaux qui occupent le premier plan de l'ordre du jour des Nations Unies surviennent dans le monde en développement. Ce sont là de vraies questions qui affectent la vie quotidienne des individus et qui exigent des solutions urgentes qui jusqu'à présent se sont bien trop fait attendre.

L'Assemblée a la responsabilité de garantir que ce que nous nous accordons et ce que nous nous engageons à faire soit effectivement accompli en temps voulu. La Déclaration du Millénaire que nous avons adoptée il y a six ans (résolution 55/2) reste une étape décisive en ce qu'elle a introduit un changement d'orientation : la priorité a été donnée à l'action et non plus aux simples déclarations d'intention. Nous avons toutefois rencontré des difficultés pour réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés.

Il faut reconnaître à leur juste valeur les progrès accomplis dans certains domaines. À cet égard, l'Ouganda se félicite de la création du Conseil des

droits de l'homme pour travailler aux côtés du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social. Nous nous félicitons également de la création rapide de la Commission de consolidation de la paix, qui constitue un mécanisme intergouvernemental de premier ordre pour aider les pays en guerre à réussir leur transition vers une paix durable. Ces réalisations représentent une contribution importante au programme de réforme de l'Organisation des Nations Unies.

Alors que des progrès notables ont été accomplis en matière de réforme, une grande frustration demeure concernant la réforme et l'élargissement du Conseil de sécurité, qui constitue, pour ma délégation, le principal aspect de la réforme des Nations Unies par rapport au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Il est désormais banal d'affirmer que le Conseil de sécurité ne reflète plus la réalité géopolitique actuelle, mais seulement l'équilibre des pouvoirs qui prévalait dans les années 40. L'Afrique est le seul continent à ne pas avoir de membre permanent siégeant au Conseil de sécurité malgré sa taille et sa population. C'est pourquoi elle revendique au moins deux sièges permanents au Conseil. Nous estimons que le droit de veto est un anachronisme, mais nous le réclamerons tant qu'il existera, car nous ne voulons pas être des membres du Conseil de deuxième catégorie.

L'absence d'accord sur la manière de faire avancer le programme pour le développement est l'une de nos principales préoccupations. On ne peut accepter qu'une immense partie de la population mondiale continue de vivre avec moins d'un dollar par jour, alors que nous disposons des capacités et des moyens pour l'extraire de cette pauvreté abjecte. Nous devons traiter d'urgence ce problème. Aussi devons-nous respecter les engagements que nous avons pris, notamment, dans le consensus de Monterrey, le Plan d'application de Johannesburg et le Programme d'action de Bruxelles. Nous devons mettre en place des repères mesurables pour atteindre ces objectifs.

Nous sommes déçus de constater que très peu de progrès ont été accomplis jusqu'à présent en matière d'aide publique au développement, d'investissements étrangers directs, d'allègement de la dette et même d'accès aux marchés. L'impasse dans laquelle se trouve le programme de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour le développement a valeur d'exemple. Le cycle du développement de Doha visait à donner aux pays en développement une chance

raisonnable d'être compétitifs sur les marchés mondiaux. Il devait redonner de l'élan au marché ouvert, tout en accordant véritablement la priorité aux préoccupations et intérêts des pays en développement. Cinq ans plus tard, aucun accord n'a été conclu sur l'ouverture des marchés ou la suppression des subventions discriminatoires.

Ma délégation est fermement convaincue que cet échec est en partie imputable à l'absence de bonne gouvernance mondiale, à la mauvaise coordination et à l'incohérence du système multilatéral. Puisqu'il lui appartient de recenser les obstacles à la réalisation des objectifs du développement convenus au niveau international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'Organisation constitue l'organe le plus approprié pour suivre la mise en œuvre des engagements pris par les partenaires de développement. Il convient de mettre en place un mécanisme efficace à cet effet.

L'Ouganda invite la communauté internationale, et notamment l'Organisation des Nations Unies, à rechercher de nouveaux moyens plus efficaces de forger un consensus sur les questions essentielles à la paix, à la sécurité et à la prospérité de la communauté internationale. À cet égard, nous tenons à saluer et à encourager les manifestations de haut niveau qui ont été organisées en marge de cette session.

Le dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, qui s'est tenu la semaine dernière, a abouti à d'importants résultats qui se révéleront utiles pour l'élaboration de politiques sur les migrations internationales et le développement. Dans le même esprit, nous saluons la décision d'organiser la réunion de haut niveau pour l'examen global approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés, car elle contribue à la réalisation de l'examen à mi-parcours.

Pour ce qui est du développement de l'Afrique, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) constitue le plan d'action essentiel. Nous continuons d'appeler instamment les partenaires de développement à appuyer les efforts de l'Afrique en contribuant de manière positive et efficace à la mise en œuvre de la stratégie de développement régional. Nous demandons notamment au système des Nations Unies d'orienter les financements émanant du système des Nations Unies pour le développement vers les priorités

que les États partenaires ont recensées pour l'Afrique, en évitant que les ressources consacrées au développement ne soient détournées vers d'autres activités menées sous l'impulsion de donateurs.

Je souhaiterais maintenant évoquer brièvement la situation dans notre région. La sécurité et le développement de l'Ouganda dépendent directement de la situation dans la région des Grands Lacs. En conséquence, nous nous employons sans réserve à œuvrer pour la paix et la sécurité et continuons de jouer un rôle clef dans la recherche d'une paix et d'une sécurité durables dans notre région.

Nous saluons l'évolution positive que connaît le Sud-Soudan suite à la signature de l'Accord de paix global. Nous appuyons sans réserve le processus démocratique dans lequel la République démocratique du Congo est actuellement engagée. Nous invitons toutes les parties concernées à accorder leur confiance à ce processus pour qu'il trouve une issue favorable. L'initiative régionale sur le Burundi menée sous la présidence de l'Ouganda a réalisé des progrès réguliers et nous sommes convaincus de son succès.

L'Ouganda invite également la communauté internationale, notamment nos partenaires de développement, à appuyer les initiatives de paix menées dans la région en contribuant généreusement au succès de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs organisée par l'ONU en collaboration avec l'Union africaine.

En ce qui concerne la Somalie, nous demandons à la communauté internationale de soutenir le Gouvernement fédéral de transition. Nous invitons le Conseil de sécurité à appuyer le processus de paix engagé par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la levée partielle de l'embargo sur les armes pour que la mission de soutien de la paix de l'IGAD (IGASOM) et les Forces de l'Union africaine puissent se déployer rapidement.

Au plan national, il existe en Ouganda une organisation appelée l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Il s'agit d'un groupe terroriste sans revendication politique qui, depuis de nombreuses années, sème la terreur en massacrant ou mutilant les habitants du Nord du pays, ou en enlevant des enfants pour en faire des meurtriers ou des esclaves sexuels. La LRA a été mise en échec et ses derniers partisans ont trouvé refuge dans le parc de la Garamba en République démocratique du Congo. Le Gouvernement

ougandais a engagé, grâce à l'effort de médiation du Gouvernement du Sud-Soudan, des pourparlers avec la LRA en vue de rétablir la paix et la stabilité.

Après avoir examiné minutieusement la situation, le Gouvernement ougandais a pris la décision difficile d'amnistier les dirigeants de la LRA pour faciliter les pourparlers de paix. Cette décision a été difficile, en ce sens que nous n'excusons ni ne tolérons l'impunité sous quelque forme que ce soit. Toutefois, nous sommes convaincus que l'autre système judiciaire traditionnel que nous nous efforçons de mettre en place constitue une solution équitable qui mérite d'être essayée. Nous invitons la communauté internationale à appuyer le processus que nous avons engagé. Nous sommes déterminés à résoudre le conflit par la voie pacifique. La paix est ce à quoi notre peuple aspire et nous sommes déterminés à la lui offrir.

M. Al-Qirbi (Yémen) (*parle en arabe*): Je voudrais tout d'abord féliciter la Présidente de l'Assemblée générale à l'occasion de son élection à la présidence de la soixante et unième session. Nous sommes fiers qu'une femme arabe d'un pays frère, le Bahreïn, préside la session. Je voudrais également remercier M. Jan Eliasson, Président de la soixantième session de l'Assemblée, des efforts remarquables et inlassables qu'il a déployés pour diriger nos travaux et des résultats positifs qu'il a obtenus pour l'Organisation, s'agissant en particulier de la réforme de l'ONU. Je voudrais aussi souhaiter chaleureusement la bienvenue à la République du Monténégro, qui est le 192^e membre de notre famille internationale.

Je suis heureux que la présente séance coïncide avec un nouvel acquis démocratique de mon pays, le Yémen. Aujourd'hui, 20 septembre, la deuxième élection présidentielle au suffrage universel direct et les élections des conseils locaux, pour lesquelles divers candidats étaient en compétition, se sont déroulées dans un climat de liberté et d'équité. Cette pratique démocratique témoigne de la maturité du peuple yéménite et de l'attachement de notre pays à la démocratie, considérée comme un moyen pacifique de partager le pouvoir et de favoriser la participation populaire au développement et à la réforme économique et sociale.

Parmi les récents événements survenus au Liban et en Palestine, on relève la destruction des infrastructures du Liban du fait de l'agression commise par la machine de guerre israélienne, qui a causé la

mort d'innombrables civils innocents, notamment des femmes, des enfants et des personnes âgées, des menaces de meurtre ou d'assassinat proférées contre les dirigeants libanais et palestiniens, des pratiques extrajudiciaires et autres. Tous ces faits sont contraires à la Charte des Nations Unies, aux dispositions du droit international et des accords internationaux, y compris la Déclaration universelle des droits de l'homme et la IV^e Convention de Genève. Les massacres de civils libanais et palestiniens commis par la machine guerre israélienne, en particulier le massacre de Cana II, dont les victimes étaient principalement des enfants de moins de 12 ans et dont le monde tout entier a été le témoin, ont suscité chez chacun la volonté de dénoncer et de condamner de tels actes. Il convient d'adopter une position plus ferme face aux politiques israéliennes, fondées sur la violence et le terrorisme d'État.

Il est encore plus regrettable que l'ONU n'intervienne pas et reste impuissante, alors que le peuple libanais subit les conséquences de la dévastation et de la destruction causées par l'agression israélienne, qui aura duré 34 jours. Nous voudrions réaffirmer que l'application de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité ne doit pas porter atteinte à l'intégrité territoriale du Liban ni entraîner des divisions sectaires au sein de la population de ce pays. Elle doit aussi veiller à ce qu'Israël dédommage le Liban de toutes ces destructions.

Les pratiques israéliennes telles que l'assassinat de Palestiniens, la détention du président du parlement palestinien, du Vice-Premier Ministre ou d'autres ministres sont un parfait exemple du mépris total qu'Israël manifeste à l'égard du droit international, des droits de l'homme ou des accords signés avec l'Autorité palestinienne. Il appartient au Conseil de sécurité de réagir avec fermeté à cette agression israélienne, d'exiger la libération de tous les dirigeants palestiniens détenus et emprisonnés en Israël et d'examiner le conflit israélo-arabe de façon neutre et rationnelle. C'est seulement de cette façon que le Moyen-Orient parviendra à la stabilité et qu'Israël connaîtra la sécurité.

Pour parvenir à une paix juste et complète, les pays arabes ont demandé au Conseil de sécurité d'examiner le dossier du conflit israélo-arabe de façon judicieuse et équitable, dans le but de mettre fin au conflit et d'épargner à la région d'autres guerres et conflits. Si le Conseil de sécurité omet de le faire, il

sera responsable de la persistance du conflit dans la région, avec les souffrances et les conséquences effroyables que cela entraînerait pour toutes les parties concernées.

De cette tribune, nous lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle aide le Gouvernement iraquien élu à étendre son autorité à l'ensemble de son territoire, à faire cesser la violence et l'ingérence de parties extérieures dans les affaires internes de l'Iraq, à faire respecter l'intégrité territoriale de l'Iraq et à mettre fin à son occupation.

S'agissant du Soudan, nous réaffirmons notre appui aux efforts faits par le Gouvernement soudanais pour instaurer la paix au Darfour, en conformité avec le plan de sécurité présenté au Conseil de sécurité. Nous nous félicitons de la décision de proroger le mandat des forces de l'Union africaine jusqu'à la fin du mois de décembre de cette année. Les mesures prises pour assurer une logistique adéquate et augmenter les effectifs des forces de maintien de la paix leur permettront de jouer leur rôle. L'envoi de forces internationales sans l'accord du Gouvernement soudanais constitue une violation des principes de la Charte des Nations Unies.

En ce qui concerne la Somalie, le Yémen se félicite des efforts arabo-africains visant à la conciliation entre le Gouvernement somalien de transition et l'Union des tribunaux islamiques appliquant la charia, ainsi que de l'issue des pourparlers qui ont eu lieu du 1^{er} au 5 septembre à Khartoum sous l'égide de la Ligue des États arabes. Nous demandons à tous les partenaires internationaux d'appuyer le Gouvernement somalien, de manière qu'il puisse reconstruire le pays et rétablir les institutions publiques. Le Yémen a toujours pris part au processus de conciliation et appuie tous les efforts déployés par toutes les parties. Il souligne que toute ingérence extérieure dans les affaires de la Somalie pourrait engendrer violence et conflit dans la Corne de l'Afrique.

Le Yémen insiste sur le droit de tout pays de posséder la technologie nucléaire à des fins pacifiques. Nous avons réaffirmé notre attachement à la déclaration de l'Assemblée générale visant à la création au Moyen-Orient d'une zone exempte de toutes armes de destruction massives, y compris les armes nucléaires, et visant à contraindre Israël à respecter le Traité sur la non-prolifération nucléaire,

afin de garantir la stabilité et d'éviter une course à l'armement nucléaire.

Soucieux de promouvoir la confiance entre tous les pays cherchant à exploiter leur énergie nucléaire à des fins pacifiques, nous demandons à tous de coopérer à la création d'une entité conjointe de recherche nucléaire à des fins pacifiques, en coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Le Yémen a réaffirmé qu'il condamnait le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations. Nous pensons que ce phénomène, qui est étranger à nos sociétés et à la religion musulmane, peut être attribué à de nombreux facteurs, notamment le sentiment d'une absence de justice internationale, la propagation de jugements et de décrets ambigus et la mauvaise compréhension d'autres, en raison de la race ou de la religion. Ces facteurs ont sapé la confiance entre les peuples et ont conduit à la propagation de l'extrémisme et du terrorisme.

Il convient d'organiser une conférence internationale pour se mettre d'accord sur une définition adéquate du terrorisme et s'attaquer à ses causes profondes, telles que la pauvreté, le chômage, le manque d'éducation et l'absence de justice internationale. Il faut aussi faire une distinction entre les actes de terrorisme commis contre des civils innocents et le droit légitime des peuples de s'opposer à l'occupation étrangère.

La République du Yémen voudrait réaffirmer son attachement aux Objectifs du Millénaire pour le développement adoptés en 2000 et au Consensus de Monterrey. Nous sommes convaincus que la mobilisation de ressources financières aux fins du développement et leur utilisation efficace dans les pays en développement et les pays dont l'économie est en transition sont essentielles pour mettre en place un véritable partenariat mondial pour le développement.

Nous attirons ici l'attention sur la nécessité de donner une plus grande latitude aux pays en développement s'agissant d'élaborer et de gérer leurs programmes de développement en fonction des priorités nationales et de leur situation particulière tout en appliquant les stratégies internationales de développement.

Convaincus que l'individu doit être au cœur des efforts de développement et leur souci principal, nous accordons la priorité absolue à la réalisation des OMD,

que nous avons pleinement intégrés dans nos politiques et notre plan quinquennal de développement pour 2006-2010, ainsi que dans les volets économique, environnemental et social de nos différents plans.

Ainsi, nous avons adopté une série de mesures et d'initiatives de réformes financières, administratives et judiciaires, la plus récente portant sur la séparation des pouvoirs judiciaire et exécutif avec la nomination d'un président indépendant de l'autorité judiciaire du pays. Par ailleurs, nous collaborons avec les organisations de la société civile, qui sont des partenaires essentiels du développement et des progrès économiques et politiques. Nous coopérons également avec les pays donateurs, les institutions spécialisées et les organisations internationales dans la mise en œuvre de notre deuxième plan quinquennal de réduction de la pauvreté. Ce plan prévoit la réalisation de petits projets et porte sur la formation technique, la fourniture des services de base, la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. Il s'agit d'un plan ambitieux, qui, à notre avis, ne pourra remplir ses objectifs et permettre un saut qualitatif du développement humain au Yémen que s'il bénéficie d'un appui international.

En ce début de XXI^e siècle, nous devons revoir le système des relations internationales pour qu'il repose davantage sur la confiance, le dialogue et la coopération. Nous sommes tous d'accord pour dire que la démocratie et l'exercice des libertés sont au cœur de la réforme souhaitée. Sur ce point, je tiens à faire remarquer que les réformes des politiques nationales et internationales constituent les deux côtés d'une même médaille.

La démocratie dans les relations internationales favorise la démocratie dans les politiques nationales et en est une cause véritable. Pour cela, l'ONU doit elle-même être un exemple à suivre. Voilà pourquoi il apparaît nécessaire de réformer et de réorganiser l'ONU, ainsi que de la revitaliser pour rétablir son rang et son prestige sur la scène internationale, à travers, notamment, un élargissement du Conseil de sécurité qui permette la représentation de tous les continents. Cela devrait être fait d'une manière équitable, en garantissant la représentation de toutes les cultures et civilisations tout en renforçant le rôle du Conseil économique et social dans l'élaboration des politiques économiques et sociales internationales et dans le suivi de leur mise en œuvre. Et cela devrait être fait de manière à intensifier les efforts internationaux en

faveur du développement et l'aide fournie aux pays en développement au titre de la réalisation des OMD.

Pour terminer, j'adresse les remerciements et les félicitations du Gouvernement yéménite au Secrétaire général Kofi Annan, qui, tout au long de ses deux mandats aux commandes de l'Organisation, s'est évertué à servir l'humanité avec patience et diligence. Je lui souhaite plein succès dans ses entreprises futures.

Le Président par intérim : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat général à la présente séance.

Un représentant a demandé à exercer son droit de réponse.

Je rappelle aux membres que les déclarations au titre du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Dolatyar (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui encore, l'Assemblée générale a entendu le représentant du régime israélien prononcer un certain nombre d'allégations non fondées et absurdes à l'encontre de la République islamique d'Iran.

Qu'il est lassant de voir les représentants d'un régime fondé sur la violence, l'occupation, le terrorisme d'État et le massacre ne jamais rater une occasion de soulever des allégations non fondées à l'encontre d'un tiers, afin de détourner l'attention de la communauté internationale de ses crimes et de sa politique de terrorisme d'État au Moyen-Orient.

Depuis sa création et de longues années d'agression, de terrorisme d'État et de massacres, le régime israélien s'évertue à tromper et à abuser la communauté internationale moyennant différentes méthodes de propagande diffamatoire. Il n'est donc guère étonnant que le représentant de ce régime, dont tous les dirigeants ont commis des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre, tienne des propos sans fondement et mensongers pour pallier l'illégitimité de ce régime et déguiser ses crimes de guerre.

Voilà 60 ans que le régime israélien viole, constamment et sciemment, les lois et normes internationales, ainsi que des dizaines de résolutions de

l'ONU, auxquelles ce régime illégitime et irresponsable ne répond que par un mépris total.

Il convient à cet égard de mentionner la politique nucléaire du régime israélien, parfaite illustration des efforts qu'il déploie depuis des dizaines d'années pour préserver son arsenal nucléaire en cachette. Il est indéniable que ces agissements compromettent depuis plusieurs années la paix et la sécurité dans un Moyen-Orient instable. En fait, la menace que font planer l'arsenal nucléaire d'Israël et ses missiles, conjuguée à un comportement et à des desseins malintentionnés, ne met pas seulement en péril la paix et la sécurité dans la région, mais aussi dans le monde entier. Aussi cette menace exige-t-elle une intervention rapide et décisive de la communauté internationale.

Il faudrait véritablement opposer un front uni à ce régime et exercer sur lui une pression constante pour qu'il renonce à son programme nucléaire et place l'ensemble de ses installations nucléaires sous surveillance internationale. Notons qu'à l'heure actuelle, son refus d'adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et l'exploitation clandestine de ses installations nucléaires, avec le concours et l'appui technique de certains États, constituent les derniers obstacles à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient.

Ce régime fait la sourde oreille aux appels répétés de différentes instances internationales, comme celui lancé en 2000 à la Conférence des Parties chargée d'examiner le TNP, qui l'a nommément invité à adhérer au TNP sans délai et sans condition.

Les allégations et les déclarations sans fondement faites par le représentant du régime sioniste devant l'Assemblée ce soir prouvent clairement que ceux qui font subir à mon pays une pression croissante, excessive et injustifiée essaient en fait de servir les intérêts du régime israélien illégitime. Nous supposons que la communauté internationale et l'opinion publique mondiale sont bien conscients de ce stratagème et par conséquent ne céderons pas à la pression qui vise à protéger les politiques et les pratiques illégales du régime sioniste et ses intérêts illégitimes.

En ce qui concerne l'agression israélienne récente contre le Liban, la représentante du régime sioniste nous a donné une leçon dans cette salle, selon laquelle la démocratie est une bonne chose et le terrorisme une mauvaise mais elle a oublié de parler de l'occupation.

Elle a dit « La terreur reste la terreur, même lorsqu'elle est appelée résistance ». Il semble que pour le sioniste, l'occupation est acceptable; le seul problème est la résistance à l'occupation. Selon la doctrine et la pratique sionistes, toute forme de résistance à l'occupation est mauvaise et interdite. Pour les sionistes, la résistance équivaut à l'extrémisme; selon eux, la modération équivaut au pacifisme et à l'acceptation de la soumission. Je dois rappeler à la représentante et à ses alliés que l'occupation reste l'occupation, que les crimes de guerre restent des crimes de guerre et que la brutalité et l'agression restent la brutalité et l'agression, malgré le nom qui peut leur être donné.

Je souhaite également prendre la parole pour exercer mon droit de réponse à une autre remarque. Ce matin, le Ministre des affaires étrangères des Émirats arabes unis a énoncé des affirmations inacceptables en ce qui concerne l'intégrité territoriale de mon pays. Comme nous avons officiellement exposé notre position sur cette question, clairement et à multiples reprises, je n'ai pas besoin maintenant d'entrer dans les détails. La République islamique d'Iran est pleinement attachée à ses obligations internationales, en particulier celles résultant du mémorandum d'accord de 1971. Nous sommes fermement convaincus que tout malentendu ou autres interprétations ou applications – s'il y en a – du mémorandum d'accord devraient être traités avec bonne volonté et par le biais de mécanismes mutuellement acceptés afin de parvenir à une solution acceptable.

Pour sa part, mon gouvernement a toujours accueilli favorablement l'interaction et les échanges de vues entre les responsables de l'Iran et des Émirats arabes unis sur des questions d'intérêt ou de préoccupation communs aux deux pays. Nous considérons que le dialogue entre nos deux Gouvernements peut jouer un rôle décisif pour dissiper tout malentendu existant.

M. Al-Hebsi (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : L'État des Émirats arabes unis a toujours été soucieux d'exprimer clairement sa position nationale de principe ferme concernant les trois îles – la Grande et la Petite-Tumb et Abou Moussa – et d'affirmer la souveraineté des Émirats arabes unis. La présence iranienne depuis 1971 dans ces îles qui appartiennent aux Émirats constitue une occupation militaire illégitime qui contredit l'esprit et la lettre de la Charte des Nations Unies, les règles des relations

internationales et les dispositions du droit international. Il faut remédier à cette situation.

De même, je répète ce qu'a dit le Ministre des affaires étrangères de mon pays aujourd'hui en invitant le Gouvernement de la République islamique d'Iran à accepter de renvoyer cette question à la Cour internationale de Justice et à répondre sérieusement

aux initiatives pacifiques offertes par le Gouvernement des Émirats arabes unis en vue de régler cette question d'une manière pacifique, soit en procédant à des négociations bilatérales pacifiques, soit en acceptant de saisir la Cour internationale de Justice de cette question et de se ranger à sa décision.

La séance est levée à 21 h 30.